l'unité

M 2805 - N° 588 - 8 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 25 janvier 1985

Le système du prix de journée qui fit les beaux jours de l'hôpital était en train de l'asphyxier. Des réformes, devenues urgentes, ont été adoptées depuis 1981 : statuts des médecins hospitaliers, départementalisation et budget global.



SANTE, ETAT D'URGENCE

II. L'HOPITAL ATTEINT DE GIGANTISME

Seweryn Blumsztajn: "J'ai droit à un retour digne sans renier ce que j'ai fait"

Juif de la République populaire de Pologne, Seweryn Blumsztajn, figure éminente du Kor et de Solidarnosc nous livre dans un entretien exclusif une saisissante radiographie du régime polonais alors qu'il s'apprête à rentrer au pays après trois ans d'exil en France.



RENAULT : LE REBOUTEUX ET LE CHIRURGIEN

Certes 9 milliards de pertes condamnaient Bernard Hanon. Mais les perspectives — marché, gamme, Etats-Unis — sont loin d'être mauvaises pour son successeur Georges Besse. De plus il a les mains libres.

Politique au fil des jours

P.S.

Les premières hirondelles ?

En dehors des problèmes d'actualité qui ne manqueront pas d'être évoqués (Nouvelle-Calédonie, situation économique et sociale, loi électorale, etc.), le Comité directeur qui se réunit ce week-end fera le point de l'action du Parti socialiste au moment où va s'engager la phase décisive de la campagne « En direct avec vous ». La préparation de celle-ci a déjà contribué à recréer une certaine animation dans les sections et a permis de reprendre contact avec des sympathisants qui s'étaient quelque peu éloignés ces derniers mois. Plusieurs réunions se sont déjà tenues à travers la France au cours desquelles des débats se sont engagés à partir d'une vidéo-cassette qui illustre en moins d'un quart d'heure ce qui a été fait depuis 1981 et ce qui se passerait si l'actuelle opposition l'emportait en 1986.

Divers signes montrent que le courant de désaffection dont la gauche a souffert est en train de s'inverser. La remontée de la cote du président de la République et du Premier ministre dans les derniers sondages est l'un d'entre eux. Mais aussi le fait que dimanche dernier, pour la première fois depuis longtemps, la gauche a gagné deux élections cantonales. Certes, le nombre des abstentionnistes demeure important, mais il est intéressant de constater que les reports des voix de gauche, sur le candidat communiste dans le Gard, sur le socialiste dans la Mayenne (où le siège a été gagné sur la droite) se sont bien faits et leur ont permis de l'emporter. Une hirondelle ne fait pas le printemps mais, quelquefois, elle l'annonce.

AUDIOVISUEL

Pas d'imagination sans rigueur

Mercredi, devant le bureau exécutif du P.s., Jean-Jack Queyranne, secrétaire national à la culture, a présenté son rapport sur « l'Avenir de la communication audiovisuelle ». Ce document fait d'abord, évidemment, le bilan de ce qui s'est produit depuis 1981 : la promulgation de la loi sur l'audiovisuel et la création de nouveaux médias ont permis d'étendre la liberté de communication dans le pays ; parallèlement les innovations technologiques ont fait « éclater l'ordre ancien » et nous annoncent de nouvelles donnes. Pour la suite des événements, tout est encore possible. Ce qui ne veut pas dire que n'importe quoi soit souhaitable. En conséquence, le rapport Queyranne s'attache à poser quelques garde-fous.

« La libération de l'audiovisuel ne peut être que progressive et ordonnée », affirme d'entrée de jeu Jean-Jack Queyranne. Il ne s'agit pas de remplacer brutalement l'archaïsme par l'anarchisme, le retard par la fuite en avant. Il faut donc mettre en route un « développement équilibré » qui, tout en continuant à étendre la liberté de communication, ne sacrifie ni le service public de l'audiovisuel ni le lancement d'une véritable industrie de programmes. Moderniser c'est aussi moderniser ce qui existe déjà : la modernisation doit aussi profiter au service public. Créer de nouveaux médias ne veut pas dire les lancer dans n'importe quelles conditions : si l'on veut créer un jour des télévisions privées, il est économiquement absurde de prétendre pouvoir en exploiter une multitude. La prudence du rapport Queyranne n'est pas tiédeur, mais réalisme : il n'y a pas de liberté audiovisuelle sans maîtrise technique et financière de chaque média.

De l'imagination d'accord, mais dans la rigueur. C'est le sens du rapport Queyranne. Puisse, dans quelques semaines, le rapport Bredin aller dans le même sens. Avec des propositions concrètes à la clef.

TELEPHONE

Piccoli monte en ligne

« Bonjour, c'est Michel Piccoli à l'appareil, merci de m'appeler. » Ce n'est pas pour vanter les mérites de son dernier film que le grand acteur vous répond ainsi si vous l'appelez au 278.99.99. C'est un petit discours politique qu'il vous tient, didactique, avec des petites phrases simples et pleines de bon sens.

« Sur les cent dix propositions que vous avait faites François Mitterrand en 1981, quatre-vingt-dix-huit ont été réalisées. Ce n'est pas mal pour un demi-septennat. Non ? »

Pourtant, « tous les moyens sont bons pour attaquer les socialistes. Rappelez-vous, avant 1981, ça n'allait pas si bien... »

Suivent quelques-uns des résultats obtenus par le gouvernement et puis la conclusion en forme de proposition.

« Il y a encore des choses à faire. Nous avons fait confiance aux socialistes en 1981. Ils ont encore besoin de nous. A quoi servirait-il de les laisser tomber si ce n'est pour revenir au point de départ. »

Voilà qui s'appelle « s'engager ». Certes, Michel Piccoli n'a jamais dissimulé ses opinions. Mais cette fois il monte seul en première ligne. Chapeau !

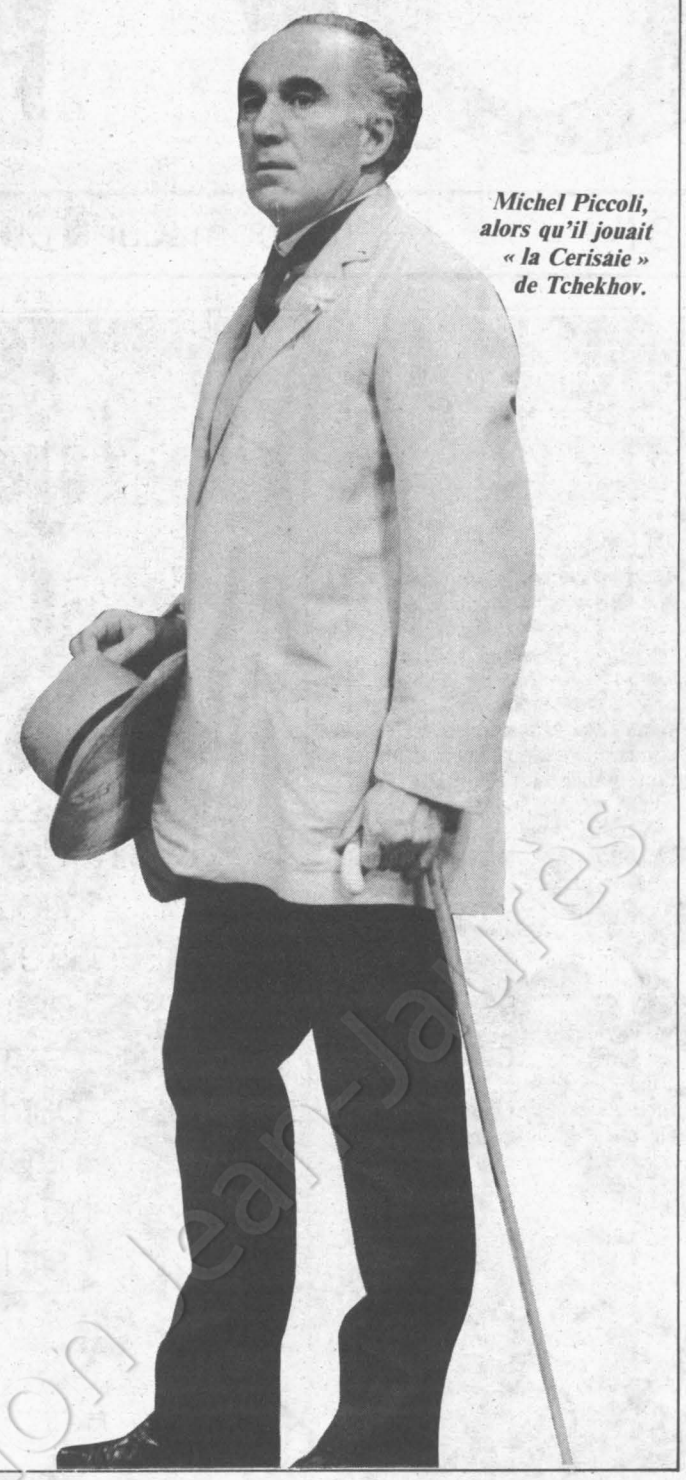

Michel Piccoli, alors qu'il jouait « la Cerisaie » de Tchekhov.

CHIRAC

N'importe quoi !

Jacques Chirac, l'homme qui se contredit plus vite que son ombre. Le président du R.p.r., décidément, n'en est plus à une baliverne près. N'a-t-il pas déclaré, le 16 janvier dernier, lors d'un dîner-débat organisé par l'association France-Arabie Saoudite, que la France était « une puissance musulmane, une société multiraciale ». Il veut stocker du pétrole dans sa cave, ou quoi ? Lui qui déclare aujourd'hui : « Les Français sont tous plus ou moins métis, et il n'est pas dans leur tempérament d'être racistes », n'hésitait pas à affirmer à « Libération » le 30 octobre 1984 : « S'il y avait moins d'immigrés, il y aurait moins de chômage, moins de tensions dans certaines villes et certains quartiers, un moindre coût social... » Souvent Chirac varie, bien fol est qui s'y fie. Un vrai caméléon, cet homme. Carrément musulman quand il s'adresse aux Arabes, et franchouillard en diable devant un parterre de beaufs. C'est à y perdre son latin, et son R.p.r. Un conseil, monsieur le maire : essayez la cohérence. Ça sert, parfois, en politique.

M.D.

GISCARD

Le rêve passe

C'est pourtant un grand garçon, Giscard. Eh bien, le voilà qui rêve comme un gamin fasciné par la lune. Dans un premier temps, Matignon en 1986. Car, a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse le lundi 21 janvier, le Premier ministre d'après les législatives — forcément gagnées par la droite... — ne peut en aucune façon être Jacques Chirac, leader du groupe parlementaire le plus important. Qui alors ? Mais un homme que « l'opposition unie jugera le plus qualifié pour conduire le redressement ». Suivez son regard...

Seconde étape : et pourquoi pas l'Elysée ? La rebelote pour un ex. Certes, le député de Chamallières trouve « normal » que Barre et Chirac « songent » à se présenter un jour à la présidence. Mais nul doute qu'il pense surtout à lui lorsqu'en citant le général de Gaulle il affirme « la belle et bonne chance que notre peuple parfois rencontre, voici qu'elle s'offre à nouveau ». S'il ne lui reste qu'une chose, à Giscard, c'est bien l'ambition. Seulement, il ferait bien d'y ajouter un programme. Côté économie, ou Nouvelle-Calédonie, c'est le brouillard le plus complet. Quand on prétend gouverner à nouveau, c'est un peu juste.

M.D.



Chirac et Le Pen, vus par Daullé.

ECOLE

Drôle de décentralisation !

Nouvel épisode dans la tragi-comédie « école privée » : le Conseil constitutionnel saisi par des parlementaires de droite a rendu son avis sur la loi Chevènement : contrairement à ce qu'espérait l'opposition, l'ensemble du texte a été jugé conforme à la Constitution. A un détail près : les communes ne pourront plus s'opposer à la conclusion d'un contrat d'association entre l'Etat et un établissement privé.

Le prétexte ? « L'exercice d'une liberté publique » doit s'effectuer dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire. Les arguments de la droite — menaces contre la liberté et l'égalité — n'ont donc pas été repris par les « sages ». Mais l'idée de décentralisation en prend encore un coup. Comme le remarque Michel Bouchareissas, secrétaire général du C.n.a.l. : « Qu'est-ce que cette République où l'on décentralise tout en obligeant les communes à payer sans droit de regard un système particulariste et privé ? »

Malgré leur semi-défaite sur le fond, les partisans du privé se disent satisfaits, le chanoine Guiberteau en tête, ainsi que ce cher Jacques Barrot, député C.d.s. de Haute-Loire et secrétaire de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement.

On les comprend. Car le contrat d'association, s'il oblige les établissements à respecter quelques contraintes administratives, leur assure le confort financier, les frais de fonctionnement étant à la charge des collectivités locales.

L'amputation du Conseil constitutionnel — la seconde contre un grand projet après la loi sur la presse — risque donc de coûter cher au contribuable. Aura-t-il la bonne foi de s'en apercevoir ?

F. de G.

LE PEN

Tortionnaire ou pas ?

Dommage. Le procès qui promettait tant s'est terminé en queue de poisson. Vendredi 18 janvier, la 17e chambre correctionnelle jugeait à guichets fermés. Jean-Marie Le Pen — présent dans la salle — attaquait « le Canard enchaîné » en diffamation pour avoir publié, les 4 et 11 juillet 1984, des extraits du livre de Hafid Keramane, « la Pacification », racontant comment le lieutenant Le Pen avait usé et abusé de la gégène, pendant la guerre d'Algérie, pour faire avouer des prisonniers récalcitrants. L'historien Pierre Vidal-Naquet et Paul Teitgen, à l'époque secrétaire général de la police à la préfecture d'Alger, sont venus confirmer la chose à la barre. Deux autres importants témoins étaient attendus : Lakdari Khalifa et Mohammed Loulli, deux hommes retrouvés au cours d'une enquête par un journaliste du « Canard », Louis-Marie Horeau, et prêts à raconter ce qu'ils avaient vu ou subi à l'automne 1957. Ils étaient prévus, ils ne sont malheureusement pas venus. Restait la possibilité de projeter à l'audience un document filmé réalisé par le cinéaste René Vauthier, et qui montre notamment Ali Roudhaï Cerki racontant comment il avait été torturé par Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national et ses avocats, pas contents du tout, s'élevèrent contre le procédé. Décision du président Emile Cabié. Un débat remis à huitaine. Mais un débat sur la forme — la diffusion du document vidéo — seulement. Il se passera encore bien des mois avant qu'on se préoccupe, enfin, du fond... Jean-Marie Le Pen a-t-il torturé ? Vous le saurez en suivant notre prochain épisode en direct du palais de justice.

M.D.

© Association Jean-Jaurès

Michel Delebarre: "La formation d'aujourd'hui, c'est l'emploi de demain"

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Michel Delebarre s'efforce de démontrer dans l'entretien qu'il a accordé à « l'Unité », que le dispositif mis en place par le gouvernement pour lutter contre le chômage est vaste et prend en compte le plus de situations possible.

PAR PHILIPPE MAQUAT

« LE chômage en France est une cruelle souffrance », a dit François Mitterrand le 16 janvier dernier au cours de son intervention télévisée. Dans l'interview qu'il nous a accordée, Michel Delebarre, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, s'efforce donc de démontrer que le dispositif – encore trop mal connu – mis en place par le gouvernement pour lutter contre le chômage est vaste et prend en compte le plus large éventail possible de situations. Celle des jeunes concernés par les T.u.c. (Travaux d'utilité collective), et qui ne seront pas abandonnés à l'issue de cette période de travail, mais aussi celle des travailleurs qui ne font pas partie de grands groupes industriels et dont le reclassement se révèle plus difficile.

Selon Michel Delebarre, la réussite de la modernisation passe par un « extraordinaire effort de formation professionnelle ». Une formation adaptée à une nouvelle situation économique, à de nouveaux besoins, à de nouveaux métiers. Elle est « l'emploi de demain », dit le ministre. Mais aussi l'emploi d'aujourd'hui car, associée à une nouvelle organisation du travail, la formation doit permettre d'éviter des licenciements « secs » dans bien des entreprises. Le rétablissement en cours des grands équilibres de l'économie et la mise en place de ce dispositif devraient donc entraîner un infléchissement de la courbe du chômage, auquel pourrait contribuer la réouverture des négociations sur la flexibilité de l'emploi. Sur cette question, Michel Delebarre n'a rien voulu ajouter au communiqué, il est vrai très clair, qu'il a rendu public le 5 janvier dernier, mais il croit à la reprise du dialogue entre les partenaires sociaux. La mise en place du projet d'informatique pour tous viendra, en outre, renforcer ce dispositif.

« UNITE » : Près de la moitié des chômeurs – 44,1 % exactement – ont, en France, moins de 25 ans. Or, cela confirmerait l'avis des experts de l'O.c.d.e. qui estiment que le système éducatif français est trop élitiste, trop éloigné des réalités du travail et que, de surcroît, le système de formation est trop complexe. Qu'en pensez-vous ?

MICHEL DELEBARRE : – En matière de situation des jeunes, il faut toujours se méfier des conclusions trop rapides, tant sont diverses les situations que connaissent les jeunes. Par ailleurs, s'il est vrai qu'il y a, en France, un nombre élevé de demandeurs d'emplois de moins de 25 ans, il faut souligner que ce phénomène est européen. Telle est bien la constatation que fait l'O.c.d.e. Un deuxième fait est également une évidence : les caractéristiques des jeunes demandeurs d'emplois font apparaître une faiblesse importante de qualification. Parmi eux, 4 sur 10 n'ont rien, ni éducation générale ni diplôme professionnel. Peut-on de cette constatation tirer des conclusions aussi caricaturales que celles condamnant globalement la formation initiale et l'Education nationale ?

J'ai déjà eu l'occasion de dire combien je considérais comme absurde une telle position, même si par ailleurs je suis favorable à tout ce qui assurera l'évolution, la modernisation de notre système de formation initiale. Du reste, bien des mesures ont été prises à cette fin depuis trois ans. Concernant les problèmes de formation des jeunes, il importe d'avoir à l'esprit quelques données simples : le seul dispositif de formation réparti sur l'ensemble du territoire est celui de l'Education nationale, et il importe que chaque jeune puisse se voir offrir une ou plusieurs possibilités de formation ; depuis quelques années, l'effort de scolarisation a été considérable, de telle sorte que l'Education nationale accueille aujourd'hui des jeunes que le système d'éducation excluait il y a dix ou quinze ans.

D'où les contraintes pédagogiques et les exigences d'un suivi personnalisé ; d'où aussi encore trop de jeunes quittant l'appareil de formation sans diplôme. Enfin dans une conjoncture très difficile, il est certain que l'importance attachée par les chefs d'entreprise à la qualification ou au niveau du diplôme d'une part, et d'autre part à l'expérience professionnelle, ne favorise pas l'insertion professionnelle de nombreux jeunes. Au-delà de ces considérations, vous avez tout à fait raison d'insister sur cette double exigence : un plus grand souci de prise en compte des réalités du monde du travail et de l'évolution des professions, et une volonté constante de simplifier le dispositif de formation sont nécessaires.

– Les T.u.c. (Travaux d'utilité collective), plaque tournante du dispositif mis en place en faveur des jeunes, ont pris un bon départ. Pour autant, que répondez-vous à ceux qui, dès avant le lancement de l'opération, ont dit que les jeunes allaient pousser des feuilles pendant un an, qu'il n'y avait rien ensuite, mais qu'en revanche ce serait bon pour les statistiques ? Etes-vous en mesure de rassurer les jeunes concernés ?

– A ce jour, 75 000 à 80 000 jeunes sont ou vont être concernés par les Travaux d'utilité collective, et, bien entendu, ce nombre va s'accroître. Ce sont autant de jeunes qui sont assurés d'une activité et d'une formation minimale, d'une rémunération, d'une protection sociale. Est-ce que cela est négligeable ? Les Travaux d'utilité collective sont proposés aux jeunes de 16 à 21 ans qui ne trouvent ni emploi ni formation professionnelle, et cela parce que le gouvernement a décidé de tout faire pour lutter contre l'isolement, l'inactivité, le risque de marginalisation des jeunes.

Si parmi les travaux proposés figurent des tâches dans le domaine de l'entretien, de l'aménagement, de l'environnement, je constate également que des activités culturelles ou sociales au sens large sont également très présentes. En ce sens, les T.u.c. rempliront leur rôle d'initiation sociale et professionnelle au bénéfice des jeunes.

Quant à l'issue, nous y avons évidemment pensé, et sans doute est-ce l'un des avantages des T.u.c. de mettre en place un véritable « suivi » des jeunes. Je vous rappelle que les textes prévoient des dispositions pour que les organismes chargés d'orienter les jeunes et de leur trouver une formation ou un emploi n'abandonnent pas ces garçons et ces filles durant les Travaux d'utilité collective. J'y veillerai comme je veillerai à l'avenir de ces jeunes après les travaux. Je souhaite en particulier qu'en l'absence d'emploi ils bénéficient, en priorité, des formations en alternance qui sont mises en place par ailleurs et débouchent sur une bonne qualification. Dans certains cas, Jean Gatel et moi-même sommes décidés à faire en sorte que soient confortés dès la fin 1985 les Travaux d'utilité collective susceptibles de déboucher sur des activités permanentes, dans le cadre de l'économie sociale (1).

– Le bilan des stages de qualification et d'insertion mis en place pour les 16-18 ans par l'ancien ministre de la Formation, Marcel Rigout, a entraîné une controverse. Seulement 36 % des stagiaires auraient, dans le meilleur des cas, trouvé un emploi à l'issue de ces stages. Comment améliorer leur efficacité ?

– Il me paraît nécessaire de rappeler en préalable que ces stages n'ont pas été conçus comme ouvrant droit à un emploi. En revanche, leur objectif est de donner une qualification aux jeunes qui en bénéficient. De ce côté, des résultats non négligeables ont été acquis, même s'il est vrai que nous avons encore des progrès à faire. Je crois que deux avancées peuvent être faites : l'une incombe aux entreprises, l'autre à l'Etat et aux organismes de formation. Les entreprises doivent accueillir davantage de jeunes stagiaires. Or, ce que l'on constate, c'est que ce sont les secteurs qui accueillaient déjà les jeunes, les petites entreprises du bâtiment et de la réparation automobile, par exemple, qui leur sont ouverts.

Les autres secteurs, les autres entreprises restent encore peu accessibles. Or, si les chefs d'entreprise veulent faire quelque chose pour les jeunes dans des conditions financières adaptées, voilà un remède simple et tout trouvé. Par ailleurs, l'Etat et les organismes de formation doivent veiller davantage à la qualité des formateurs. Ceux-ci ont de grands mérites, il faut les aider, mais il est nécessaire, en contrepartie, que ces formateurs soient attentifs aux réels besoins professionnels tout autant qu'à l'insertion sociale.

S'agissant des commentaires faits ici ou là sur le résultat des stages Rigout, j'ai eu l'occasion de souligner que les analyses effec-

(suite en page 4)



Pascal Lebrun

(suite de la page 3)

tuées sont encore trop partielles pour porter une appréciation d'ensemble.

– Outre une simplification, le dispositif de formation ne nécessite-t-il pas une adaptation à de nouvelles exigences nées de la crise de l'emploi et du phénomène de modernisation ?

– Lorsque les lois sur la formation professionnelle ont été prises autour des années 1971, elles l'ont effectivement été dans la conjoncture de l'époque. C'est-à-dire qu'elles s'adressent à ceux qui, dans les entreprises, veulent progresser individuellement ou mieux se qualifier, et elles s'adressent en partie aux demandeurs d'emplois. Depuis, il y a eu un phénomène d'amplification du nombre de ces demandeurs d'emplois. En outre, on sait que l'on ne réussira la modernisation de ce pays qu'à l'aide d'un extraordinaire effort de formation professionnelle pour ceux qui ont un emploi à l'heure actuelle. Ils sont des millions qui doivent voir leur qualification évoluer en même temps que se modernisera leur entreprise. Ce qui était prévu pour quelques centaines de milliers de personnes, il faut progressivement le faire passer à l'échelle de plusieurs millions.

Aux mois d'avril, mai et juin prochains j'ai donc l'intention d'entreprendre un tour des régions du pays pour voir comment on peut restructurer l'appareil de formation professionnelle, afin de répondre à ces besoins. Depuis 1981, beaucoup de moyens financiers ont été consacrés à la formation professionnelle. Or, je pense que, en regardant, en vérifiant, en réexaminant les formations données, la qualification des formateurs, les structures qui interviennent, on peut faire plus et mieux. Notre objectif est de répondre aux besoins de plusieurs millions de personnes concernées, demandeurs d'emplois et personnes en situation professionnelle.

– Gilbert Trigano a pris en charge les nouvelles filières de formation. Comment son action va-t-elle s'articuler avec la vôtre au ministère du Travail ? Ne va-t-on pas assister à une hiérarchisation des formations dispersées ?

– Gilbert Trigano a fait la peuve de son dynamisme. Et je me réjouis qu'il apporte sur un aspect de ce secteur les nouvelles technologies, le regard d'un homme connaissant les entreprises. L'articulation se fera suivant les missions qui seront données au nouveau délégué par le Premier ministre. Elle ne sera pas difficile à mettre en œuvre, car ces actions nouvelles interviendront dans des domaines, ceux des technologies très nouvelles et des métiers futurs, où jusqu'alors la formation n'a pas été suffisamment développée. On ne doit donc pas craindre une « hiérarchisation » : l'essentiel est que le plus grand nombre ait accès à une bonne formation.

– Le système de la formation-reclassement est à l'ordre du jour (2). Concrètement, de quoi s'agira-t-il, et quand ce dispositif sera-t-il opérationnel ?

– Conformément aux orientations définies par le Premier ministre à la Convention d'Evry, j'examine actuellement ce qui peut être fait dans ce domaine. Quelle est la préoccupation ? C'est d'éviter qu'il y ait deux poids et deux mesures pour des travailleurs touchés, dans leurs emplois, dans leurs perspectives d'avenir, par les restructurations, c'est-à-dire pour ceux qui sont confrontés à des licenciements collectifs. Il est difficilement acceptable de voir ces salariés connaître de trop grandes disparités de protection sociale et de trop grandes disparités de possibilités d'adaptation ou de reclassement, simplement parce qu'ils ne font pas partie d'un grand groupe industriel ou parce qu'ils travaillent dans telle ou telle branche industrielle ou dans telle ou telle région. Trouver la possibilité de donner à chacun un soutien et des chances afin d'éviter toute généralisation de modalités de reconversion à « deux vitesses » est un objectif qui, selon moi, pourrait être partagé par les partenaires sociaux.

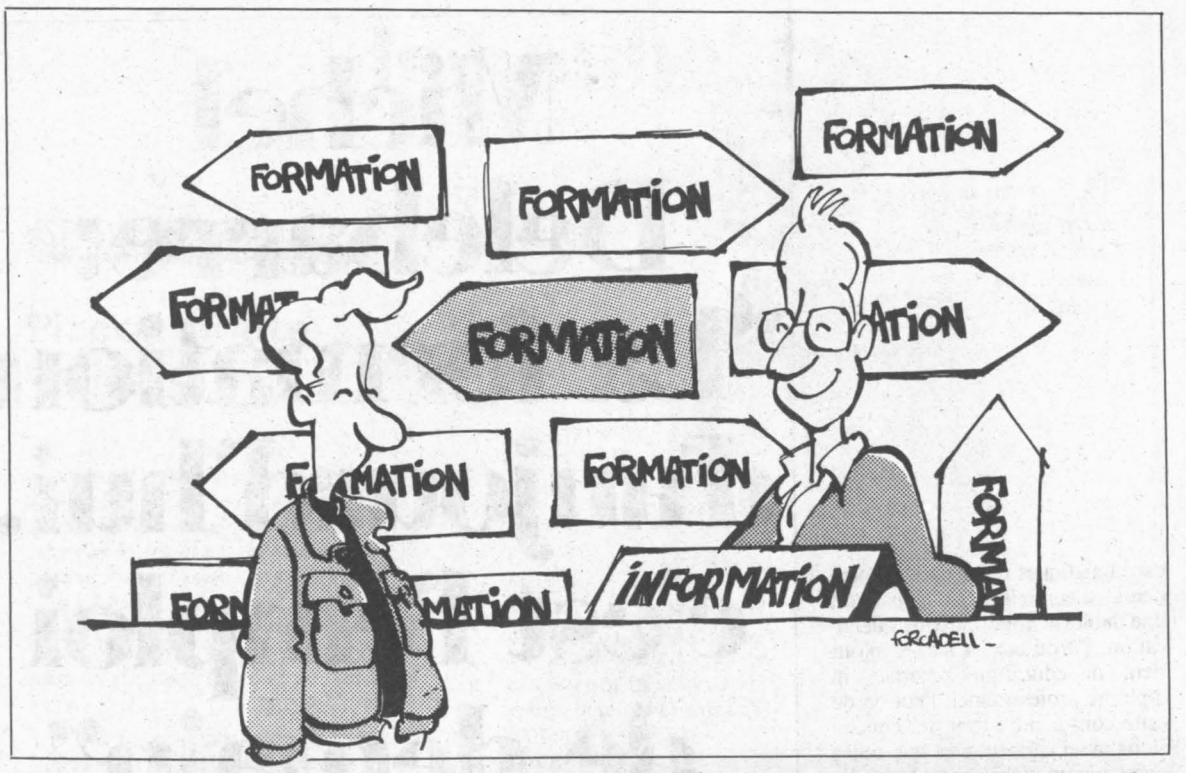





Publicités pour la formation professionnelle.



Maurice Lemoine entouré de jeunes filles bénéficiant de T.u.c., à Chartres.

– Avez-vous une autre initiative importante à mettre en œuvre en 1985 ?

– Effectivement, et elle concerne le droit du travail. Je voudrais faire en sorte que ce droit du travail soit mieux connu. Et donc mieux appliqué. Parce qu'une bonne partie de sa non-application vient de la mauvaise volonté des chefs d'entreprise, mais aussi parce qu'il est très peu connu et très complexe. Je ne suis certes pas là pour réécrire le Code du travail, mais pour faire un effort de présentation, de simplification, de popularisation de ses éléments essentiels. Or, étant donné que Jean-Pierre Chevènement parle de revalorisation de l'instruction civique, je pense que cette matière doit aussi intégrer des éléments de droit du travail, de droit social.

Il est anormal que, lorsqu'un jeune sort de l'appareil scolaire, il ne soit pas en mesure de lire les éléments principaux du contrat susceptible de le lier avec l'entreprise qui va l'embaucher. Ou ceux de son contrat d'apprentissage. Tout cela devrait être appris dès la formation initiale, ainsi que dans le cadre des stages de formation proposés aux demandeurs d'emplois. Et pour tous ceux qui sont dans l'entreprise, une connaissance approfondie du droit du travail permettrait de mieux défendre leurs intérêts, tout en aboutissant sans doute à un meilleur dialogue social. Je souhaite donc mettre en œuvre cette initiative dès cette année. ●

de 100 000 entreprises depuis 1982, avec un taux de réussite mesuré dans le temps de 85 %. Le montant de cette aide a été augmenté, tandis que ses conditions d'accès étaient assouplies. D'autres mesures concernent la formation initiale et professionnelle et l'insertion sociale des jeunes. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'elles produisent immédiatement des effets mécaniques de créations d'emplois. Mais elles permettront aux jeunes demandeurs d'emplois ayant bénéficié d'une formation qualifiante d'avoir une meilleure chance de trouver un emploi. Car vous savez bien que, au-delà des données générales, statistiquement mesurées, une des données du problème de l'emploi est l'adaptation de la demande aux besoins de l'économie.

C'est bien pourquoi nous cherchons à développer des formules de formation qui conjuguent l'acquisition de connaissances, la maîtrise d'une qualification, avec une première expérience concrète, dans l'entreprise. C'est pourquoi également nous augmentons la formation dans les secteurs d'avenir où existent des possibilités de créations d'emplois. Ce sont là autant de moyens de préparer le terrain pour le développement de l'emploi : je suis persuadé que la formation d'aujourd'hui, c'est l'emploi de demain !

– Malgré tous les efforts déjà déployés, près de 2 500 000 chômeurs étaient recensés à la fin du mois de décembre, soit 282 000 de plus en un an. N'est-ce pas un peu décevant ?

– La diminution du nombre des demandeurs d'emplois sera à terme le résultat de la politique de redressement du pays et de l'effort qui est entrepris pour rétablir un certain nombre de grands équilibres. A chaque fois que diminue l'inflation, ce sont les capacités de compétitivité des entreprises françaises qui s'améliorent et ce sont donc à terme les capacités d'emplois permanents dans le secteur des activités qui apparaîtront. Le problème c'est qu'il faudrait un taux de croissance de 3 à 4 % pour avoir de façon significative une réintégration dans le travail d'un nombre important de demandeurs d'emplois. Je constate cependant que, depuis la seconde partie de l'année, la courbe du chômage a eu tendance à ralentir son rythme de croissance. Tout le dispositif mis en œuvre par le gouvernement en matière d'insertion, de formation professionnelle et d'activités proposées aux jeunes devrait se traduire dans quelques mois par une inflexion de la courbe des demandeurs d'emplois. Quelle sera l'ampleur de cette inflexion ? Je ne suis pas en état de le dire à l'heure actuelle mais tout est mis en œuvre pour obtenir des résultats positifs.

– Mais désormais n'assimile-t-on pas presque systématiquement modernisation et licenciements ? Comment donc lutter contre cette idée qui devient dangereusement dominante ?

– C'est vrai pour le secteur public, pour certains chefs d'entreprise et aussi pour un certain nombre de responsables administratifs : on assimile un peu trop rapidement modernisation d'une entreprise et chiffre de licenciement du personnel. C'est une approche qui me paraît un peu courte, un peu étroite par rapport au problème, tel qu'on doit le poser. Quand il y a des difficultés dans une entreprise, je suis effectivement convaincu que peuvent se poser des problèmes d'effectifs. Mais je suis aussi convaincu que, entreprise par entreprise, il faut examiner tout ce que pourrait entraîner pour l'emploi une nouvelle organisation du travail, un effort considérable de formation des personnels voire, dans les cas où les entreprises peuvent continuer à avoir une activité économique acceptable, des possibilités de réduction du temps de travail.

L'idée que j'essaie donc de faire passer avec mes interlocuteurs, c'est de ne pas réfléchir uniquement en termes de disparitions d'emplois. Et cela je voudrais que ce soit la préoccupation de mon ministère et de tous ceux qui sont au contact des entreprises. A chaque fois qu'une entreprise bénéficie d'une aide de l'Etat pour sa modernisation, les interlocuteurs de cette entreprise devront avoir le souci d'examiner toutes les possibilités permettant d'éviter le strict licenciement. Je suis frappé de constater que, dans certaines entreprises, des initiatives sont prises qui permettent de sauver des emplois : nouvelles conceptions de l'organisation du travail, efforts considérables de formation, etc. Nous devons donc veiller à effectuer cette démarche dans tous les cas où c'est possible. Et d'abord dans tout ce qui dépend du secteur public. Car le secteur public doit montrer la voie.

(1) N.D.L.R. *Il s'agit d'entreprises dites intermédiaires créées par les jeunes. A titre d'exemple : une entreprise de petits services, comme un commerce itinérant rendu indispensable dans certaines zones de population dispersée.*

(2) « Libération » *précisait mercredi que le contrat formation-reclassement permettrait au salarié licencié de bénéficier pendant un an maximum du paiement de 60 à 70 % de son salaire brut. En fait, il ne s'agit que d'une hypothèse parmi d'autres actuellement à l'étude, la formule définitive ne pouvant naître qu'après négociation entre les partenaires sociaux.*

L'éditorial

Nouvelle-Calédonie: la voie étroite

PAR CLAUDE ESTIER

LA prolongation jusqu'au 30 juin de l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie demandée mercredi par le gouvernement au Parlement et approuvée par les socialistes n'est évidemment pas, en soi, une solution. Au terme de la journée qu'il a passée sur place et qui lui a permis d'entendre directement tous les points de vue en présence, cette prolongation est apparue au président de la République comme l'une des conditions nécessaires pour permettre de faire avancer le dialogue sur le plan Pisani. Dialogue qui suppose que soit assurée la sécurité des personnes et des biens aussi bien de la communauté caldoche que des Mélanésiens.

Sur ce point d'ailleurs l'accord aurait dû être général si, une fois encore, des considérations de politique partisane n'étaient venues envenimer le débat. Au lieu de contribuer à calmer le jeu, le R.p.r. continue à attiser les passions allant jusqu'à installer auprès du gouvernement de Dick Ukeiwé, un ancien préfet, membre de la direction du parti chiraquien et chargé d'entretenir chez les représentants caldoches le refus de toute évolution. Quant au Parti communiste, qui s'accommode fort bien de l'état d'urgence en Pologne, avec toutes ses conséquences dramatiques, il le dénonce en Nouvelle-Calédonie comme un « héritage colonial » ! Passons.

Tout cela montre que le gouvernement est aujourd'hui engagé sur une voie étroite, mais qui est bien la seule au bout de laquelle se trouve une solution d'avenir pour l'ensemble des Calédoniens dont il faudra bien, comme l'a encore dit le président de la République, qu'ils apprennent « à vivre ensemble ». Le grand mérite du plan Pisani, nous l'avons déjà souligné, c'est qu'il offre une réelle perspective et la possibilité de répondre à la fois aux aspirations du peuple canaque à la souveraineté sur son territoire et aux légitimes exigences des Caldoches quant aux garanties de leur maintien sur un sol qui est aussi devenu le leur.

François Mitterrand a été très clair au cours des entretiens qu'il a eus à Nouméa, et il a tiré dès son retour les conclusions qui lui paraissaient s'imposer pour que ces garanties soient encore plus clairement affirmées : l'annonce que les propositions faites le 7 janvier par le délégué du gouvernement seront complétées et précisées ; la mise en œuvre immédiate de dispositions destinées au renforcement de la base militaire de Nouméa, façon de faire savoir sans équivoque que la France entend maintenir son rôle et sa présence stratégique dans cette partie du monde ; enfin la décision de faire reprendre une activité économique normale en particulier dans les mines de nickel de la région de Thio.

Conclusions de bon sens qui dans un premier temps ont paru désarçonner l'opposition. On a même vu Jean Lecanuet, peu réputé pourtant pour sa tendresse envers le président de la République, féliciter celui-ci de s'être placé au-dessus des considérations partisanes. Mais ladite opposition est vite revenue à sa nature profonde qui est d'utiliser tous les terrains contre le gouvernement. On a même vu un député chiraquien demander des poursuites contre le leader des indépendantistes Jean-Marie Tjibaou, venu cette semaine à Paris avec l'intention d'expliquer aux différentes formations politiques – il a été reçu mercredi par Lionel Jospin – le point de vue de son mouvement. La droite qui n'en est pas à une contradiction près se scandalise donc qu'un citoyen français – Tjibaou, parce que canaque aurait-il perdu cette nationalité ? – séjourne librement à Paris et rencontre qui il veut. Le R.p.r. dénonce dans cette venue « un défi aux institutions et aux lois de la République » ! On voit où peut conduire la passion au service d'une mauvaise cause.

Elle peut conduire plus loin encore puisque tout porte à penser que les sabotages commis contre les mines de nickel de Thio et visant précisément à empêcher la reprise de l'activité économique souhaitée par François Mitterrand sont le fait de groupes d'extrême droite, animés peut-être par le Front national de Le Pen mais très directement liés au R.p.c.r. Il n'est que de lire les articles du correspondant sur place de « Minute », à qui, visiblement, toutes les portes sont ouvertes, pour être convaincu que les milieux extrémistes, agissant d'eux-mêmes ou manipulés de Paris, sont prêts à tout pour empêcher l'évolution pacifique que propose le plan Pisani.

C'est pourquoi la voie est étroite et commande d'agir à la fois avec détermination et avec prudence. S'il ne peut compter, parmi les forces politiques, que sur le soutien du Parti socialiste, le gouvernement peut aussi – et cela peut être déterminant – s'appuyer sur l'opinion publique métropolitaine dont plusieurs sondages montrent qu'elle a sur le problème de la Nouvelle-Calédonie une position nettement plus mesurée que celle des dirigeants de l'opposition et qu'elle est sensible aux efforts accomplis par le président de la République pour renouer le dialogue et avancer vers une solution. Puissent les plus lucides des Caldoches comprendre à temps qu'ils ne déclencheront pas une guerre civile en France pour la Nouvelle-Calédonie, et qu'ils assureront d'autant mieux leur maintien sur ce territoire qu'ils cesseront d'écouter ceux qui, aujourd'hui, se servent d'eux, à des fins qui n'ont rien à voir avec leur avenir.

LA REPUBLIQUE N'A PAS VIEILLI

Le socialisme ne se réduit pas au républicanisme. Mais il doit d'autant plus défendre les valeurs républicaines qu'elles n'ont pas épuisé leur contenu

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

IMPREVISIBLES socialistes ! Au moment où ils intègrent la modernisation dans leur patrimoine, ils remettent à l'ordre du jour la vieille formule « Liberté-Egalité-Fraternité », à travers le colloque organisé, le week-end dernier, par l'I.s.e.r. sur l'actualité des idéaux de la République. Pourtant le paradoxe n'est qu'apparent. Ancienne, l'expression du triptyque républicain gravé sur le frontispice de nos « lieux de mémoire », recouvre des valeurs qui, en 1985, demeurent au cœur du débat politique. La montée des thèses anti-égalitaristes, de l'extrême droite, la propagande en faveur d'un libéralisme débridé, et les perspectives offertes par le retour de la droite au pouvoir ne s'inscrivent-elles pas dans une remise en cause des principes républicains ?

La réflexion de Lionel Jospin sur la trilogie républicaine s'articule autour de trois axes. D'abord «l'ambiguïté de l'héritage républicain ». Elle provient de la complexité de l'héritage de la Révolution française qui peut proposer des « lectures bien différentes ». Elle naît aussi de l'« ambivalence des idéaux républicains ». En effet, « tout n'est pas donné en 1789-1793 ». Chaque République en passant par le Front populaire et le programme du Conseil national de la Résistance apporte sa pierre à l'édifice. Autrement dit, la constitution des idéaux de la République s'est faite par « strates successives ».

Deuxième axe de réflexion : « Le socialisme français est républicain mais ne doit pas être réduit à un républicanisme. » Pour Lionel Jospin, l'ancrage du socialisme dans la République relève d'une spécificité bien française au regard du socialisme britannique ou des pays nordiques qui se sont affirmés en présence de monarchies. D'autre part, la pensée socialiste est empreinte du concept républicain (Etat de droit, conquête du pouvoir par les élections). Mais selon le Premier secrétaire du P.s., le socialisme ne doit pas être réduit à un républicanisme : « La pensée socialiste a fait surgir l'idée de prolétariat. Au concept de liberté, elle substitue l'émancipation des travailleurs, la libération des peuples. Contre le nationalisme républicain, elle fait apparaître l'internationalisme. Contre l'Etat qui s'abstient, c'est l'Etat qui agit dans la vie économique et sociale. Contre l'individu, elle affirme l'homme qui se coalise. »

Enfin, troisièmement, « les valeurs républicaines doivent être préservées mais aussi épanouies et prolongées dans le socialisme ». Car, selon Jospin, des menaces planent actuellement. « Le Pen peut se défendre d'une attitude antirépublicaine. Mais lui et les siens sont les héritiers de courants historiques de la droite française qui n'ont jamais accepté la gueuse. » Quant à la droite traditionnelle, elle représente « le versant historique conservateur de l'héritage républicain », alors que les socialistes constituent « le versant progressiste ». Et Jospin de conclure : si les socialistes peuvent « reprocher de façon très claire à la partie de la droite extrême, de façon plus discrète à la droite conservatrice d'être infidèle par défaut aux valeurs de la République », ils ne doivent pas considérer pour autant qu'ils sont « les seuls républicains ».

Pourtant sur deux des idéaux républicains, la liberté et l'égalité, le clivage droite-gauche est de taille. A ceux qui pensent : « Rendons à la droite ce qui est de son ressort : la liberté. Rendons à la gauche ce qui lui revient : l'égalité. Car il faut choisir entre ces deux idéaux » (René Sédillot, « le Monde » 15.9.1984), Gérard Delfau, président de l'I.s.e.r. en appelle à Tocqueville pour refuser de choisir entre « ces deux aspirations qui sont au cœur même de notre conception de la démocratie depuis le XVIIIe siècle. » Pour lui, « la République est un bloc » qu'il faut défendre aujourd'hui « pour ne pas avoir, demain, à défendre le régime démocratique ».

Pour Colette Audry, directrice de l'I.s.e.r., chaque terme du triptyque implique les deux autres. Les valeurs républicaines doivent être d'autant plus défendues qu'« elles n'ont pas épuisé leur contenu...

(suite en page 6)



(suite de la page 5)

Nous pensons que la République est un régime en extension qui n'a jamais fini d'inscrire ses idéaux dans la réalité ». Des idéaux parmi lesquels on a un peu trop tendance à oublier « la fraternité » réhabilitée par la gauche sous une forme moderne : la solidarité.

Comment approfondir la République ? « En redéfinissant et en défendant l'humanisme », répond Renée Fregosi, directrice adjointe de l'I.s.e.r. Mais ce progrès de l'homme doit résulter des « luttes » politiques et sociales. Max Gallo souligne le rôle essentiel des « luttes républicaines » dans la reconnaissance et l'application des idéaux de la République. Au passage, il rapatrie dans le giron de la gauche une notion que la droite a la fâcheuse tendance de s'approprier : l'individualisme. « Le socialisme c'est l'individualisme accompli », fait-il remarquer en citant Jaurès.

Les dangers encourus par la République proviennent de l'extrême droite, qu'elle soit populaire (Le Pen) ou intellectuelle (le Grece). Mais aussi de la droite plus traditionnelle. « Chirac évoquait contre nous la République », rappelle Lionel Jospin en référence aux déclarations du patron du R.p.r. dans les mois qui ont suivi la victoire de la gauche en 1981. Ces attaques n'étaient rien d'autre que l'application d'une stratégie mise au point par « les nouveaux républicains » du Club de l'Horloge, et qui vise à prendre à contre-pied les valeurs de la gauche. « L'idée force du Club de l'Horloge est que le socialisme est antirépublicain », explique Alain Rollat, journaliste au « Monde ».

Enfin, dernière menace pour la République : le libéralisme dont on nous rebat les oreilles. « Il ne faut pas confondre les libertés économiques et les libertés politiques, explique Roger Frydman, professeur à Paris X. Le marché n'est pas le terrain privilégié de l'accomplissement des libertés individuelles. La liberté exigée par le marché est essentiellement celle des échanges, c'est-à-dire de la formation des prix. Or, cette liberté peut très bien entrer en concurrence avec la liberté politique, entendue comme liberté de disposer de soi-même, d'opinion ou d'association. S'il y a conflit entre ces deux libertés, historiquement, les libéraux ont toujours choisi la liberté économique. Il n'existe aucune fatalité entre le capitalisme et le libéralisme politique. On ne peut garantir la démocratie par les libertés économiques. Ce n'est pas un hasard si actuellement seuls des régimes autoritaires ont pu engager la réalisation du projet libéral, comme au Chili, au Brésil, en Uruguay. Seuls ces régimes disposent des moyens matériels coercitifs d'accompagnement du marché, et eux seuls peuvent avoir l'ambition intellectuelle de tirer les postulats du libéralisme avec le projet de figer la société dans une atomisation extrême. »

Prétendra-t-on encore que la trilogie républicaine est désuète ? Plus que jamais, « c'est autour de la notion de République que se livreront sans doute les batailles à venir ». ●

Errare Radiotum est

Difficile d'expliquer des choses qui paraissent simples. Et parfois naissent au fil de la plume des contresens. Dans l'article « Mariages et divorces en pays hertzien », des précisions s'imposent. D'abord Cité 96 et Canal 89 étaient deux projets distincts. Ce ne sont donc pas des kids de l'un qui formeront l'autre. Gilles Casanova, ensuite, était directeur de la station Canal 89 (même fonction aujourd'hui à 89,9). Ce n'est en aucun cas lui qui orchestra toutes les grandes manœuvres de couplages. Il reste toutefois que les mariages médias-écrits médias R.l.p. demeurent.

D.D.

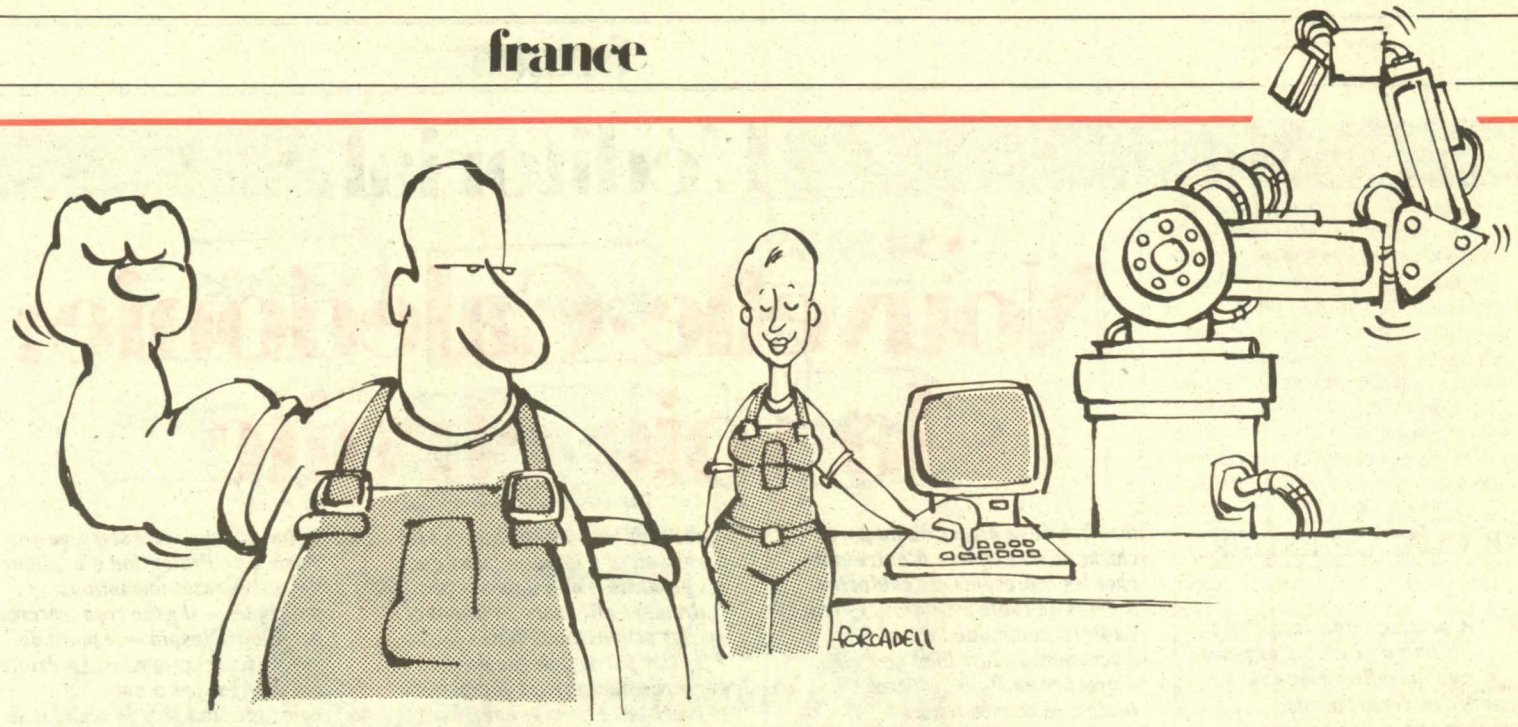

LES NOUVELLES DRESSEUSES DE PUCES

Certains métiers ont encore un sexe... D'autres pas. C'est le cas des nouvelles technologies où les femmes peuvent encore se qualifier à égalité avec les hommes

PAR MARTINE DUCOUSSET

MA puce, ma jolie. Minitel, je t'aime, Transpac, je craque. Ordinateur, mon bonheur. C'est la vie, ça. La vie façon 1985, le futur qui s'est déjà taillé une place dans notre quotidien. Aujourd'hui, pour être à la page, il faut penser en « tique » : informatique, bureautique, télématique, robotique... Formidable évolution, nouveau défi des Temps modernes. Et, pour les femmes, une fantastique carte à jouer.

Pour une raison bien simple : « La garantie de l'égalité professionnelle, qui nous tient, toutes, tellement à cœur, c'est par l'égalité devant les techniques, toutes les techniques, que nous l'obtiendrons d'abord, parce que nous sommes à l'ère des techniques », écrit Yvette Roudy dans son éditorial du dernier numéro de « Citoyennes ». Et le ministre des Droits de la femme poursuit : « Il n'est pas juste qu'on autorise enfin les femmes à s'initier à l'industrie du XIXe siècle, quand elle est caduque, et qu'elles laissent ainsi leur échapper les véritables enjeux de leur époque. Enjeux qui sont technologiques » (1).

En fait, plus c'est nouveau, plus les femmes ont de chances de se qualifier à égalité avec les hommes. Et, surtout, de trouver du travail. Une chaudronnière ou une plâtrière, même munie d'un C.a.p. tout aussi valable qu'un certificat masculin, court le risque de pointer longtemps à l'A.n.p.e. Le monde des hommes est ainsi fait que, bizarrement, certains métiers ont un sexe.

Avec les hautes technologies — qu'on appelle aussi nouvelles —, c'est différent : pas de tradition machiste, et aucune possibilité pour les misogynes d'avancer le moindre argument d'ordre physiologique pour justifier la discrimination. Manipuler un terminal, utiliser un logiciel ou élaborer une banque de données requièrent un cerveau. Pas des muscles.

Seul réel obstacle : la formation. Formation initiale d'abord : actuellement, les jeunes filles sont sous-représentées dans les filières scientifiques et techniques (11 % en mathématiques, mais 82 % en lettres). C'est bien connu, les dames ne comprennent rien aux chiffres. Qu'elles se gardent donc la littérature, c'est tellement plus féminin ! Et tant pis si 57 % des chômeurs de 16 à 25 ans sont des chômeuses.

Depuis son arrivée au ministère des Droits de la femme, Yvette Roudy s'est efforcée de remettre les pendules à l'heure. Avec, notamment, une campagne d'information lancée en avril 1984 sur le thème : « Orientons-nous toutes directions ». Et, plus récemment, la signature d'une convention passée avec Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Education nationale. Une convention prévoyant toute une série de mesures destinées à informer et sensibiliser aussi bien les jeunes filles que leurs parents et le personnel enseignant. Pour un objectif bien précis : atteindre, d'ici à 1990, la proportion de 30 % de filles dans les formations aujourd'hui encore chasses gardées masculines.

Autre écueil : la formation professionnelle des adultes. Et là, vraiment, les femmes ne sont pas gâtées. 28 % d'entre elles seulement en bénéficient, contre 72 % d'hommes. Comment donc s'initier aux nouvelles techniques quand la formation continue vous est à ce point barrée ? Comment éviter d'être à la traîne quand on vous confisque les moyens d'accéder à la connaissance ?

Yvette Roudy l'a clairement déclaré le 10 janvier dernier à Montpellier : « Il faut en finir avec « l'état d'arriération » dans lequel se trouvent les femmes en matière de technologie. » La solution ? « Une politique de multiplication de mise à niveau » dans les métiers de l'informatique. « Il faudra, a précisé le ministre des Droits de la femme, que les stages-pilotes et les expériences exceptionnelles deviennent la norme : nous préconiserons le rattrapage tant qu'il y aura ce clivage sexuel. »

Montpellier où, pendant toute une semaine, les 26 déléguées régionales du ministère se sont familiarisées avec des écrans et des claviers. Consoles, à nous deux ! En mai 1984, à Toulouse, ces mêmes déléguées avaient déjà planché sur quelques techniques en « tique » : informatique, bureautique et productique. A Montpellier, ville prochainement câblée en fibres optiques, elles se sont résolument tournées vers la télématique.

Car c'est l'avenir. Un avenir déjà là, et qu'il ne faut pas louper. Comme l'a expliqué Yvette Roudy, « au moment où 40 % des femmes travaillent, il est absurde qu'elles soient sous-formées ». Parce que, quand elles touchent leurs billes, les résultats sont là : 60 % des 1 500 femmes qui ont suivi un stage de formation en 1984 ont trouvé du travail. Dans la maintenance électronique, dans la technique en commande numérique, dans l'informatique industrielle et gestionnaire.

Et les expériences se multiplient : A l'I.u.t. de Sceaux (Hauts-de-Seine), vingt femmes demandeuses d'emploi suivent des cours sur la bureautique et l'informatique. A Montpellier, douze femmes apprennent à faire des films, s'exercent au magnétoscope, découvrent la vidéo. Histoire de devenir les camera-women et monteuses de demain dans un secteur tellement nouveau — la télévision locale câblée — que les hommes n'ont pas eu, encore, le temps de faire main basse dessus.

Le marché de la communication, marché du futur, est en pleine expansion : 40 % des produits restent à inventer. Dans dix ans, plus d'un quart de la population aura changé de qualification professionnelle. Pour les femmes, c'est le moment ou jamais. Ma puce, ma jolie. Tout ce qu'elles ont à faire, c'est de l'apprivoiser. Pour conjuguer demain sur le mode heureux. Et affranchi. ●



Pascal Lebrun

(1) *« Citoyennes », janvier 1985. C.n.d.i.f., 4, rue Bayard, 75008 Paris.*

VERS UN GRENELLE DU BATIMENT ?

La petite phrase du président sur la relance du bâtiment a mis du baume au cœur des patrons et des syndicalistes de ce secteur « sinistré » qui a perdu 300 000 emplois depuis cinq ans

PAR CLAUDE JADOUL

« L'ACTIVITE du bâtiment irradie l'ensemble de l'activité économique. » Cette déclaration du président de la République (d'il y a un peu moins d'un an), relayée par sa dernière prestation télévisée, n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Patrons et syndicalistes se frottent les mains. Même si, tant chez les employeurs qu'aux sièges des fédérations syndicales concernées, curieusement unanimes pour une fois, on a tendance à dire : « On ne peut juger à partir d'une déclaration. » Scepticisme de rigueur, mais une attente certaine. La « petite phrase » présidentielle a mis du baume au cœur. Et il en faut dans un « secteur sinistré », selon la déclaration de M. Brunier, le nouveau président de la F.n.b. (Fédération nationale du bâtiment).

Pourquoi le cacher, la situation du secteur n'est pas brillante. 5 000 faillites en 1984, 70 000 pertes d'emplois sur la même période (les syndicats annoncent 100 000 unités), des carnets de commandes qui se vident, il y a de quoi être sérieusement inquiet. « Quand le bâtiment va, tout va », le vieil adage n'est guère de saison, du moins sur le terrain de l'emploi. Un homme comme Edmond Maire réclamait déjà cette « relance sélective » du B.t.p. dans une interview accordée à « l'Unité », il y a sept mois (1). Et il y a de bonnes raisons à cela.

« Notre parc immobilier en a bien besoin ; le rythme des licenciements est catastrophique », juge-t-on à la C.g.t. Même son de cloche à la C.f.d.t. où Bernard Petit-Jean et Jean-Pierre Peyre de la F.n.c.b. (Fédération nationale de la construction et du bois) confient que le niveau de l'activité du secteur a atteint un niveau inquiétant. « La barre fatidique de 420 000 constructions de logements par an est franchie. En 1984, elle est tombée à 300 000, ce qui vous explique bien notre inquiétude pour l'avenir. » Et ce point de vue est partagé par la F.n.b. Bernard Petit-Jean va jusqu'à affirmer : « On a l'impression que le bâtiment a été sacrifié sur l'autel de la relance de l'industrie. » En chœur, patrons et syndicalistes affirment que le « Fonds spécial grand travaux » a été amputé. « Pour combler quelques trous budgétaires », dit-on à la F.n.b. Et du côté de la C.f.d.t. et de la C.g.t., on est encore plus explicite. « On a « pris » trois milliards de crédit pour le B.t.p. au moment de la décision de restructurer certains secteurs industriels », précise, par exemple, Bernard Petit-Jean. Un concert de lamentations.

Le raisonnement de la C.f.d.t. se fonde sur quelques axes simples, généralement partagés par les autres syndicats. Tous, par exemple, réclament la réunion d'une conférence tripartite sur l'avenir du secteur, où pouvoirs publics, patrons et syndicats pourraient se mettre d'accord sur quelques objectifs précis. D'abord réticente, la F.n.b.



Viva

semble bien, cette fois-ci, emboîter le pas à ses partenaires syndicalistes. Il n'est pas exclu d'ailleurs que cette réunion se déroule dans le courant du mois de février. « Nous souhaitons un Grenelle du B.t.p. », exprime Petit-Jean. Les raisons des uns et des autres sont assez simples à comprendre.

En chiffres notamment. Le B.t.p., ce n'est pas rien. C'est l'équivalent de la production agricole. Et cela représente, en grande masse, une fois et demie la production automobile et des transports terrestres. « C'est un gros secteur d'entraînement », disent les partenaires sociaux. Un exemple : la création d'un emploi dans le B.t.p. induit un autre emploi ailleurs. L'avantage n'est pas mince. Alain Boublil, conseiller pour l'industrie à l'Elysée, pouvait ainsi écrire « qu'un milliard de francs dépensé dans le Bâtiment-Génie civil engendre un milliard de demandes supplémentaires dans l'appareil de production » (2). Premier client du bois et de ses dérivés, de l'ameublement, du verre et de la mécanique, deuxième client de la fonderie et des industries du travail des métaux, troisième client des industries de la parachimie, du caoutchouc, des matières plastiques et du matériel électrique, quatrième client des produits pétroliers : oui, vraiment, le B.t.p. est un secteur de choix, lorsqu'il s'agit de pratiquer une « relance sélective ». Et ce gros secteur pourvoyeur de main-d'œuvre a un gros avantage, disent un certain nombre d'économistes (mais ils ne sont pas tous d'accord là-dessus) : il a une faible incidence sur l'inflation. La pénétration étrangère est relativement faible dans ce secteur : 15 % contre 35 % en moyenne.

« Une relance sélective du B.t.p. ne déséquilibre pas la balance commerciale », estime-t-on parmi la profession. « Le B.t.p. est un secteur où un supplément de main-d'œuvre profite le plus à l'économie nationale. Cette demande est, en effet, presque exclusivement satisfaite par les entreprises françaises. » Mieux : le B.t.p. peut contribuer au rééquilibrage des échanges commerciaux. C'est ainsi qu'en 1981 le secteur a permis de dégager 20 milliards de parts rapatriables pour les contrats à l'étranger. En tout état de cause, selon l'I.n.s.e.e., une relance du B.t.p. a une influence faible sur les prix. En effet, une incidence de deux points du taux de croissance de l'investissement logement entraîne une hausse variant de 0,4 % la première année à 0,5 % la cinquième année. Peu de risques de dérapage, en conséquence.

L'annonce présidentielle, soigneusement mûrie au cours d'arbitrages serrés, a donc des fondements sérieux. Cette décision est d'autant plus opportune que, depuis 1980, le secteur a perdu 300 000 emplois. « Cela représente 40 % des emplois perdus dans les secteurs industriels en 1982-1983 », dit Petit-Jean. Mais vrai aussi que l'expansion du B.t.p. s'est « nourrie » de l'inflation pendans le septennat précédent : l'inflation ronge les remboursements des crédits consentis, ce qui est particulièrement avantageux...

Toujours est-il que l'annonce de la relance réjouit les petits entrepreneurs régionaux. M. Brunier, président de la F.n.b., est du nombre. Son entreprise (Valenciennes) de 70 personnes s'apprête justement à licencier un tiers de son personnel. Dur, car il a des gens hautement qualifiés dans le B.t.p., des gens dont le départ signifie aussi un amoindrissement du savoir-faire global du secteur. Les entreprises régionales de 250 à 600 personnes, trop grosses pour se nourrir du marché local, trop petites pour affronter les marchés nationaux et internationaux, voient dans les mesures annoncées un véritable ballon d'oxygène, bien utile dans une période délicate. Reste à savoir si les collectivités locales et régionales joueront le jeu : de ce point de vue, on attend avec curiosité l'attitude qu'adoptera la droite, là ou elle règne depuis la décentralisation... ●

(1) « L'Unité » du 1er juin 1984.
(2) P.u.f. – « Constructions, cadre de vie et croissance ».

B.T.P.

Les principales mesures de relance

Le conseil des ministres, sur proposition de Paul Quilès, a adopté mercredi dernier un volet particulièrement incitatif pour assurer une « relance sélective » du secteur B.t.p. Mais, déjà l'an dernier, il faut le souligner, le nombre des prêts aidés avait augmenté dans des proportions sensibles.

● *ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ*

– le taux des prêts aidés à l'accession à la propriété (P.a.p.) sera réduit de 0,50 point au 1er février ;

– le plafond des réductions d'impôt relatives aux intérêts des emprunts contractés à partir du 1er janvier 1985 pour l'acquisition ou l'amélioration d'une résidence principale sera porté de 9 000 F à 12 000 F et le supplément par personne à charge de 1 500 F à 2 000 F ;

– les prêts d'épargne-logement pourront être utilisés pour financer l'acquisition d'une résidence secondaire, lorsque l'intéressé ne bénéficie pas d'un tel prêt pour une résidence principale.

● *LOGEMENTS LOCATIFS*

– la politique d'assouplissement des loyers des logements vacants du secteur privé, amorcée en 1984 et 1985, sera poursuivie ;

– les commissaires de la République veilleront à ce que les programmes P.l.a. donnent lieu à l'ouverture de chantiers dans les meilleurs délais ;

– un programme supplémentaire de 10 000 logements locatifs aidés sera engagé ;

– un programme complémentaire de réhabilitation de 20 000 logements H.l.m. sera lancé par le fonds spécial de grands travaux (4e tranche).

● *ÉCONOMIES D'ÉNERGIE*

Le plafond des travaux d'économies d'énergie ouvrant droit à réduction sera porté, pour les travaux réalisés à partir du 1er janvier 1985, de 8 000 F à 12 000 F et le supplément par personne à charge de 1 000 F à 2 000 F.

● *SOUTIEN DE L'ACTIVITÉ DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS*

– les crédits inscrits au budget de 1985 pour le secteur du bâtiment et des travaux publics seront engagés sans délai ;

– pour soutenir l'activité des entreprises de travaux publics, 700 millions de francs supplémentaires sont engagés sur la 4e tranche du fonds spécial de grands travaux, qui financeront des routes, des travaux de sécurité routière et d'autres infrastructures de transport.

BOLIVIE: LE BATEAU IVRE

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

La politique du pire mise en œuvre pour déstabiliser le gouvernement populaire de Siles Zuazo favorise le développement d'un état de désordre propice à la bonne marche d'« affaires » d'un type très spécial : trafic de drogue et contrebandes en tout genre où les militaires-gangsters excellent.

LA énième crise politique vient d'avoir lieu en Bolivie. Depuis octobre 1982, les gouvernements se succèdent et la situation économique empire. Instable, le gouvernement de la Bolivie l'est et, sans conteste, il détient le record en la matière, puisqu'il y a eu pendant ces deux années de régime démocratique trois ministres par portefeuille et un total de huit crises ministérielles importantes, on ne compte plus les petits remaniements. Mais la valse des ministres n'est que l'expression d'un malaise profond. Ce que vient de reconnaître le président Siles Zuazo, en annonçant des élections générales pour le 15 juin prochain ; elles étaient en effet prévues pour juin 1986.

La dernière crise en date vient de finir par la nomination d'une nouvelle équipe. Avec les membres de son parti M.n.r.l. et avec le concours de quelques figures indépendantes, le président Siles Zuazo a pu couvrir l'ensemble des postes. Non sans mal, puisque l'on raconte que bon nombre de fidèles auraient décliné les offres du président... Difficile de monter sur un navire ivre, surtout au moment où la perspective des prochaines élections générales laisse le gouvernement dans une situation des plus inconfortables, celle d'avoir à gérer les affaires courantes en attendant la relève démocratique. Et six mois c'est long, très long pour un gouvernement aux abois.

Avec un horizon électoral rapproché, les appétits politiques s'aiguisent, et la coalition au pouvoir n'a pas résisté. Déjà nombre de problèmes qui ont fragilisé le gouvernement de la gauche bolivienne trouvaient origine dans les divisions et les affrontements des partis de l'alliance au pouvoir, l'Union démocratique populaire a vécu ! Chaque parti maintenant essaie de se démarquer du pouvoir pour profiter du mécontentement populaire. Ainsi, les incertitudes qui planent sur la démocratie bolivienne prennent une nouvelle consistance, et Siles Zuazo apparaît comme de plus en plus isolé. Comment faire pour tenir encore six mois au beau milieu d'une crise économique sans précédent et avec une campagne électorale qui va sans doute accroître les dangers politiques ?

Les partis de l'U.d.p. ont donc quitté l'alliance gouvernementale, le Parti communiste et le Mouvement de gauche révolutionnaire n'acceptent plus les choix économiques et sociaux du pouvoir. La gauche politique ajoute ses voix à celles de la gauche syndicale pour fustiger un gouvernement qui n'a vraiment pas besoin d'un surcroît d'ennemis. Selon les syndicats, la politique de Siles Zuazo est « anti-ouvrière et il prend le risque de s'auto-isoler ». La droite, ses forces politiques très actives, mais aussi les comploteurs qui agissent dans les coulisses voient d'un très bon œil l'affrontement croissant entre forces de gauche. Cette droite n'a jamais vraiment accepté la présence d'une coalition « populaire » au gouvernement et, après de multiples coups d'Etat manqués, il se pourrait que la reconquête du pouvoir se fasse par la voie démocratique. Du moins le laissent ainsi entendre certains partis de droite disposés à jouer le jeu électoral, sûrs de l'emporter face au discrédit de la gauche.

Impopulaire, le gouvernement de Siles Zuazo l'est sans conteste. Face aux tentatives putschistes ou devant les manœuvres de déstabilisation menées par une droite omniprésente, on a pu voir les réponses unitaires des forces populaires ; mais cela ne fait plus illusion. Ces mobilisations ont eu lieu non pas tant pour défendre ce gouvernement que pour préserver les chances de la démocratie. Pendant les années 83 et 84, un consensus existait pour ne pas permettre le retour des militaires... aujourd'hui ce « front civique » semble bien mal en point.

Comment expliquer cette rapide déroute ? Le gouvernement de Siles Zuazo a ouvert un formidable espace de liberté dans ce pays. Liberté d'expression, libertés publiques, des luxes auxquels les Boliviens n'étaient pas habitués.

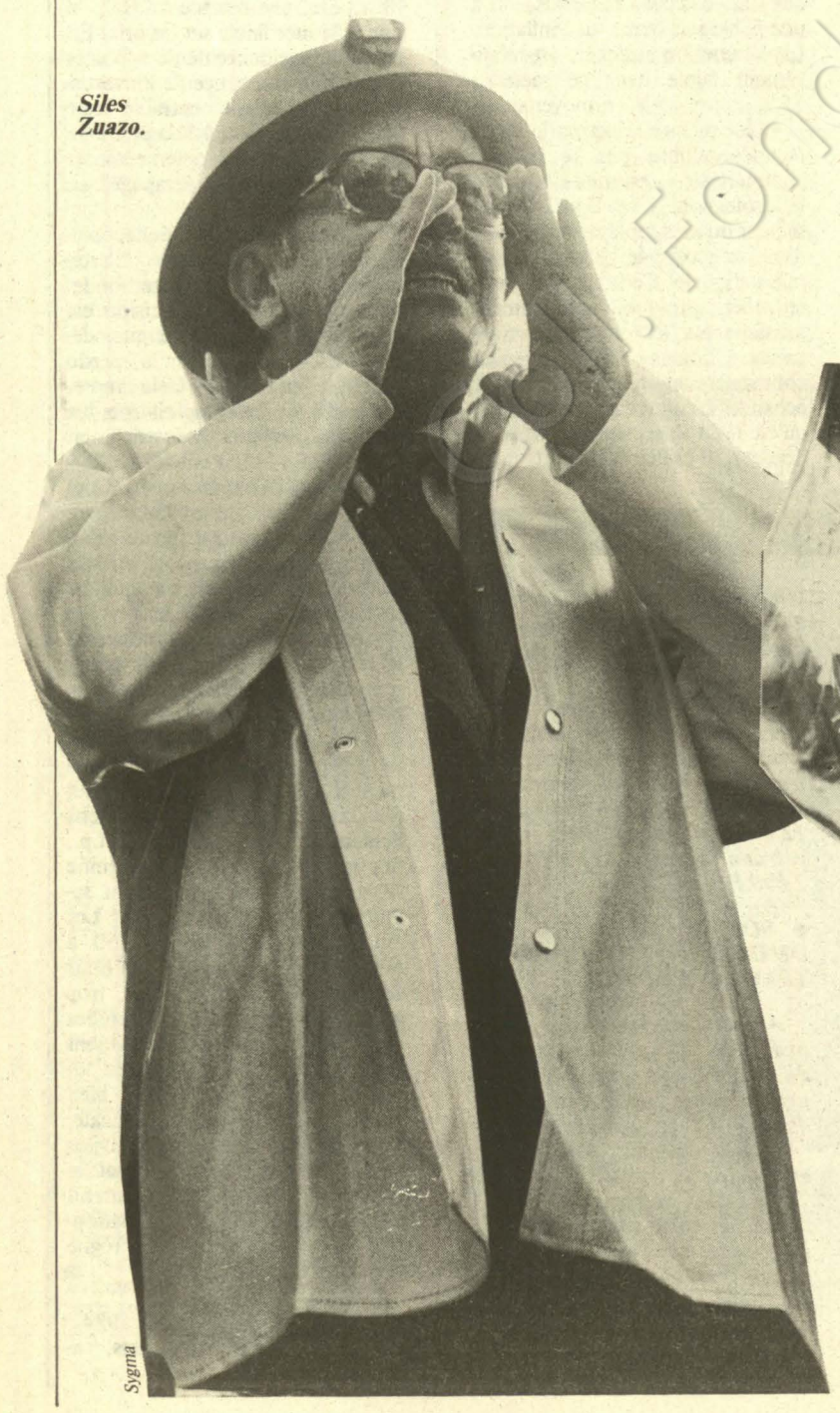

Siles Zuazo.

Sygma



Gamma

Mineurs boliviens.



A.f.p.

Politique internationale

PROCHE-ORIENT

Retour des supergrands sur la scène

Pas une véritable surprise, mais une confirmation nécessaire, c'est ainsi que les milieux diplomatiques européens ont reçu les déclarations du conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité nationale, Robert Mac Farlane, et concernant le Proche-Orient. Selon Mac Farlane, les deux Grands auraient décidé lors de leur dernière rencontre à Genève « d'échanger leurs vues, de discuter à haut niveau sur la manière dont ils voient les problèmes du Proche-Orient ». Dont acte, les superpuissances ont engagé des discussions qui vont au-delà des problèmes d'armement.

Longtemps refusée par les Etats-Unis, la « rentrée » de l'U.r.s.s. sur la scène diplomatique de cette région apparaissait comme inévitable pour sortir de l'impasse actuelle. Et même si « échange de vues » ne veut pas dire négociation, cette déclaration de Mac Farlane consacre un glissement dans la position américaine naguère très intransigeante ; sans doute Washington ne fait que prendre acte de la réussite de l'offensive diplomatique menée par l'U.r.s.s. dans certains pays comme la Jordanie, l'Irak et même l'Egypte, pays avec lequel Moscou vient de rétablir des relations d'Etat á Etat.

Mais il est vrai aussi que toute amorce de négociation américano-soviétique entraîne une nouvelle distribution géopolitique, et elle peut signifier à terme l'évincement d'autres puissances régionales ou extra-régionales — comme la France — qui avaient pensé pouvoir jouer un rôle au Proche-Orient.

C.F.-L.

QUEBEC

La révision déchirante

« Il y a des interventions chirurgicales nécessaires », a dit René Lévesque au congrès extraordinaire du Parti québécois samedi dernier (1). Extraordinaire ce congrès, parce qu'il revient sur l'article 1 du programme du P.q. qui faisait de la souveraineté l'enjeu essentiel des prochaines élections générales. Ce qui revenait à dire qu'un vote pour le P.q. correspondrait à un vote pour la souveraineté du Québec.

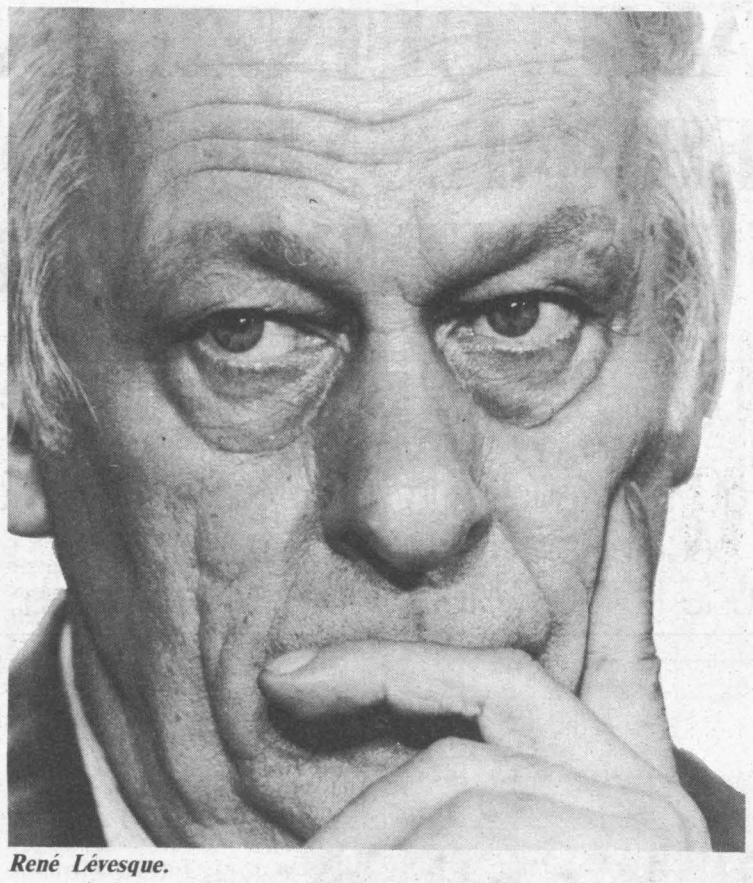

René Lévesque.

Les deux tiers des délégués du congrès du 19 janvier ont choisi de supprimer cet article et d'y substituer un simple rappel de ce qui reste l'objectif à atteindre sans qu'en soient précisées les modalités ; l'article 1 est donc devenu : « Le Parti québécois a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec. »

Révision déchirante qui s'explique par une double modification du paysage politique canadien :

1 - L'arrivée du conservateur Brian Mulroney à Ottawa en septembre dernier. Le P.q., qui ne présente pas de candidats aux élections fédérales, a fait campagne pour les conservateurs afin de se débarrasser des libéraux. Mulroney, qui ne tient pas non plus à voir le Parti libéral du Québec renaître de ses cendres, se dit prêt à faire ce qu'il faut pour que le Québec trouve sa juste place au sein de l'ensemble canadien et invite René Lévesque à la discuter.

2 - L'opinion publique québécoise a évolué depuis le référendum de 1980 sur la souveraineté associative. Elle peut penser aujourd'hui que les ouvertures faites par Mulroney permettent de préserver les intérêts essentiels de la province et que René Lévesque a trouvé un interlocuteur à Ottawa. Les positions branchées sur l'indépendance, motivées en grande partie par l'attitude intransigeante, voire vindicative de Trudeau, n'apparaissent plus d'actualité, comme en témoigne un récent sondage : il n'y a plus aujourd'hui que 19 % de Québécois indépendantistes, alors que 40 % s'étaient prononcés pour le référendum de 1980.

Les « révisionnistes » l'ont donc largement emporté samedi dernier sur les « orthodoxes » dont les démissions du gouvernement, du groupe parlementaire et du parti se sont multipliées ces dernières semaines, autant de gestes et de décisions vécus douloureusement de part et d'autre, et qui laisseront des cicatrices. Première crise de croissance d'un parti qui n'a pas encore formalisé, « codifié » ses différences de façon à les vivre pacifiquement (tel le Parti socialiste français), et qui risque d'entraîner le départ de nombreux militants que René Lévesque ne cherchera pas, a-t-il déclaré, à retenir.

Les élections provinciales peuvent avoir lieu avant l'été ou à l'automne 85. Il semble que, sauf raison de santé, René Lévesque soit prêt à repartir pour un nouveau mandat. Les sondages en faveur du P.q. sont passées de 20 % en juillet 84 à 41 % en janvier 85, ramenant le parti libéral de Bourassa de 65 % à 49 %. Tous les espoirs lui sont donc permis, d'autant que les résultats économiques, après des mesures de rigueur nécessairement impopulaires, sont encourageants. Il y a beaucoup à méditer pour les socialistes français sur ce qui se passe au Québec...

VERONIQUE NEIERTZ

(1) *Véronique Neiertz représentait le P.s. français au Congrès du Parti québécois.*

POLOGNE

La hiérarchie s'en tire bien !

Le procès des assassins du père Popieluszko se poursuit dans la petite ville de Torun. Les témoins défilent à la barre avec l'espoir que petit à petit la trame secrète de ce drame voie le jour. Même si les autorités polonaises ne veulent pas tirer toutes les conséquences de cette affaire — et pour cause, de très hautes personnalités du régime pourraient être atteintes, et Jaruzelski ne peut pas se payer le luxe d'une crise profonde —, l'opinion publique sait maintenant à quoi s'en tenir.

Les déclarations de Waldemar Chorostowski, le chauffeur du prêtre assassiné, semblent avoir mis en évidence quelques faits importants qui pourraient contredire la thèse des accusés, selon laquelle il s'agissait simplement d'intimider l'aumônier des ouvriers des aciéries de Varsovie. L'enlèvement très bien préparé n'a laissé aucune chance à Jerzy Popieluszko qui, après avoir été battu par le capitaine Piotrowsky et par le lieutenant Chmielewski, est enfermé dans le coffre de la voiture.

Moins de trois heures après le début de son enlèvement, le corps du prêtre était jeté dans un lac dans les environs de Torun. Nombre de mystères restent encore dans l'ombre. Les déclarations de Piotrowski ont bien montré la responsabilité politique du ministère de l'Intérieur, notamment en racontant le détail des réunions tenues pour décider des activités d'intimidation envers les milieux religieux polonais. Mais, en ce qui concerne cet assassinat, le capitaine Piotrowski n'a pas compromis la hiérarchie policière. Et la question la plus importante aujourd'hui réside justement là : à quel niveau de la hiérarchie la décision de l'enlèvement a été prise ? A Torun et à Varsovie, une autre question brûle déjà les lèvres, l'Eglise polonaise acceptera-t-elle la thèse officielle ?

CARAÏBES

Des îles au soleil pas si tranquilles que ça...

A la Jamaïque, petite île des Caraïbes anglophones, le pouvoir en place est souvent cité par l'administration américaine comme un « exemple de démocratie ». L'abstention des partis de gauche a permis aux conservateurs du « parti travailliste » de contrôler le Parlement et le gouvernement. Plusieurs dévaluations de la monnaie ont mis en évidence la profondeur d'une crise économique que les autorités ont fait semblant d'ignorer pendant les dernières années.

Mais d'une façon spontanée et sans recevoir de mots d'ordre des partis politiques, des milliers de personnes sont descendues dans les rues de la capitale Kingston, pour protester contre les hausses de prix décrétées par le gouvernement. Après les émeutes qui ont eu lieu en république Dominicaine à la fin de l'année dernière, voilà maintenant le tour de faits similaires dans une autre île de la mer des Caraïbes. Plus de dix morts et des dizaines de blessés ont été recensés dans les hôpitaux jamaïquains.

Reagan commence son deuxième mandat à la Maison-Blanche, et on sait que la région centre-américaine constitue une priorité pour son gouvernement, les troubles à la Jamaïque et la situation toujours tendue dans quelques îles voisines, vont obliger l'administration américaine à regarder de plus près la situation dans le bassin des Caraïbes. La misère, l'exploitation économique et l'injustice sociale sont à l'origine de ces troubles, et pour les résoudre, les navires de guerre américains qui sillonnent la mer des Caraïbes sont impuissants. On ne peut pas refaire le coup de la Grenade à chaque fois. Et en plus, à la Jamaïque il n'y a pas de Cubains, et il s'agit d'un gouvernement ami de Washington.

● *Une erreur typographique dans notre numéro de la semaine dernière a situé « en 1975 » l'entrée des troupes vietnamiennes à Pnom Penh. C'est évidemment « en 1979 » qu'il fallait lire.*

Par ailleurs, une campagne d'alphabétisation et des mesures d'ordre social urgentes pouvaient laisser augurer une plus grande stabilité. C'était sans compter avec l'héritage des généraux qui avaient laissé un pays délabré économiquement et socialement exsangue. Le tissu social bolivien accumule les plaies, et le régime dictatoral n'a rien arrangé, au contraire. L'appareil économique, déjà pauvrement équipé, a mal résisté aux traitements de force que lui ont appliqués des soldats-gangsters peu soucieux de rigueur économique et méconnaissant volontairement l'intérêt national.

La contrebande d'alcool et de cigarettes, les trafics d'armes, d'or, de voitures et le plus rentable de tous, le trafic de drogue, sont devenus — sous l'empire de militaires de haut rang — la base même de l'économie nationale. Cet héritage n'est pas non plus conjoncturel, les fondements de la société bolivienne traditionnelle ont été détruits. La corruption administrative érigée en système, les mauvaises habitudes des militaires et des forces armées qui peuvent vivre en autarcie, avec les bénéfices produits par d'immenses propriétés de terre et avec l'argent qu'ils reçoivent en paiement des quelques yeux bien fermés et au bon moment, la formidable extension de la culture de coca et les devises que son exportation rapporte sont tous des éléments que le gouvernement démocratique a trouvés en son chemin. Impossible de lui demander de les résoudre rapidement. Dans ce sens, la Bolivie n'est que la caricature atroce et tragique d'une situation qu'ont connue à des degrés sans doute différents la plupart de ses voisins ayant vécu sous des régimes militaires aux sources communes d'inspiration. Le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, le Chili, le Paraguay n'ont pas atteint le même chemin d'avilissement de leurs sociétés. La liberté a du mal à se frayer un chemin dans ces conditions.

Les mêmes qui ont semé les graines de violence et d'injustice, qui éclosent actuellement, sont maintenant les premiers à attaquer et à censurer le gouvernement. En effet, les dirigeants de la Confédération des entrepreneurs privés, peu critiques sous le régime des généraux, donnent maintenant de la voix. Toutes les mesures économiques prises par le gouvernement de Siles Zuazo ont été sévèrement critiquées par les entrepreneurs. Pas une seule des multiples concessions n'a trouvé grâce aux yeux d'un patronat subitement préoccupé non pas par l'état calamiteux des entreprises et par la misère des travailleurs ou par le manque de devises dû à l'effondrement des exportations traditionnelles, mais par « la communisation du pays ».

Le désordre paie

L'arme principale du patronat se trouve dans le refus pur et simple d'appliquer les directives du gouvernement en matière de salaires ou d'embauche. Ils peuvent mettre ainsi en route une spirale redoutable de grèves et de protestations sociales qui nourrissent ensuite les attaques patronales contre le gouvernement. Cercle vicieux et dangereux.

Cette stratégie du pire favorise le développement d'un état de désordre généralisé qui ne peut être que bénéfique pour la bonne marche des « affaires » d'un type très spécial. Cet état des choses garantit l'existence d'une main-d'œuvre bon marché, docile et famélique, prête à être employée dans n'importe quel travail. C'est aussi en favorisant le désordre qu'on peut mieux organiser les trafics trans-frontières vers le Brésil, l'Argentine, la Colombie, les Etats-Unis... Pendant que, à force des promesses non tenues, situation économique oblige, le gouvernement devient impopulaire, les trafics, contrebande et autres « affaires » continuent de plus belle. Le désordre paie !

En refusant de limoger un certain nombre de fonctionnaires dès son arrivée au pouvoir, le président Siles Zuazo a laissé la porte ouverte à des personnages au passé douteux qui continuent à vider les fonds publics. Un journaliste espagnol rapportait au mois de mai 1984 les faits suivants : « A 5 heures du matin, les Boliviens font la queue devant les boulangeries pour acheter le peu de pain qui se trouve en vente, la moitié de la farine envoyée par les Etats-Unis au titre de l'aide alimentaire est détournée par des fonctionnaires de l'administration qui vont la vendre au Pérou (1). » A l'ombre de la tolérance et de la générosité du gouvernement, ces partisans des régimes forts et des affaires faciles, incrustés dans la fonction publique, continuent à travailler tout en aidant à discréditer l'équipe au pouvoir. Pour les paysans des campagnes reculées, pour les mineurs de Santa Cruz, la cause est entendue, « tout le monde vole, même le gouvernement ! »

L'opposition syndicale aux successives propositions économiques du gouvernement fait partie elle aussi du paysage quotidien bolivien. A La Paz — la mal-nommée capitale du pays — les journaux tiennent une rubrique intitulée : « Journal des grèves et des arrêts de travail » où apparaît chaque jour la longue liste des conflits sociaux.

(suite en page 10)

(suite de la page 9)

La Cob (confédération ouvrière bolivienne) ne rate pas une seule occasion de tirer — à boulets rouges, il est vrai — sur le gouvernement. Juan Lechin, 70 ans, a toujours été un adversaire farouche de l'actuel président de la République. Ces deux hommes du même âge, Siles Zuazo a 73 ans, se sont déjà affrontés lors du premier passage de ce dernier à la tête de l'Etat en 1956. Maintenant la rupture entre la Cob et le gouvernement est totale. Les mesures de redressement économique prononcées par Zuazo n'ont pas été bien accueillies dans les centres miniers. Le F.m.i. fait pression sur les dirigeants boliviens pour les inciter à appliquer les célèbres recettes de cette institution financière. Selon des observateurs sur place, ces mesures « sont irréalistes et peu populaires », mais l'acharnement du F.m.i. vient du fait que la Bolivie est le premier pays sud-américain qui suspend les paiements de la dette extérieure — publique et privée. Sans doute un mauvais exemple dont les banquiers internationaux se seraient volontiers passés.

Avec un taux d'inflation annuel (2 000 %) qui dépasse l'imagination de tout économiste européen et avec six dévaluations du peso bolivien depuis octobre 1982, l'économie bolivienne est en perdition. Cette situation donne des ailes aux syndicalistes de la Cob où les trotskystes détiennent la majorité. Appuyé sur ses bases très combatives, et ne craignant pas de faire le jeu des putschistes, Lechin refuse de prendre part à l'exercice du pouvoir. Au mois d'août 1983, Siles Zuazo avait proposé une forme de « cogouvernement » aux dirigeants de la centrale syndicale.

A coups de coca-dollars

Il est vrai que la situation se prête à toutes les surenchères et qu'il est parfois difficile de ne pas suivre la vague d'un mécontentement populaire qui monte. Le problème c'est que, après Siles Zuazo, Lechin et la Cob risquent de retrouver non pas une démocratie et un espace politique pour revendiquer librement, mais plutôt une dictature comme celle qui a enfoncé la Bolivie dans le marasme actuel. Les raisons de la colère sont nombreuses et justifiées, les conséquences de la chute du gouvernement démocratique ne sont elles que trop connues.

Les rumeurs courent tous les jours à La Paz, à Cochabamba ou à Santa Cruz, faisant état d'un imminent coup d'Etat. Personne ne peut dire aujourd'hui si Siles Zuazo parviendra à passer le pouvoir à des civils et si les élections du mois de juin auront lieu. Les militaires et les « seigneurs de la montagne » détiennent encore un pouvoir non négligeable. Ils ont acheté à coups de coca-dollars une bonne partie de l'administration. Les narco-trafiquants ont mis sur pied de véritables armées privées qui peuvent faire face aux forces gouvernementales.

La crise économique n'a pas épargné les pays voisins, et si les nouvelles autorités argentines et brésiliennes peuvent voir d'un bon œil les démocrates au pouvoir à La Paz, il est aussi certain qu'elles ne pourront pas aider économiquement ce voisin si fragile. Par ailleurs, et dans l'entourage de Siles Zuazo on le reconnaît avec un certain découragement, l'aide internationale n'a pas été à la hauteur des expectatives. Les pays européens, la France en particulier, doivent faire un effort pour permettre la renaissance de la Bolivie. Le sort de ce pays placé au cœur de l'Amérique du Sud peut être lourd de conséquences pour l'avenir de la démocratie dans toute cette région du monde. ●

(1) « El Pais », Madrid, 3 juin 1984.

ITALIE: QUINZE ANS DE TERRORISME "NOIR"... EN TOUTE IMPUNITE

L'attentat du Milan-Naples entre dans la logique de terreur et de déstabilisation entreprise voici une quinzaine d'années par l'extrême droite fasciste. Stratégie qui fait d'ailleurs long feu devant l'extraordinaire résistance du peuple italien, vacciné par Mussolini et endurci par une longue expérience du terrorisme.



Un wagon du Milan-Naples, après l'attentat.



Après l'attentat de la gare de Bologne qui fit 80 morts, en août 1980.

PAR MICHEL MATHIEU

(de notre correspondant à Rome)

A trois semaines de l'attentat contre le rapide Naples-Milan, il n'y a plus que les journaux de droite pour soutenir encore la thèse de l'attentat d'origine islamique, ce qui leur permet, au passage, d'entretenir une savante confusion entre les objectifs politiques de la « Djihad » islamique, d'Arafat et de Kadhafi. Pour appuyer leur argumentation, les chroniqueurs de « Il Popolo » (organe de la D.c.) et du « Tempo » (droite libérale) rappellent certains précédents de natures aussi diverses que l'attentat contre le pape, l'explosion de la bombe déposée en France sur le Marseille-Paris, ou les menaces publiques lancées contre l'Etat italien à l'occasion de l'arrestation des Libanais qui projetaient de faire sauter l'ambassade américaine à Rome à l'automne dernier.

Une démonstration qui ne convainc personne, dans l'état actuel des recherches, hormis certains cercles restreints de l'extrême droite traditionnellement représentés par le M.s.i. (Mouvement social italien) conduit par Giorgio Almirante. Ciriaco de Mita (leader de la D.c.) lui-même démentait dernièrement les propos de son propre organe : « Il est vrai que nous avons eu communication de préoccupations concernant de possibles attaques de rétorsion en provenance du terrorisme international, déclarait-il dernièrement à quelques journalistes, mais pour ce qui me concerne j'exclurais la possibilité que cet attentat puisse entrer dans une logique politique internationale. »

Une façon de renvoyer dos à dos les spéculations sur un complot ourdi à l'extérieur et la thèse d'une machination politique interne secrète destinée à renverser, à terme, les institutions démocratiques. Cependant, si l'on exclut l'accident et l'acte de folie (que les juges eux-mêmes ont écartés), on ne peut que se rendre à l'évidence que cet attentat entre dans la logique de terreur et de déstabilisation entreprise voici une quinzaine d'années par l'extrême droite fasciste, dont le coup d'envoi a été donné en 1969 avec l'attentat de « Piazza Fontana » à Milan, et dont l'avant-dernier épisode fut l'attentat contre la gare de Bologne, « soufflée » en pleine saison touristique le 4 août 1980.

On ne peut empêcher la mémoire de se laisser entraîner au jeu des superpositions d'images. Mêmes wagons déchiquetés, tôles tordues, gravats, même visages hallucinés des blessés soutenus par des pompiers ou par des sauveteurs volontaires, harassés et couverts de poussière. Comment, en effet, ne pas ajouter mentalement les 15 morts du 23 décembre dernier aux 80 morts de ce que tout le monde appelle ici désormais la « strage di Bologna » ? Paresse intellectuelle, recherche à tout prix d'un coupable ? Voire. Après quinze années de terrorisme « noir », on ne peut repartir de zéro à chaque fois et faire table rase de l'expérience du passé.

Ne pas tenir compte de la dizaine d'attentats plus ou moins graves opérés ces dix dernières années contre la ligne de chemin de fer qui relie Florence à Bologne, et « oublier » que les mouvements de subversion fasciste ont élaboré toute une théorie sur les motivations des attentats contre les installations ferroviaires serait une ingénuité criminelle. Cette théorie a été développée noir sur blanc et extorquée par la justice italienne au « killer » Mario Tuti en 1980, comme le soulignait dernièrement l'hebdomadaire « l'Espresso », dont voici quelques extraits : « Pour une action révolutionnaire de guérilla, les exemples qui peuvent donner les meilleurs enseignements sont indiscutablement « mutatis mutandis » la révolution cubaine et la lutte des guérilleros montaneros en Argentine. L'Italie en effet, comme ces pays d'Amérique latine, présente des conditions physiques et sociales favorables au développement d'une guérilla révolutionnaire. Le territoire de la nation est parcouru longitudinalement par une chaîne ininterrompue de montagnes. Il sera facile de provoquer l'interruption des communications ferroviaires qui raccordent les deux versants des Apennins ; à travers des actes de sabotage organisés contre les ponts, viaducs et tunnels, créant une progressive paralysie de l'économie de l'Etat. C'est précisément dans le gigantisme et la complexité de l'organisation du système que réside sa faiblesse, considérant qu'un dommage grave, à un point quelconque de l'appareil, peut paralyser tout un secteur de la vie nationale et avoir des répercussions sur tous les autres. »

Théologie à « l'emporte-pièce » capable cependant d'avoir ses adhérents et qui situe bien le niveau « théorique » des stratèges du terrorisme noir. Derrière ce discours, cependant, s'en cache un autre qui vise à atteindre l'Etat italien non seulement dans ses structures mais aussi dans son prestige et sa crédibilité.

Insuffisance de preuves...

« Qui acquittera-t-on cette fois-ci ? » interrogeait la foule regroupée dans la rue aux lendemains de l'attentat. Posée ainsi, la question est polémique, arrogante, mais aussi inquiétante, parce qu'elle reflète bien la révolte et le désespoir contenus d'une population lasse d'être la victime expiratoire d'un terrorisme aussi aveugle que contradictoire, qui n'en finit pas d'ensanglanter le pays. Lasse également de ces procès-fleuves qui s'étirent sur des années sans aboutir, et à la conclusion desquels on relâche pour insuffisance de preuves les rares suspects pris dans les filets de la justice.

Car, en effet, plus que la magistrature qui l'année dernière encore a démontré son efficacité, ce sont les hauts fonctionnaires de l'Etat et les politiciens de la majorité gouvernementale qui sont mis sur la sellette. Il est désormais du domaine public que les conclusions de la commission anti-Mafia n'ont pas été suivies d'effets et, pire, que certains dossiers confidentiels concernant des hommes politiques de premier plan sont inaccessibles à la magistrature elle-même. On se rappelle également qu'il a fallu attendre l'assassinat de plusieurs personnalités politiques, comme le député Pio La Torre, le président du consel Piersanti Mattarella, le général Dalla Chiesa et le juge Chinnici, pour que l'Etat central délègue à la magistrature un arsenal juridique efficace pour contre-attaquer l'extension de la criminalité organisée, devenue à son tour véritable pôle de subvention contre l'Etat.

L'allusion à la Mafia n'est d'ailleurs par innocente. Le juge Falcone, souvent cité dans ces colonnes, déclarait la semaine dernière à des journalistes qu'il était plus que probable qu'il existait une perméabilité et des points de contact pour des actions ponctuelles entre la Mafia et le terrorisme « noir », et qu'il serait vain désormais de vouloir mettre une étiquette trop circonscrite sur les délits de la Mafia ou ceux de la sbversion d'extrême droite, quand il s'agit d'actes criminels dirigés contre l'Etat ou ses représentants. Selon le juge Falcone, l'assassinat du président du conseil régional de Palerme, Piersanti Mattarella, pourrait être un cas typique de meurtre commandité par la Mafia à une organisation terroriste d'extrême droite.

Cette hypothèse semble être en partie confirmée par les résultats de récentes enquêtes qui avaient été au centre de l'attention du juge Chinnici, lequel avait en main le dossier de l'assassinat de Piersanti Mattarella. C'est par la presse que, peu de temps avant d'être assassiné à son tour, il avait en effet appris que trois « repentis avaient nommément accusé le terrorisme fasciste Giuseppe Valerio d'avoir exécuté le « contrat » pour le compte de la Mafia. Si ces révélations éclairent d'un jour nouveau les a priori politiques de cette organisation criminelle dont on a trop souvent voulu minimiser le rôle subversif, elles mettent également en évidence la tragique solitude des magistrats italiens.

Pour que la victoire puisse s'affirmer sur le terrain, il est indispensable que l'éthique de l'Etat l'emporte sur l'esprit de confraternité secrète répandue au sein du personnel politique, à l'intérieur et en marge des partis. Il entre dans les attributions de Giovanni Spadolini, ministre de la Défense, de rendre une image rassurante des services de sécurité quand ceux-ci font l'objet d'attaques qui mettent publiquement en doute la loyauté, l'indépendance et l'efficacité de ceux-ci. Mais pour que ces déclarations dépassent l'aspect formel et soient convaincantes, il faudrait que ces mêmes services de renseignements démontrent leur présence sur le terrain, ce qui est loin d'être le cas.

La plupart des informations en possession des juges, qui ont entre les mains les grands dossiers concernant la Mafia ou le terrorisme « noir », sont dues aux « repentis ». L'absence de soutien logistique des services de renseignements est une réalité objective. Malgré les refontes successives, les renseignements italiens n'ont jamais pu se débarrasser d'un certain brouillard qui entoure des actions, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne profitent pas ni à la restauration de leur image de marque ni aux institutions démocratiques. On se souvient comment, après l'attentat contre la gare de Bologne, le général Musumeci, numéro deux des services de renseignements, et le colonel Belmonte avaient brouillé les pistes de la justice sur les conseils de Francesco Pazeanse, actuellement réfugié aux Etats-Unis, et que l'on dit en relations étroites avec la C.i.a., qui fut mêlé au Krach de la banque Ambrosiano de Roberto Calvi lui-même, comme on le sait, en étroites relations avec Luco Gelli, le grand maître de la loge maçonnique P2.

Pour égarer la justice, on n'avait pas hésité alors à simuler un autre attentat. Une valise contenant des armes et des explosifs du même type que ceux utilisés pour l'attentat contre la gare de Bologne avait été déposée par les services de sécurité italiens en janvier 1981 sur le train direct Tarente-Milan. Ces mêmes services de sécurité avaient peaufiné en ajoutant pour faire bonne mesure deux billets d'avion pour Monaco de Bavière, afin d'orienter les magistrats vers un fantomatique groupe nazi allemand.

L'Etat de droit face au chantage

Outre l'action déjà condamnable de la falsification des preuves et de la couverture des assassins et de leurs mandants, cette action s'inscrit dans un scénario psychologique plus vaste, qui consiste à mettre en évidence les protections occultes dont jouissent les terroristes d'extrême droite et l'inefficacité de la justice à leur endroit. A la différence des Brigades rouges qui « ciblaient » leurs victimes en fonction de leur situation hiérarchique dans l'appareil de l'Etat, les terroristes d'extrême droite veulent démontrer la faiblesse de l'Etat et son incapacité à protéger la population et à punir les assassins. Dans leur idée, cette stratégie devrait déboucher sur une demande d'ordre de la part des populations et, par là, préparer le retour au fascisme au pouvoir en Italie.

Une stratégie qui fait long feu devant l'extraordinaire résistance du peuple italien vacciné par Mussolini des tentations trop radicales, et endurci par une grande expérience du terrorisme. La longue suite de scandales et d'attentats n'en présente cependant pas moins un danger pour les institutions de l'Etat. Personne, en effet, ne peut prévoir le degré de résistance d'une population prise en sandwich entre le terrorisme et la crise économique, qui vide les usines et gonfle chaque jour le nombre des sans emploi. C'est pourquoi il est vital pour le gouvernement de démontrer que l'Etat de droit est le plus fort face au chantage de la violence aveugle, et qu'il ne peut être asservi ou passivement complice d'une situation de dégradation des rapports de confiance entre les citoyens et l'Etat dont l'une des fonctions premières est la garantie de la protection civique des individus qui composent la nation. Cette fois-ci, l'enjeu est trop important pour que le crime puisse rester impuni. ●

R.F.A.: SOUS LA CLOCHE DU BROUILLARD POLLUANT

Personnes qui suffoquent dans la rue, restriction de la circulation privée, arrêt partiel ou total de la production industrielle, contraintes policières et mini-état d'urgence... La réalité vient de rattraper la fiction dans la Ruhr où un phénomène météorologique a provoqué un « smog » sans précédent.

PAR JEROME VAILLANT

(de notre envoyé spécial)

LA réalité vient de rattraper la fiction dans de larges régions d'Allemagne fédérale et en particulier dans la Ruhr. Il y a douze ans, le film de Wolfgang Menge intitulé « Smog » – smog pour brouillard polluant – avait mis les téléspectateurs ouest-allemands même les moins crédules en état de choc. Il leur avait montré sans détour les effets et les conséquences qu'auraient une alerte au brouillard polluant dans leur pays : personnes qui suffoquent dans la rue, accidents cardiaques et décès, restrictions de la circulation privée, arrêt partiel ou total de la production industrielle, contraintes policières dans le cadre d'un mini-état d'urgence...

Par souci d'actualité, la troisième chaîne de télévision a changé son programme jeudi 17 janvier pour projeter une nouvelle fois ce film, prenant toutefois la précaution d'indiquer à intervalles réguliers qu'il ne s'agissait pas d'un reportage du jour, mais du film télévisé de 1973 ! La réalité sur un point est au moins restée en deçà de la fiction : le brouillard polluant n'a pas fait de morts dans la Ruhr.

A l'origine de ce brouillard polluant, on trouve un phénomène d'inversion atmosphérique bien connu des météorologues : une masse d'air chaud vient se superposer à une masse d'air froid qui ne peut s'échapper. Dans la cloche d'air froid ainsi constituée s'amassent toutes les fumées nocives que produit notre société industrielle et urbaine : gaz d'échappement, fumées des usines et fumées domestiques, celles-ci étant d'autant plus abondantes en cet hiver rigoureux que, tout naturellement, les Allemands poussent leur chauffage comme dans le reste de l'Europe.

Deux jours seulement avant le déclenchement de l'alerte, la Rhénanie-Westphalie s'était donnée un plan d'urgence anti-smog plus sévère, adoptant des seuils de tolérance plus bas, ce qui a aussitôt fait dire aux mauvais esprits que le brouillard polluant était moins dû aux conditions atmosphériques qu'à l'arbitraire de l'administration. En fait, même les anciens seuils de tolérance ont été largement dépassés. Les dispositions actuelles prévoient qu'un premier seuil est franchi quand, entre autres, la concentration de bioxyde de soufre dans l'atmosphère, qui varie d'ordinaire entre 0,06 et 0,1 mg par mètre cube, est supérieure à 0,6 mg par mètre cube. Pendant cette première phase de l'alerte, le ministère de la Santé se contente d'adresser des recommandations aux usagers et aux entreprises pour stabiliser la situation.

Au-delà de 1,4 mg de bioxyde de soufre par mètre cube, toute circulation est interdite de 6 à 10 heures et de 15 à 20 heures dans les zones concernées, les usagers doivent réduire leur chauffage et les industries limiter leurs production ; les centrales thermiques sont tenues de n'utiliser que des combustibles pauvres en soufre. Au-delà de 1,7 mg par mètre cube, la cote d'alerte la plus élevée est atteinte, et toute circulation est interdite sauf pour les transports publics, les taxis, les ambulances, les pompiers, la police. L'administration se réservant le droit d'accorder cependant des laissez-passer exceptionnels sur demande motivée.

La cote d'alerte la plus élevée a été atteinte dans la Ruhr vendredi 18 janvier, et les mesures qui en découlent n'ont pu être reportées que deux jours plus tard, dans le courant de la journée du dimanche 20 janvier, le vent s'étant timidement levé sous l'action d'une zone de basse pression venue de l'Atlantique. Lundi, l'état de pré-alerte était cependant encore maintenu dans l'ensemble de la Ruhr. Cinq millions de personnes ont été concernées, et les téléspectateurs ont pu voir dans toute l'Allemagne les images inhabituelles des grands centres urbains de la Ruhr vidés de leurs voitures et quasiment désertés par les habitants, sous un soleil qui n'arrivait pas à percer la cloche de brouillard polluant. Beaucoup de travailleurs avaient, dès le déclenchement de la première phase d'alerte, laissé leur voiture à la maison, si bien que le chaos redouté ne se produisit pas.

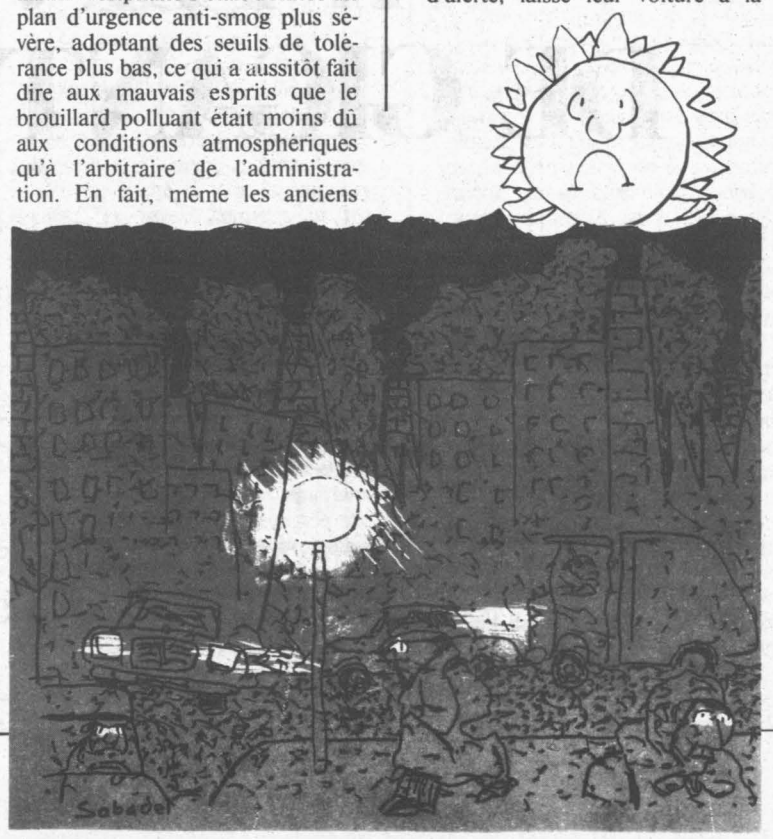

On enregistra au pire des engorgements dans les gares et une ruée sur les taxis et les autobus.

L'alerte au brouillard polluant a tout de suite pris une dimension politique dans un Land – la Rhénanie-Westphalie est le plus grand Land de R.f.a. par la population – où l'on votera en mai prochain. Elle apporte tout d'abord de l'eau aux moulins de ceux qui réclament une introduction plus rapide des pots catalytiques et de filtres dépolluants dans les centrales thermiques au charbon et au lignite. C'est là un argument de plus pour les Verts. Du moins les sociaux-démocrates au pouvoir à Düsseldorf depuis 1966 pourront-ils faire valoir devant leurs électeurs qu'ils ont su mettre au point et faire appliquer un plan d'urgence anti-smog qui cherche son pareil dans les autres Länder de R.f.a., à l'exception de la Hesse.

Du côté chrétien-démocrate, on fait remarquer que si le gouvernement avait davantage misé sur le nucléaire, les émanations de soufre dues à la combustion de lignite auraient pu être limitées. Critique étonnante quand on songe que la C.d.u. n'envisage nullement l'abandon du lignite pour la production d'électricité en Rhénanie-Westphalie et que le gouvernement Kohl s'est prononcé pour des mesures de protection de l'environnement nettement moins drastiques que celles en vigueur dans ce Land.

L'alerte a pourtant fait apparaître des insuffisances et des contradictions dans les mesures prises par le ministère du Travail et de la Santé en Rhénanie-Westphalie. Les villes de Düsseldorf, Cologne et Bonn, parce que situées dans la vallée du Rhin où souffle habituellement un bon vent, n'ont pas été incluses dans le plan d'urgence. Or, la concentration de bioxyde de soufre dans le ciel de ces villes aurait au moins justifié le déclenchement d'une alerte de cote 2. Il ne faisait pas bon se promener dans Cologne dimanche dernier, où, la situation s'étant brusquement détériorée alors qu'elle s'améliorait dans la Ruhr, une forte odeur de suie vous prenait à la gorge. Un amendement remédiera prochainement à cet oubli. Par ailleurs, les administrations mal préparées ont été débordées, en particulier par les demandes de ceux qui voulaient bénéficier d'une autorisation exceptionnelle d'utiliser leurs véhicules malgré l'interdiction...

Du moins la Ruhr, qui craignait de voir une nouvelle fois confirmer sa réputation de région polluée et malsaine, a-t-elle eu la consolation de n'être pas la seule en Allemagne ou même en Europe à avoir subi le brouillard polluant. L'alerte a été donnée également à Berlin et à Kassel ainsi qu'à Liège et à Charleroy en Belgique. Et d'autres régions auraient sans doute connu le même sort si, comme la Ruhr, elles ne disposaient d'un plan d'alerte contre le brouillard polluant.

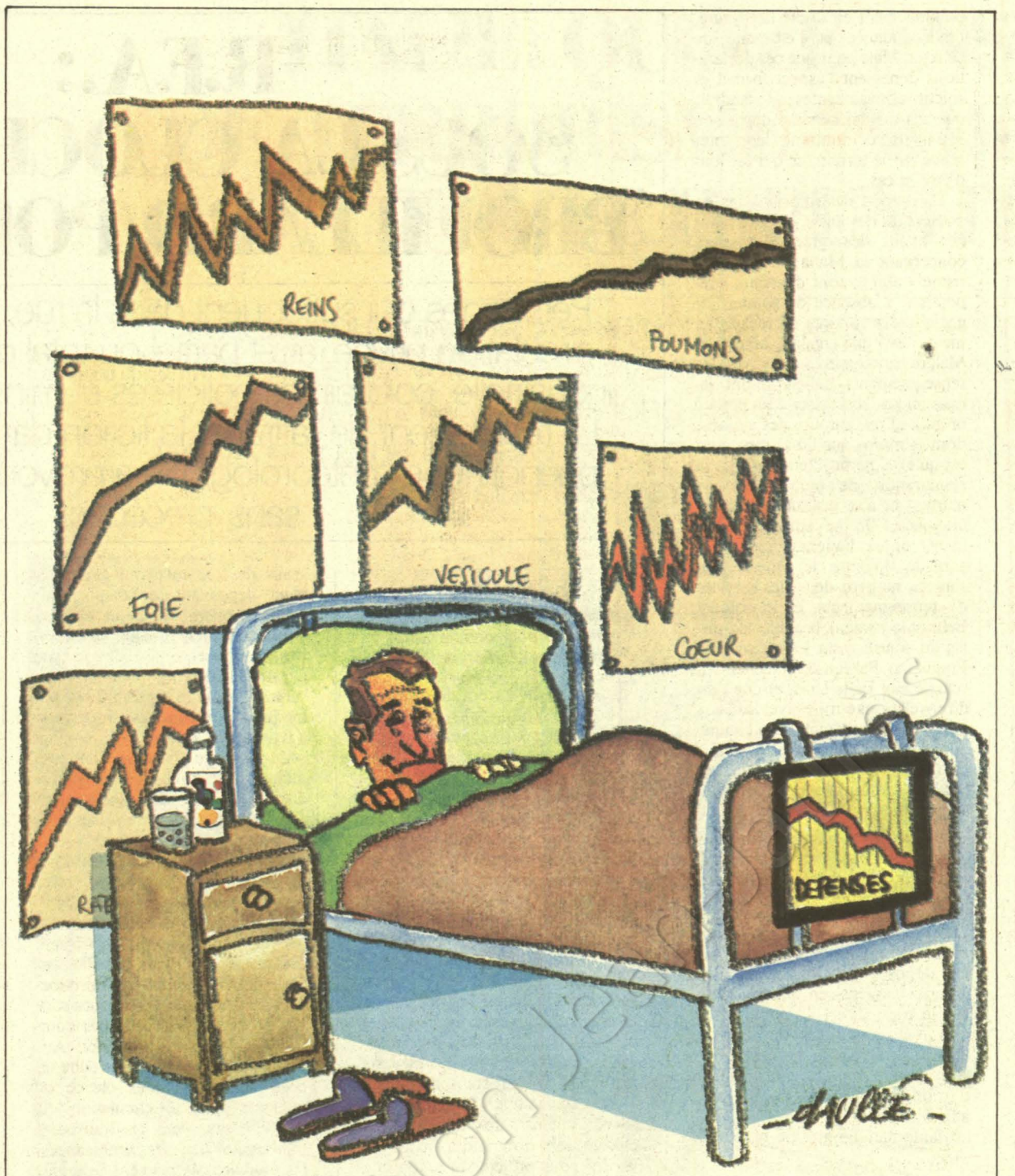

SANTE, ETAT D'URGENCE

II. L'HOPITAL ATTEINT DE GIGANTISME

Le système du prix de journée qui fit les beaux jours de l'hôpital était en train de l'asphyxier. Des réformes, devenues urgentes, ont été adoptées depuis 1981 : statuts des médecins hospitaliers, départementalisation et budget global.
Mais les médecins redoutent toujours la mise en place de supermandarins entre les mains desquels seraient concentrés pouvoir économique et pouvoir médical.

PAR PIERRE-YVES POINDRON

L'HÔPITAL est en pleine mutation. C'est devenu une banalité de le dire, l'hôpital a connu, à la fin des années soixante, une formidable crise de croissance. Ses habits, taillés sur mesure, commencent à le gêner aux entournures. L'Hôpital avec un grand H a grandi trop vite.

Ici et là, on a vu fleurir des centres hospitaliers, chacun plus beau, plus grand que l'établissement voisin, tandis que les services se multipliaient. Les médecins hospitaliers finissent par lancer ce cri d'alarme : l'hôpital se balkanise, divisé en autant de petits territoires, enjeux de luttes intestines. Et de fait, comme le note Edmond Hervé : « Des cloisons étanches se sont élevées entre les différents services, les gestionnaires sont isolés des praticiens, les infirmières ont du mal à communiquer... ». Les médecins eux-mêmes sont à l'étroit dans ce carcan, surtout les jeunes qui désespèrent d'accéder au faite de la pyramide hiérarchique.

Soumis à de fortes doses d'hormones de croissance injectées à coups de « prix de journée en veux-tu en voilà », l'hôpital a crû, prospère, il est aujourd'hui secoué de tremblements et de palpitations. Il étouffe. Crise de croissance. Et cette crise de croissance pèse lourd dans le budget de la Sécurité sociale. Bref, l'hôpital était malade du prix de journée. « Ce prix de journée, inflationniste, fait l'objet d'un consensus général de critiques, diagnostique Edmond Hervé. Il ne permet plus de connaître la vérité des prix, ni de connaître de façon prévisionnelle la rentrée des recettes hospitalières. »

Tout cela, dira-t-on, n'était pas si grave, en période faste, encore qu'au fil des ans les responsabilités avaient tendance à se diluer. En période de crise, l'incapacité de prévoir un budget risquait d'ébranler un édifice dont personne ne conteste la qualité médicale. On ne peut plus raisonner aujourd'hui de la même façon qu'il y a 20 ans, aujourd'hui où les techniques de diagnostic, les techniques thérapeutiques, la qualité des soins ont raccourci considérablement les durées d'hospitalisation, aujourd'hui où certaines affections ne nécessitent plus une hospitalisation au long cours. « Un grand opéré de la cataracte restait quinze jours à l'hôpital, il n'y reste plus qu'une journée », constate Edmond Hervé. Et ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres. Le prix de journée ne correspond plus à rien. Ce système, qui fit les beaux jours de l'hôpital, l'asphyxie.

La situation était à la limite de l'absurde ; on dépensait sans compter, tandis que les services administratifs mettaient un soin d'apothicaire à concocter circulaires superfétatoires, notes comminatoires, notules dirigistes à l'adresse des hôpitaux pour réglementer les équipements, édicter des normes, coordonner l'incoordonnable.

Les réformes devenaient urgentes. Parmi celles adoptées depuis 1981, citons la réforme des statuts des médecins hospitaliers, qui allait mettre un peu de souplesse là où tout n'était que rigidité – la réforme du système de tarification, enfin la départementalisation. Edmond Hervé n'exagère pas lorsqu'il les compare à la loi de 1958 qui fit tant pour le système hospitalo-universitaire. Mais comme toutes les réformes de taille, bien qu'attendues, elles se heurtent à des réticences – souvent corporatistes – elles suscitent des inquiétudes, parfois fort justifiées. Toujours la crainte des oukases bureaucratiques !

Le budget global d'abord ou, pour être plus précis, la dotation globale. C'est une enveloppe allouée à chaque hôpital en début d'année après négociations entre la caisse d'assurance maladie et l'établissement, après avoir évalué les objectifs, les besoins et les moyens. Quant à la départementalisation, « elle consiste, nous explique Edmond Hervé, à favoriser la coordination des personnes qui s'intéressent aux mêmes affections, qui utilisent des techniques de soins ou de diagnostics complémentaires ou collectent des informations médicales ». Le département est divisé en unités fonctionnelles. Mais c'est au sein du département que seront évalués et les besoins et les moyens à mettre en œuvre pour les satisfaire.

Adopté par les directeurs

Dès le 1er janvier donc, les hôpitaux savent quelles seront leurs rentrées mensuelles. Voilà qui les met à l'abri des aléas de la conjoncture, à l'abri de la tentation de « faire des journées » pour faire des recettes. Mais il ne s'agit pas que de cela. Comme le remarque Gérard Vincent, le directeur de l'Hôtel-Dieu, où le budget global est expérimenté depuis plusieurs années, « il y a une dynamique du budget global. Il permet à l'hôpital d'imaginer d'autres formes de soins, de faire évoluer ses structures – on songe aux différentes formes d'hospitalisation – de décentraliser la gestion, enfin de faire se rencontrer l'ensemble des partenaires hospitaliers ». Dans l'ensemble, les directeurs d'hôpitaux sont plutôt favorables à la formule. Une formule qui introduit une régularité de paiement. Les gestionnaires, tout comme M. Bonnet, directeur du centre hospitalier de Sens, apprécient cette « aisance de trésorerie » qui leur permet d'obtenir de leurs fournisseurs de confortables rabais, inconnus autrefois à l'hôpital, trop mauvais payeur.

« Nous ne pouvions pas indéfiniment majorer les dépenses de santé. Mais le budget global est adopté dans un contexte de moindre épanouissement économique. Il ne faudrait pas l'associer à la rareté. » Le directeur du C.h.u. d'Angers, M. Dechaine, montre du doigt une fée, un peu ronchon, qui en effet a assisté à la naissance du budget global : la rigueur. L'an dernier, les budgets des C.h.u. ont été établis à partir de directives

Coll. Fondation Jaurès

ministérielles strictes, dans le cadre de deux paramètres de taille, l'évolution des salaires fixée à 6,18 %, l'évolution des prix fixée à 5 %. L'usage de taux directeurs n'est peut-être pas nouveau, comme le remarque le secrétaire d'Etat à la Santé, il n'empêche que l'extrait de baptême n'est pas reçu dans le monde hospitalier avec une joie sans mélange. Ces taux directeurs chiffonnent encore M. Cadène, délégué général de la Fédération hospitalière de France (F.h.f.), depuis toujours hostile au budget global.

« Que s'est-il passé ? se plaint M. Cadène. L'augmentation des prix pour l'an dernier avoisinera les 7 %, les salaires ont augmenté de 7,5 à 8 %. Faites les comptes. A cause de ces dérapages, nos hôpitaux ont enregistré un déficit de 1 % en 1984, qui s'est ajouté au déficit initial de 1 % que rien n'a comblé. L'ensemble des établissements accuse un déficit de trois milliards. » Là encore, ce n'est pas une nouveauté. Depuis 1979, les hôpitaux sont en liberté surveillée. « Alors, on a cherché à faire des économies, on ne remplace plus le personnel partant en congé maladie ou en formation continue. Nous avons réduit les réserves d'amortissement et les travaux d'entretien. Le patrimoine se dégrade. »

Les hôpitaux étranglés ?

M. Cadène pousse plus loin son scepticisme alarmé. « Qui nous dit que la Sécurité sociale aura les fonds nécessaires pour assurer aux 1 300 hôpitaux, dorénavant soumis à la dotation globale, l'aisance de trésorerie qu'en effet elle a procurée aux 23 C.h.r. l'an dernier ? » Pour la F.h.f., le budget global souffre pour l'instant, entre autres tares, d'être, non point un instrument de gestion par objectifs, mais un simple outil financier pour juguler les dépenses des hôpitaux. Budget global ? Niet. Pas tel qu'il existe. Et si objectifs il y a, « il faut qu'on nous donne les moyens de les réaliser ou alors l'Etat doit prendre ses responsabilités... ». Et pour mettre un point final à sa démonstration, le délégué général de la F.h.f. appelle à la rescousse les cas de la Grande-Bretagne ou du Québec. « Il y avait 800 000 personnes sur listes d'attente en 1983. Partout où le budget global a été mis en place, cela a abouti à un étranglement de l'hôpital. Mme Thatcher s'apprête même à créer des cliniques pour ceux qui auraient les moyens d'y aller. On assiste en France à un transfert d'activité vers les cliniques... ».

Et de fait, il circule tout un tas de témoignages sur la réalité médicale dans certains services. La pharmacie de tel service « moyen séjour » d'un grand hôpital est vide ; c'est la croix et la bannière pour y faire faire un examen, et on serait obligé à la moindre suspicion d'infection de transporter les malades dans un service aigu.

Le docteur Bourdin du Centre hospitalier de Mantes-la-Jolie, membre du Syndicat des médecins hospitaliers, est plus nuancé. « Le budget global assure une plus grande autonomie de gestion interne et permet de voir plus clair dans la définition de la politique hospitalière. Ce qui nous inquiète, ce sont les taux directeurs. Nous, médecins, nous en ressentons les effets. La qualité des soins est encore bonne, mais au prix de prouesses, au prix d'un manque d'effectifs et de fermetures sauvages de lits. Il y avait un volant de sécurité qui a totalement disparu... ».

Autre médecin, autre son de cloche. « On parle de restrictions drastiques, mais nous ne les ressentons pas, réplique le docteur Peigné, secrétaire général adjoint du Syndicat des médecins (C.g.c. à Cochin, aucun service n'a pâti des budgets. Nous avons fait de petites économies qui ne nuisent pas à la qualité des soins. L'évolution tend à la réduction du nombre de lits. Il est d'ailleurs temps de trouver d'autres indicateurs de santé que le lit... ». Côté Assistance pubique, R.a.s., la rigueur n'a pas démantelé l'énorme édifice. « Si la situation est tendue (financièrement), elle n'est pas catastrophique », dit-on dans les hautes sphères dirigeantes.

Le docteur Peigné reprend la distinction entre le budget global et les taux directeurs. « Nous pouvons faire état des besoins pour déterminer le budget, nous ne pouvons agir sur les taux directeurs... Mais ce qui ne nous réjouit pas particulièrement, c'est qu'on nous demande de changer de rôle, en participant à la gestion. « Les médecins ne se rallient pas de gaieté de cœur à cette idée, même s'ils insistent pour garder la maîtrise des données qu'on fera passer pour estimer l'activité médicale et par voie de conséquence les coûts par pathologie. Cette question du « contrôle de son activité » secoue le monde médical. On l'a vu encore dernièrement lors de la rencontre de deux cents professionnels de la santé, dont la fibre politique est à gauche. L'un d'entre eux évoque aussi le Québec. « Tous les médecins québecois sont « scorés ». Le chirurgien qui opère trop d'appendices sains est prié de se modérer, tandis que celui qui opère trop souvent à chaud est prié de réviser ses connaissances. » Dieu sait pourtant que le diagnostic de l'appendicite est l'un des plus délicats qui soit. « Le médecin québecois n'est pas un homme libre ni indépendant. » La crainte du médecin hospitalier comme celle de son confrère de ville (voir « l'Unité » n° 587) c'est d'être soumis aux impératifs économiques, au point d'en perdre toute indépendance.

Non aux investissements « sauvages »

Tous les cadres hospitaliers ne partagent pas l'opinion boudeuse de la F.h.f. sur le budget global. Témoin, Gérard Vincent, président de l'Union des syndicats nationaux des cadres hospitaliers ; les réformes insuffleront à l'hôpital un certain dynamisme, le vent de la concertation et de la démocratie. Quant aux incidences catastrophiques du budget global sur les investissements, M. Dechaine, directeur du C.h.u. d'Angers, n'y croit pas. « En revanche il y a un rapport entre les investissements et les budgets de fonctionnement. » M. Bonnet lui fait écho. « Autrefois, chaque service voulait disposer des nouvelles thérapeutiques, fussent-elles coûteuses. L'administration était mise devant le fait accompli. A partir du moment où l'argent est compté, il est important de fixer des objectifs, d'éviter les « innovations » sauvages et redondantes. Le plus important dans la dotation globale, c'est la réforme de gestion : la direction par objectifs. Le budget global amène le corps médical à réfléchir sur son activité... Mais le dialogue s'instaure. Les médecins sont jaloux de leur indépendance professionnelle, et c'est très légitime. Il faut donc parvenir à un rapport contractuel où chacun joue le jeu... ».

On croirait presque entendre Edmond Hervé. « La façon dont se bâtit un projet de budget, explique le secrétaire d'Etat à la Santé, la façon dont il est négocié permettent d'associer à la confection du projet toutes les parties prenantes de la communauté hospitalière. Mais ne tournons pas autour du pot : il faut que les médecins soient associés à la gestion de l'hôpital. On doit soigner au mieux au moindre coût. Cela ne peut être décidé sans la participation des médecins. D'où l'extrême importance de l'évaluation des actes hospitaliers. »

Comment ? Pour quoi faire ? C'est là que les avis divergent. Les médecins redoutent d'être associés à la gestion de la pénurie. Ils n'ont aucune envie d'endosser avec leur blouse blanche un gestionnaire qui, à chaque fois qu'ils consulteraient, hospitaliseraient, opéreraient, raturerait de la main gauche ce qu'ils viennent de prescrire de la main droite. A ce petit jeu — schizophrénique — on perd vite toute sérénité, pourtant nécessaire à la pratique.

Sur le papier, tout le monde souscrit à l'évaluation des soins. Mais qu'est-ce que ce mot recouvre ? « Comment, remarque le chef d'un service de gériatrie, évaluer les soins à donner à un vieillard, il faudrait procéder à un bilan complet, susceptible d'être intégré dans une grille d'évaluation. » Tout compte fait, ces investigations risquent de coûter fort cher. Et puis, autant de malades, autant de situations différentes.

Alors certes, il y a des écarts surprenants. « Le traitement de cancers identiques sur des personnes identiques — avec toutes les limites que peut avoir, concernant la personne humaine, cette notion d'identité, à résultats identiques, varie de un à quatre... », constate Edmond Hervé. C'est en effet de notoriété publique, les tarifs hospitaliers s'affichaient si l'on peut dire « à la carte ». On peut espérer que de nouveaux outils de comptabilité analytique découvrent les causes de telles disparités. Mais il serait illusoire — et peut-être dangereux — de penser qu'on arrivera à déterminer avec précision ce que doit coûter à la collectivité une appendisectomie, une leucémie, un cancer des poumons.

« La notion de coûts moyens d'une pathologie rappelle celle de tableau statistique des activités des praticiens (voir « l'Unité » n° 587). On déterminera le nombre de journées d'hospitalisation, le volume global des actes. On glissera alors vers l'établissement d'une concurrence entre hôpitaux. L'hôpital le plus concurrentiel étant celui qui donne satisfaction, non aux malades, mais aux économistes », pronostiquent certains praticiens.

Derrière la départementalisation, il y a cet enjeu : qui décidera de ce qui est médicalement satisfaisant, quoi l'emportera, de la fonction gestionnaire ou de la fonction médicale ? Les médecins redoutent la mise en place à la tête des départements de super-mandarins entre les mains desquels seraient concentrés et le pouvoir économique et le pouvoir médical. Les textes d'accompagnement des réformes ne sont pas tous de nature à dissiper leurs craintes. ●

INSTITUT PASTEUR

Sida : les coupables appréhendés, le crime reconstitué

NE crions pas victoire. Il faudra encore plusieurs années avant de mettre au point un vaccin contre le Sida (syndrome d'immuno-déficience acquise), cette maladie due à un virus qui s'attaque en particulier aux lymphocytes T, affaiblissant le système de défense immunitaire. Mais une étape capitale vient d'être franchie par l'Institut Pasteur en déterminant la structure du virus responsable, et en mettant à jour le mécanisme grâce auquel celui-ci « infecte » les lymphocytes. C'est déjà à l'Institut Pasteur que le principal agent de la maladie a été identifié pour la première fois en janvier 1983. On lui a donné le nom de Lav (lymphadenopathy associated virus). Un an après, une équipe américaine identifiait un autre virus, appelé Htlv III. Deux coupables donc étaient interpelés pour le même forfait. En fait, Lva et Htlv III sont très similaires. Il existe rarement deux virus identiques dans la nature, mais Lva et Htlv sont suffisamment proches biochimiquement pour qu'on puisse les inculper tous les deux. L'identification des coupables est capitale. Pour confondre avec certitude les deux virus, les spécialistes ont dû comparer « leurs empreintes ». Il se trouve que certaines enzymes agissent comme des ciseaux sur la chaine génétique, chacune à des endroits bien précis. Les sites où peuvent couper ces ciseaux signent l'idendité des virus. On ne sait pas encore à qui on a affaire, mais lorsque le coupable est appréhendé, son empreinte l'accuse plus sûrement que n'importe quel mobile. Il en est de même ici : l'empreinte laissée par le jeu des enzymes a permis de voir combien Lva et Htlv III sont quasi identiques et qu'ils étaient toujours présents dans le Sida. C'était l'année dernière. Famille ? Rétrovirus, dont le génôme est composé d'Arn, à la différence des génômes des cellules, bactéries et de certains autres virus, composés d'Adn. Moyen d'expression ? Passe son temps à essayer de rentrer dans les lymphocites du corps pour se transcrire en Adn et s'intégrer au génôme de la cellule hôte. Profession ? Saboteur, détruit les systèmes « radios » des lymphocytes.

D'abord, les chercheurs ont essayer de cloner le virus, c'est-à-dire qu'ils ont, en l'intégrant, tout ou partie dans le matériel génétique d'une bactérie, cherché à obtenir des copies en Adn (Adn complémentaire) de ses gènes. Or, les bactéries, en se reproduisant très vite, sont d'excellentes photocopieuses qui obtiennent des quantités suffisantes pour travailler. Mais pourquoi cloner un virus ? Pour obtenir des « sondes » avec lesquelles on ira « pêcher » les virus là où ils se trouvent. Les sondes, qui sont des fragments de génôme, les repèrent électivement, puisqu'ils sont en quelque sorte la réplique de leur structure.

La technique du clonage est maintenant bien maitrisée par les équipes pastoriennes. De là, on espère obtenir des tests de diagnostic.

Grâce au clonage, les gènes du virus du Sida n'ont plus de secrets. Très important. Car une fois décryptées leurs séquences, on peut en inférer celles des protéines qu'ils ordonnent de fabriquer. C'est là une étape dans la fabrication de tests de diagnostic et peut-être de vaccins, comme l'explique Simon Wain-Hobson, spécialiste du clonage à l'Institut Pasteur. Enfin, l'équipe du professeur Montagnier a réussi à percer à jour le mécanisme grâce auquel le virus s'introduit dans la lymphocyte T4. Tout se passe comme si les lymphocytes avaient un « aimant » attirant le virus du Sida. Cet aimant, c'est une molécule présente à la surface de la cellule, à laquelle le virus s'accroche et qu'il utilise pour la pénétrer. Une fois infestées, les lymphocytes sont incapables de jouer le rôle qui est normalement le leur, faire la distinction entre le soi et le non-soi. L'organisme est la proie de l'infection la plus banale.

Il suffirait d'interdire l'accès à la cellule en neutralisant l'aimant pour prévenir la maladie. Mais comment neutraliser l'aimant sans endommager le lymphocyte ? Toute la question est là. Ne vaudrait-il pas mieux neutraliser l'autre pôle de l'aimantation, côté virus. Ce serait l'action du vaccin. Il y a de grandes chances qu'on appelle à la rescousse toutes les possibilités du génie génétique pour le réaliser, non à partir du virus lui-même comme pour les autres vaccins, mais à partir de l'un de ses fragments.

Trop dangereux de travailler sur l'agent infectieux en entier. Voilà pourquoi il est capital de comprendre la structure génétique dudit virus et de savoir très précisément à quoi correspond chacune de ses séquences : séquence responsable de la pénétration des cellules, séquence responsable de ses agressions directes, séquence responsable de sa conversion d'Arn en Adn. Il faut soit interdire à l'ennemi l'accès à l'objectif qu'il vise — c'est la prévention —, soit l'empêcher d'arriver aux commandes sous l'uniforme du capitaine, c'est-à-dire l'empêcher d'opérer sa transformation en Adn, c'est la thérapeutique.

La course contre la montre est engagée. Tous les cinq mois, le nombre des Sida double aux Etats-Unis. Mais cette course avec les découvertes de l'Institut Pasteur est d'ores et déjà bien engagée.

P-Y. P

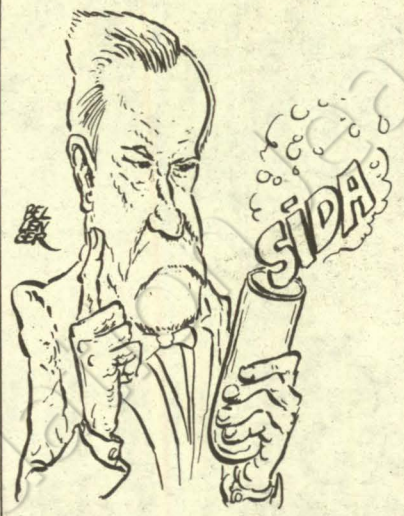

LA FACTURE DU FROID

Comment se fait-il qu'on ne sache plus vivre avec le froid ?Les gens, les machines, les animaux ont tous marqué un temps de stupeur face à cette agression hivernale. Trois semaines de blanc avec le redoux à la clé, salut les dégâts !

PAR DENIS DANGAIX

FICHTRE ! Que le fond de l'air fut glacial ! Du jamais vu. Durant trois semaines, la France en état d'hibernation décrivait des tragédies au rythme des prévisions météorologiques. Moins 10 degrés au cœur de la capitale, il y a quinze jours. Moins 17 dans le centre, moins 20 dans le Nord, moins 21 à Millau, moins 41 dans le Jura. N'en jetez plus, la cour est gelée. Tous les records sont battus. Enfoncé janvier 1954, ridiculisé l'hiver 1942. Il faut remonter à 1884 pour, paraît-il, trouver une froidure pareille. Bigre – Albert Simon avait chaussé de bottes fourrées sa grenouille fétiche. Alain Gillot-Pétré avait assorti sa pochette blanche d'une petite laine, et ma concierge avait été chercher je ne sais où un de ces bonnets, qui ferait pâlir d'envie n'importe quel Sibérien.

Le froid nous est tombé dessus sans crier gare, en pleine période de négociations sur une « désolante » militarisation de l'espace – les big-brothers soviéto-américains pouvaient refaire le monde des satellites, la rigueur du temps apportait du gel dans les discussions. Oh ! simple circonstance de calendrier. Mais tout de même, comme dirait mon boucher, un homme plein de bon sens au demeurant, « avec toutes ses saloperies qu'ils nous balancent là-haut, comment voulez-vous que le climat ne soit pas détérioré... » vous avez dit blizzard ? La France, comme la plupart des pays européens, a grelotté jusque dans ses entrailles. De la neige partout. Du gel dans le moindre recoin et de l'embarras généralisé. Le territoire national était superbe sous la neige, mais quelle panique, quelle peur cette poudreuse a entraînées ? Quels drames multiples, quelles tragédies, ce froid intense, pesant, a provoqués ? Statistique des faits. Enonçons des choses, notamment une, toute simple dans son texte. « Froid moi ? Connais pas », proclame une publicité. Véridique pub, car on ne sait pas vivre avec quand il frappe à notre porte.



A.F.P.

Après un incendie qui a ravagé le centre de Troyes, le 10 janvier dernier.



Sipa-presse

A Grandvilliers, les pompiers aidant une vieille dame rescapée de l'incendie de l'hospice qui a fait 26 morts.



Pascal Lebrun

Centre d'hébergement, quai de la Gare à Paris.

Bruits et rumeurs

Alors ce qui aurait dû, en bonne logique, n'être qu'une période particulièrement difficile avec son lot de conseils, de remèdes, de services, de solidarité, on a progressivement assisté à un défilé de litanies, à une suite de comptabilités économico-sociales et, ce qui est plus grave, à une véritable apparition de psychoses entretenues ici ou là par la rumeur. Des idées sont venues, mêlant des faits et des sentiments, mélangeant des bruits et des dispositifs. E.d.f. et son jeudi noir du 19 décembre 1978. Une date importante, car elle mémorise une immense coupure de courant montrant ainsi la fragilité technologique. Eh bien, ça devait arriver. Les « trop » nombreux délestages le laissaient prévoir. Rajoutons à ça le fuel qui gèle, le gaz-oil qui cristallise, le gaz qui ne s'allume plus et les camions qui ne démarrent pas et crac : « Comment allons-nous faire ? »

Combien de clichés instantanés ont servi à la propagation de la mauvaise nouvelle ! La neige était nouvelle, les pauvres et ses sans-abris aussi. Cent trente victimes, terrible chiffre dont cinquante-huit directement liés au froid. C'est trop. De là à laisser supposer que les hôpitaux étaient bondés, que les Samu ne désemplissaient pas et que les hospices étaient archipleins, il y avait un monde. L'incendie ravageur propageait l'image de l'eau gelée. La crainte du feu, superbe contradiction, confortait dans les esprits l'emprise du froid. Le pompier devenait plombier. Ce dernier ne faisait plus office de couvreur. Le bâtiment sinistré par l'intempérie hivernale arrêtait ses chantiers. E.d.f. remplaçait l'électricien. La Compagnie générale des eaux recherchait ses canalisations. Et quant aux poireaux, salades et autres légumes, l'agriculture paraissait asphyxiée. C'est simple, vous dis-je. La bataille du froid gagnait la première manche : celle de la déstabilisation.

Et pourtant. Alors que le redoux, problématique en soi (1), inonde la France profonde, la réalité est tout autre.

Aux postes

Le Centre opérationnel de la direction de la sécurité civile (Codisc) à Levallois est le poumon de l'organisation « sanitaire » au sens large du terme du territoire. Le Codisc est l'Institut anti-catastrophe. Opération de déneigement : le Codisc. On amène du fourrage aux « bétails » perdus en montagne ou des électro-secours dans tels usines ou bâtiments publics : le Codisc. Il manque des chaînes ici, on ne peut ramasser le lait là. Toujours le Codisc. « On en a toujours eu sous le coude, précise Georges Lefebvre, sous-directeur du Centre, on n'a jamais manqué de matériels et toujours su anticiper, grâce à la météo, sur les événements. »

En liaison avec le ministère de l'Intérieur, avec la cellule d'urgence mise en place au début du froid par le ministre des Transports, et avec les services techniques départementaux, le Codisc, par voie téléphonique « le moyen le plus rapide », affirme Georges Lefebvre, a tissé à travers le territoire une toile « d'intervention ». La première tâche demandée aux commissaires de la République était quotidiennement de renseigner le gouvernement. Et chaque jour celui-ci dictait ses consignes, la tâche prioritaire étant d'assurer partout le transport des sels, moyen de déneigement, du combustible (le fuel a été consommé en moyenne à 50 % en plus de la normale saisonnière) et des vivres.

« J'insiste, dit Georges Lefebvre, nous n'avons jamais eu besoin d'utiliser notre matériel lourd, tout s'est fait en fonction d'une collaboration exemplaire entre nous et localement avec le secteur privé. » La suite est évidente, chaque ministère s'est occupé de son secteur. Le transport, on en a parlé, a créé une cellule d'urgence. Son but : dégager les routes. Selon Jean-Pierre Maillot, conseiller technique au cabinet de Paul Quilès : « Notre priorité a été dans l'acheminement du matériel indispensable. J'ajoute qu'il n'y a jamais eu en cette matière de pénuries. »

La S.n.c.f. était mobilisée. Tout ce qui est « opération gaz-oil » (voir encadré) ou barrières de dégel, le nouveau prurit de Marcel Voiron, le président de la Fédération nationale des transporteurs routiers, passait par cette cellule de crise. « Et le tout dans la concertation », insiste Jean-Pierre Maillot. La santé a assuré son secteur. Signalons au passage que les hôpitaux n'ont pas connu une affluence exceptionnelle.

A.f.p.

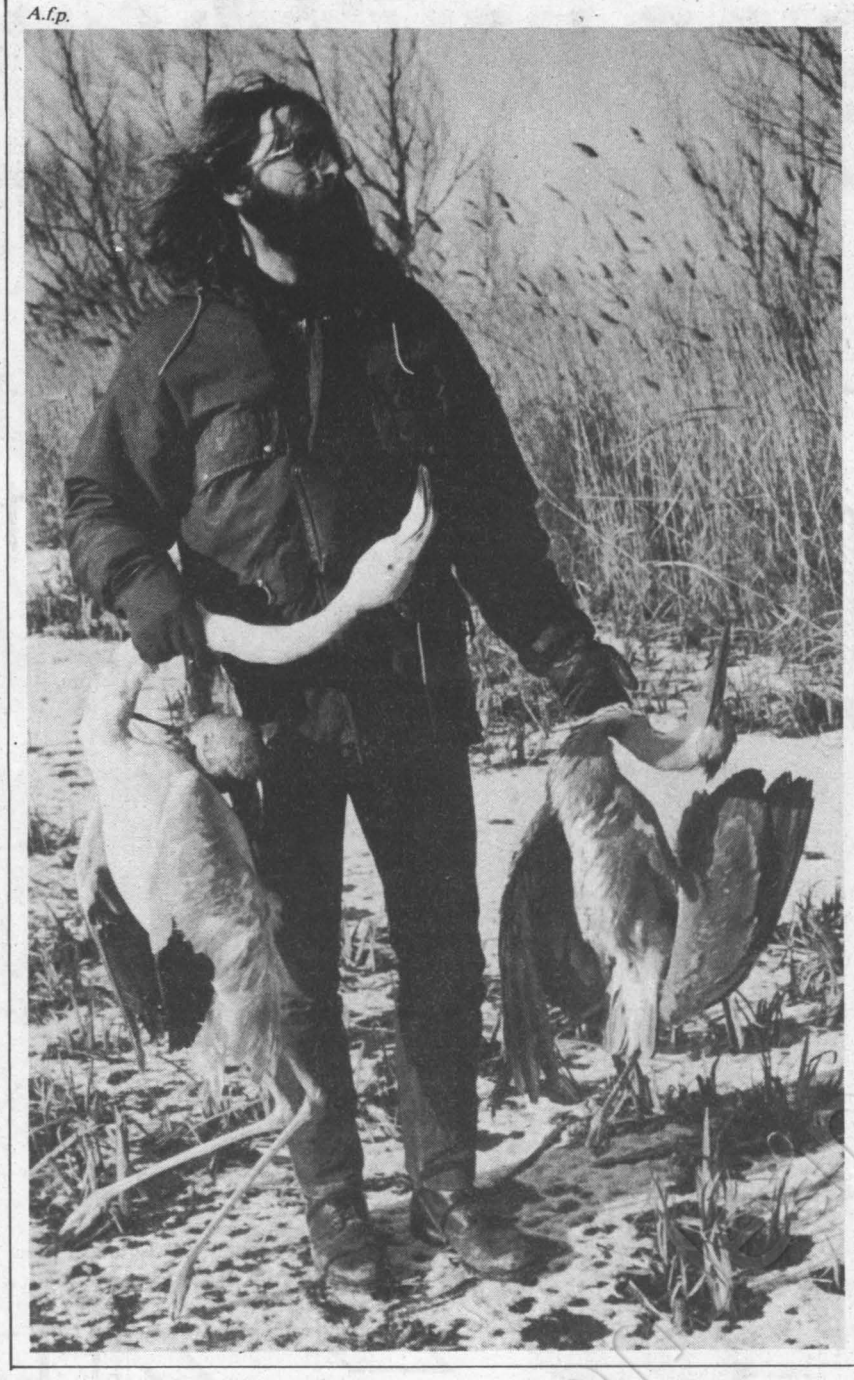

Des animaux morts par milliers

« ...En application de l'article 373 alinéa 4 du Code rural, j'adresse à tous les commissaires de la République un télex leur recommandant de suspendre l'exercice de la chasse (à l'exception du grand gibier) pour 10 jours. » Signé Huguette Bouchardeau. Cette décision prise le 7 janvier, valable maintenant jusqu'au 31 janvier, est juste. Car la faune sauvage subit, elle aussi, assez les rigueurs du climat pour ne pas en rajouter. Pour preuve, quelques informations en vrac provenant des milieux associatifs.

A Vichy, 300 mouettes, baguées à Helsinki, ont échoué, épuisées, il y a 10 jours sur les rives de l'Allier. Ce sont les abattoirs municipaux qui essayent de les nourrir. Quelque 1 200 flamants roses sont morts en Camargue. Les gardians ont réussi à en capturer et à les mettre dans des refuges chauffés. Les canards se sont réfugiés sur les bords du Rhône. D'où un gros problème de nourriture. Dans le bassin d'Arcachon, on constate une grande mortalité parmi les passereaux. De grandes concentrations de mouettes existent dans les centres des villes. En Gironde, plusieurs dizaines d'aigrettes ont été retrouvées mortes, frigorifiées. Les chauves-souris se réfugient en ville. Les animaux domestiques souffrent également. On remarque une augmentation du taux de mortalité chez les chiens et chats et, son corollaire, un accroissement de travail pour les incinérateurs d'animaux. La terre est trop gelée. ***D.D.***

L'armée a donné la main. Constructions de nouveaux abris pour les sans-logis, travaux en commun avec les services de Paul Quilès pour l'ouverture et la mise en conformité des locaux. Ce sont cent soixante centres d'accueil qui sont à présent capables d'héberger huit mille cent cinquante-cinq personnes en Ile-de-France. Et puis bien sûr mobilisation de la troupe dans les efforts de déneigement.

L'Environnement qui, en concertation avec les chasseurs, a fermé les dates de tirs jusqu'au 31 janvier. La Consommation, en publiant régulièrement des « infos-prix » par sa mission Etude et coordination. Ce ministère s'est également occupé de l'acheminement et du stockage de certains produits agricoles. L'Energie, en mettant en action des usines spéciales pour périodes de pointe, tel le fuel. Yves Morat, conseiller à l'Electricité de France, explique « qu'il fallait bien faire face aux demandes extraordinaires des consommateurs. 57 600 mégawatts, c'est-à-dire 57 millions de fers à repasser d'1 kilowatt fonctionnant ensemble. L'hiver dernier, la période de pointe n'a pas dépassé 40 300 mégawatts ».

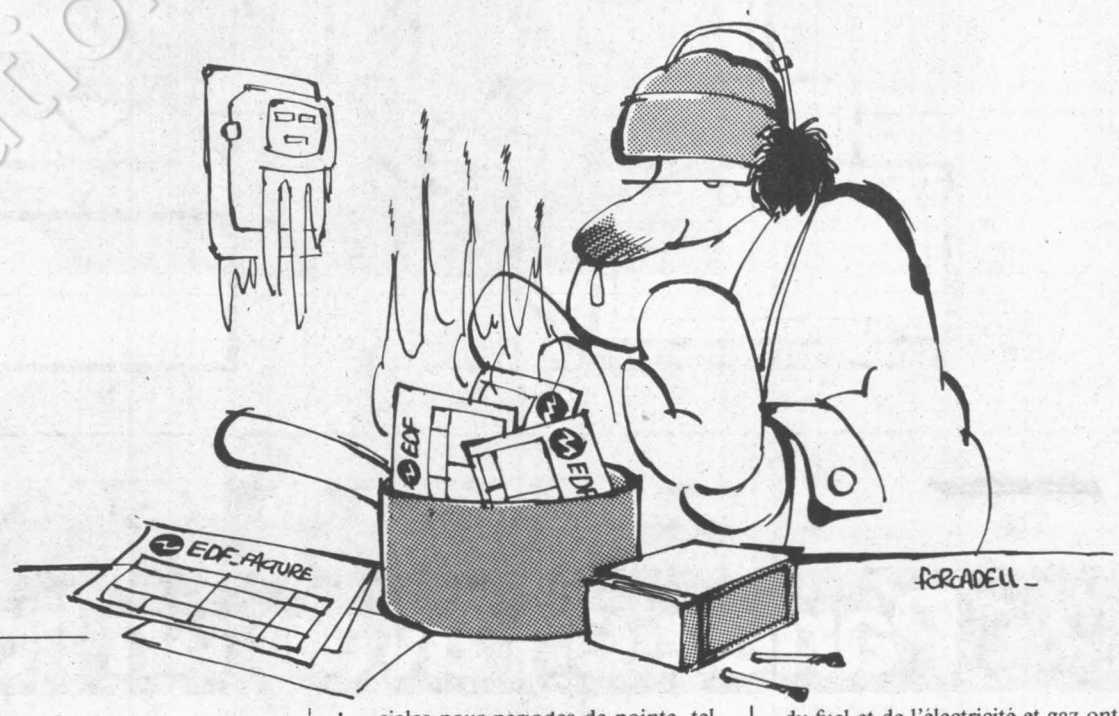

Une société d'assistés

Quand les pompiers étaient appelés, fidèles à leurs principes de base, ils sont intervenus. « Entre mille huit cents et trois mille cinq cents appels par jour, explique le commandant Viger, chef d'état-major. Ils ont été de trois à cinq fois plus nombreux. Et parmi ceux-ci 20 % d'appels ne nous concernaient pas. Une fois de plus, insiste-t-il, le froid vient de nous démontrer que nous sommes dans une société d'assistés. Pour un problème de robinet, nous avons gaspillé notre force. » Le secteur privé réagit autrement, et on peut le comprendre. Marie-France Curial, directrice administrative de la Chambre syndicale des entreprises de couverture et de plomberie, ne se plaint pas du gel. « On est débordé, affirme-t-elle, car les tuyaux explosent en grand nombre. Mais du côté de la couverture de bâtiment, c'est une autre paire de manches. Là c'est le chômage technique. » Le couvreur ne monte plus sur le toit et est pris en charge à 75 % par la caisse des congés payés. L'intempérie va facturer. Combien ? Pas de réponse du côté de la caisse.

Les mariniers cassent la glace et ne peuvent circuler sur les canaux. D'où facture. « La profession est pratiquement arrêtée depuis le 21 décembre, déclare la Fédération nationale des travaux publics (F.n.t.p.) et affiche la somme de 300 millions de francs perdus par les entreprises. Le C.n.p.f. demande des mesures d'urgence au Premier ministre, telles que « le statut d'état de catastrophe naturelle soit décidé ». La liste des plaignants est longue. Agriculteurs du Centre national des jeunes agriculteurs (C.n.j.a.), en passant par le Modef, même les moniteurs de ski demandent à l'Etat des aides particulières. Le froid catalyse les revendications.

Et chacun essaye d'y répondre. Le ministère de l'Agriculture par exemple qui, le 11 janvier, a prévu une procédure d'indemnisation des calamités agricoles. Il y a l'immédiat certes, mais la suite, le vin a gelé dans les cuves, les arbres fruitiers ont durci face au froid, on espère que le blé d'hiver pourra continuer son hibernation. De nombreuses usines ont connu l'arrêt technique et d'autres des pépins plus ou moins importants sur le matériel. Oui, le froid a frappé dur. Et même si les industries de la chaussure, de l'habillement, du sel, du fuel et de l'électricité et gaz ont savouré une forte demande, personne ne s'avise pour l'instant de chiffrer un quelconque devis du gel. Comment prendre en compte les multiples incidents quotidiens ? Comment comptabiliser les retards dans les transports, les annulations dans les voyages ?

On sait que, pendant les quinze premiers jours de janvier, le trafic routier a perdu 30 % de sa fréquentation. Et puis tout le reste. Surtout que rien n'est terminé. Les barrières de dégel sont installées dans soixante - dix-sept départements (24 000 kilomètres sur 28 000 ne sont toutefois pas concernés par cette mesure), et un non-respect de celles-ci entraînerait un problème routier considérable.

Et qui dit que le redoux ne sera pas accompagné par une nouvelle vague de froid, l'histoire, plutôt la météo, le dira. ●

(1) Montauban, en plein redoux, a connu le 22 janvier l'incident le plus grave : une canalisation de gaz explose : deux morts, vingt-cinq blessés.

Les routiers poussent le bouchon (du carburateur) un peu loin

Colère froide chez le transporteur gelé. Batteries vidées, gaz-oil en état avancé de cristallisation, circuits électriques déconnectés... La liste des méfaits est longue. Et ce bord de la route encombré suffit à Marcel Voiron, le bouillant président de la Fédération nationale des transporteurs routiers (F.n.t.r.), pour menacer et vouloir nous refaire le coup de février 1983. On s'en souvient encore : à cette époque-là, ils avaient bloqué le trafic.

Du débat sur la fiscalité, sur les conditions d'exercice de leur travail, des têtes de chapitre inscrites dans le calendrier de concertation prévu avec le ministère de tutelle, Voiron en a rajouté. Prenant prétexte du fait que 60 %, selon leurs estimations, de la profession était coincée, un chiffre dépassant de loin la réalité, la F.n.t.r. prévient : « Les transporteurs routiers ne supporteront cette nouvelle épreuve que si le gouvernement fait un geste en leur faveur. » Alors la Fédération exige (sic) « l'application immédiate de la déductibilité à 50 % de la T.v.a. sur le carburant ». Notons que cette mesure est prévue pour le 1er mai. Elle exige (resic) « le report des échéances pour le paiement des charges sociales et fiscales ». Et, en vrac, elle exige un gaz-oil qui ne gèle pas, des barrières de dégel qui ne soient pas omniprésentes et une réelle politique de discussion. Tout ça devant une opinion publique frigorifiée et qui craint pour son approvisionnement.

Le débat technique est certes indispensable. Car le froid a eu au moins une vertu : c'est de mettre en évidence les problèmes les plus criants. Mais Marcel Voiron sait qu'il existe des solutions. Il connaît par exemple le procédé de « réchauffement » du gaz-oil, appelé Mourgeon. Du nom de son inventeur. Il sait que la S.n.c.f. comme Renault véhicules industriels sont équipés de cette technicité et qu'ainsi il n'existe pas de problème de gel. Voiron est un spécialiste du réseau routier. Il sait donc l'importance des installations des barrières de dégel. Si le tonnage passe quand même, la route sera transformée en tôle ondulée. Et terminé le transport. La paralysie qui l'inquiète tant sera alors inéluctable.

Que se passe-t-il donc dans la tête des penseurs de la F.n.t.r. ? La peur d'un chômage partiel les aurait-elle troublés ? Le pire fut évité grâce à l'organisation mise en place par les pouvoirs publics. Il ne peut être question, pour des raisons corporatistes, de pratiquer la politique de la surenchère. Les routiers auraient tout à y perdre.

D.D.

L'épargne multilion : votre épargne sur mesure.

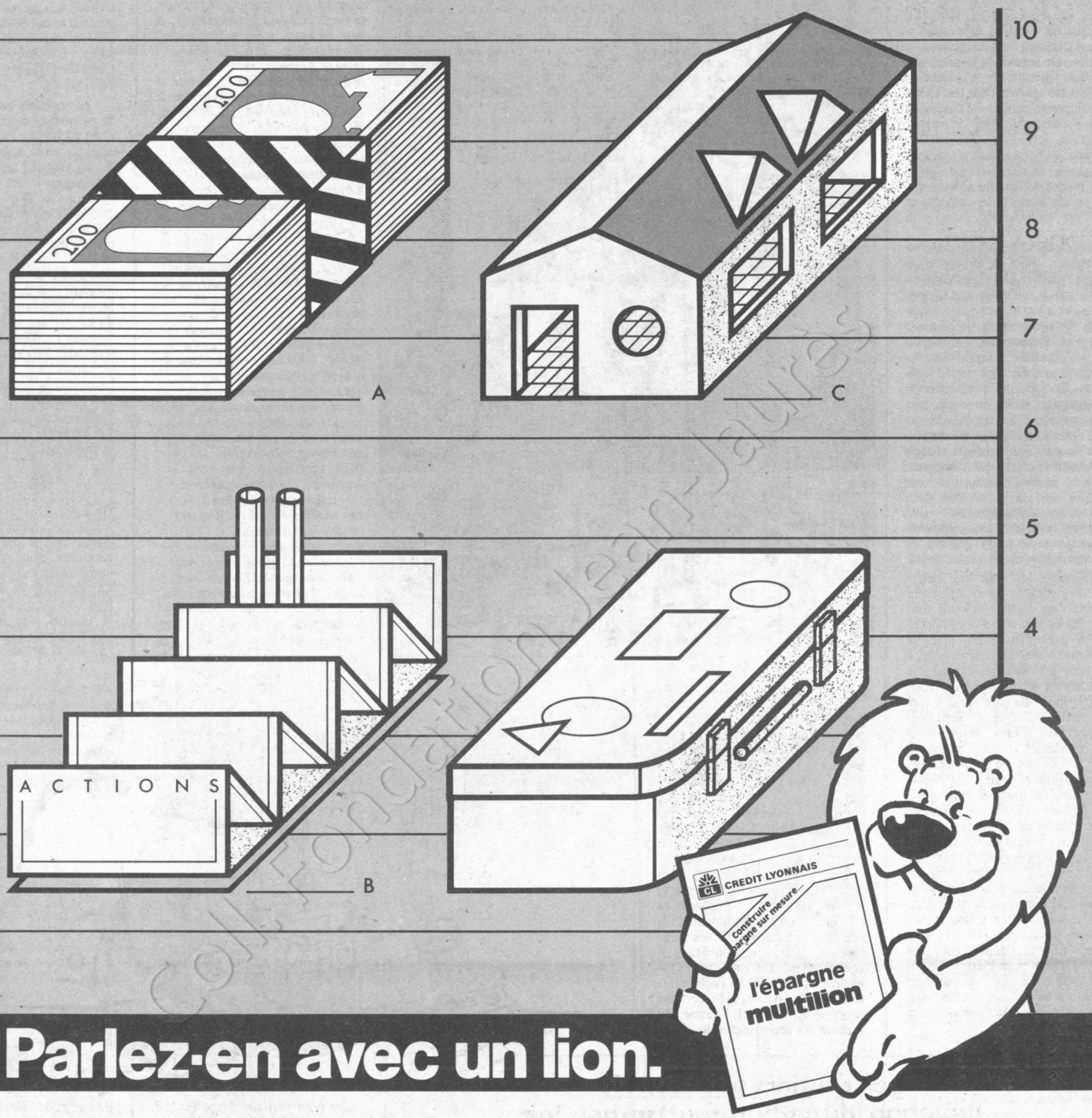

Parlez-en avec un lion.

L'épargne est une chose sérieuse et parfois compliquée. Pour chaque individu, cela implique un choix selon ses objectifs et les possibilités qui lui sont offertes.

Parce qu'il existe aujourd'hui de nombreuses solutions d'épargne différentes.

Parce que chacun peut les moduler à sa convenance.

Le Crédit Lyonnais a créé **l'épargne multilion : l'épargne multilion,** c'est une épargne sur mesure.

Un dossier pour construire votre épargne sur mesure.

L'épargne multilion vous donne toutes les informations nécessaires sur les différents produits d'épargne disponibles, en même temps qu'il vous fournit les grilles d'évaluation permettant d'ajuster vos objectifs aux différentes formes de placement.

Pour vous procurer ce dossier, demandez-le au Crédit Lyonnais : il vous sera remis gracieusement.

CREDIT LYONNAIS

LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

(1) INTERMARCO-CONSEIL

Fondation Jean-Jaurès

Au risque de vous déplaire

PAR FABIAN GASTELLIER

VENDREDI 25 JANVIER

A.2. Ciné-club. Cycle Léo Mac Carey : « l'Extravagant Mr Ruggles », de Léo Mac Carey – 23 h.

Gagné au poker par un couple de riches américains, Ruggles, brave et très british majordome, découvre le Nouveau Monde. Heurts, malheurs, satire sociale et fou rire garanti. Avec Charles Laughton.

F.r.3 Vendredi, magazine d'André Campana : « West side blues » – 20 h 30.

Entre la délinquance et le chômage, la survie au jour le jour d'adolescents originaires des ghettos noir et portoricain de Chicago. Ils ont eux-mêmes tourné ce film. Capital.

SAMEDI 26 JANVIER

A.2. « Clémence Aletti », série de Jacques Kissner et Peter Kassovitz. Episode n° 2 – 19 h.

Un yoghourt périmé et, hop, c'en est fait de Luc Bellini qui a trop parlé... La prochaine piste sera italienne. Toujours pareil : ça se laisse regarder sans ennui. Même si Bernard Le Coq en fait un peu beaucoup dans le style macho cool à double face et jeans uniques.

F.r.3 « Le Disney Channel » – 20 h 30.

Deux heures de Walt Disney, désormais chaque samedi soir sur la trois. Les réjouissances sont nées du mariage de la super chaîne américaine pour enfants « Disney Channel » qui déballe, moyennant finances et abonnement, des trésors de cartons rose bonbon à longueur de journées et de la chaîne culturelle et amoureuse du cinéma de Serge Moati.

Canal Plus : « Japon, l'héritage des samouraïs », émission de Michaël Mac Intyre. Première partie : « l'Ecole des maîtres du monde » – 18 h 15. Autres diffusions les 28/1 – 15 h 45 ; 1/2 – 10 h 20.

Une enquête auprès des nouveaux samouraïs reconvertis dans le computer pour comprendre d'où vient la redoutable efficacité nippone du XXe siècle.

DIMANCHE 27 JANVIER

T.f.1 « Cent dollars pour un shérif », de Henry Hathaway – 20 h 35.

Western, quand tu nous tiens ! Avec l'incontournable John Wayne.

A.2. « Pour le meilleur ou pour le pire », série de cinq émissions. Première émission : « Japon, l'empire des hommes », enquête de Yoriko Madoka, réalisation de Mosco – 21 h 35.

Etre femme dans le Japon d'aujourd'hui, tu sais c'est pas si facile... Geishas pas mortes dans l'empire du soleil levant où les guerriers d'antan qui revenaient chez eux trouver le repos ont cédé la place aux industriels – cadres – dynamiques – des grandes entreprises qui bossent 24 h sur 24 h et s'en vont rigoler entre copains dans les sordides sex centers nippons. Pourtant des femmes se révoltent, exigent le divorce et s'en vont travailler seules dans une société qui voit encore d'un œil noir le célibat. Un reportage passionnant et édifiant.

F.r.3 « Boîte aux lettres », émission proposée par Jérôme Garcin – 17 h.

Une heure en compagnie de René Char, ultime poète français vivant, ami des plus grands de ce siècle (de Giacometti à Heidegger), ermite retiré dans le midi de la France. Une heure de plaisir pur...

LUNDI 28 JANVIER

T.f.1 « L'Avenir du futur », émission proposée par Robert Clarke : « le Prix du danger », de Yves Boisset. Débat : « Nos cerveaux bombardés ? » – 20 h 35.

Un « Rollerball » à la française ou comment le monde à venir sortira ses chômeurs de la mouise en leur offrant, moyennant récompense, de survivre ou de succomber à cinq tueurs lancés, par jeu, à leurs trousses. Un super-sujet banalement dévoyé par Boisset malgré Michel Piccoli en présentateur de télé vampire.

A.2. « Mon nom est Bond, James Bond », reportage de John Longley – 21 h 55.

Une heure en compagnie des deux Bond de l'écran, le vrai, Sean Connery, et sa contrefaçon, Roger Moore. D'où une demi-heure de trop, nécessairement...

F.r.3 « La maison du diable », de Robert Wise – 20 h 30.

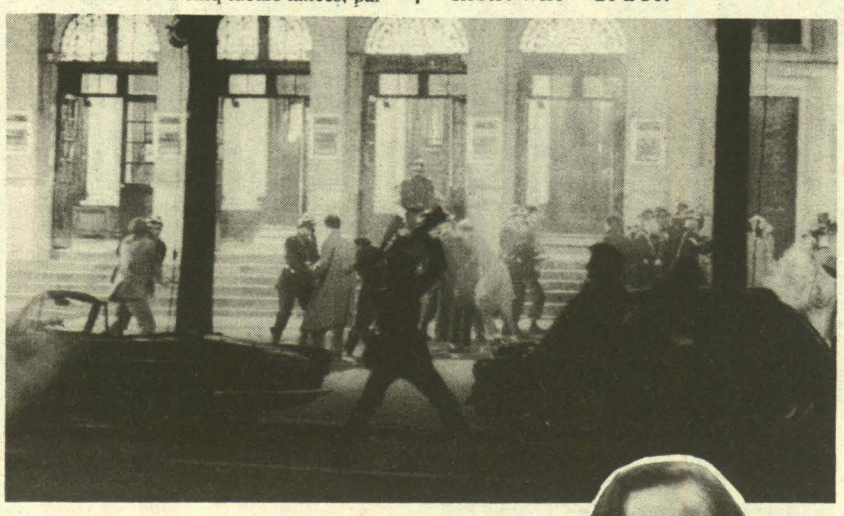

Maisons hantées, médium en transes : ne pas confondre avec le récent navet baptisé : « Amytiville la maison du diable ». Ça c'est du solide, du vrai, du grand frisson en noir et blanc, cuvée 1932.

MARDI 29 JANVIER

T.f.1 « L'Odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau » : « le Chant des dauphins » – 21 h 35.

Duetto entre une femelle dauphin capturée à bord de la Calypso et le reste de ses congénères. Emouvant.

A.2. « La Balance », de Bob Swaim – 20 h 40.

Le film le plus célèbre de l'année 1982, où il fut d'ailleurs canonisé aux Césars. Une histoire hyper-banale de macs, de putes, de flics, et la dernière apparition de Maurice Ronet. Rien que pour lui...

F.r.3 « Arsène Lupin contre Arsène Lupin », d'Edouard Molinaro – 20 h 35.

Comment on badine avec l'escroquerie. Une bluette qui réunit Brialy, Cassel et l'irremplaçable Mary Marquet.

MERCREDI 30 JANVIER

A.2. « Les Cinq Dernières Minutes » : « Meurtre à la baguette », scénario de Catherine Lefrançois, réalisation de Jacques Audoir – 20 h 35.

Il ne s'agit pas des avatars du prix du pain, mais des baguettes chinoises, celles qui aident (qui aident !) à manger. Ou l'histoire d'un honorable commerçant asiatique trucidé dans la pagode du bois de Vincennes.

« L'art au quotidien, petits échos de la mode », émission réalisée par Marianne Gosset – 22 h 10.

« A bas le Ritz, vive la rue » s'écriait Saint-Laurent en 68 sous le feu d'une hystérie passagère. Il répondait ainsi au trop célèbre : « J'aime que la mode descende dans la rue, mais je n'admets pas qu'elle en vienne » de Coco Chanel. Depuis, qu'on se rassure, Saint Laurent à rattrapé les prix et les exigences de la grande demoiselle, et son look est aussi misérabiliste et nouveau pauvre que le caviar. Pourtant, une autre mode est bien née, en dehors des circuits privés des grands couturiers, reflétant à sa façon la réalité de l'air du temps. On a eu les Japonais apocalyptiques tendance « Hiroshima mon amour », qu'en est-il à présent ?

JEUDI 31 JANVIER

T.f.1 Etoiles à la une : « A bout de souffle », de Jean-Luc Godard – 23 h 5.

« Qu'est-ce que ça veut dire « dégueulasse » ? Mythologique.

A.2. « Edition spéciale : Afghanistan, les combattants de l'insolence », reportage de Christophe de Ponfilly et Bertrand Gallet – 21 h 35.

Le témoignage de « l'autre » équipe, celle qui réussit à atteindre le Panjshir mi-septembre dernier. Après les images, un débat réunira Christophe de Ponfilly et Jacques Abouchar. Sur la résistance afghane, deux réalités différentes.

F.r.3 « Intrigues » : « le Locataire d'en haut », téléfilm de Gilles Grangier – 20 h 35.

Anne abrite son beau-frère Jo. Lequel s'empresse de creuser une fosse dans la cave. Inquiétant. Avec Bernard Fresson et Juliette Mills.

« L'Américain », de Marcel Bozzufi – 22 h.

Après quinze années d'exil ricain, un homme revient en France sur les traces de son passé. Avec re-Bernard Fresson et une distribution étoilée réunissant Trintignant, Bozzufi, Rufus, Françoise Fabian, Jacques Perrin et Simone Signoret.

L'émission de la semaine : Série noire : « Meurtres pour mémoire », de Laurent Heynemann, T.f.1. samedi 26 janvier, 20 h 35.

La politique broie de la série noire. Et c'est tant mieux. Voici enfin, après un déluge de catas en tout genre, un téléfilm haut de gamme qui fait redécoller l'association T.f.1.-Gallimard. Laurent Heynemann, en portant au petit écran le roman de Didier Daeninckx, a frappé juste et fort. On pénètre avec fracas dans un univers glauque où le présent appelle le passé ; où la conjuration des mauvaises consciences nappées d'oubli obligatoire interdit de se retourner sur les faits d'hier. Pourquoi Thiraud fils a-t-il été descendu à Toulouse plus de vingt ans après que son père fut lui-même assassiné à l'ombre de la guerre d'Algérie ? L'histoire se répète dans sa logique cynique, c'est ce qu'apprendra Claudine, l'amie du jeune Thiraud, embarqué dans l'enquête. Et les bourreaux de Vichy et de l'O.a.s. sont toujours en place. Prêts à tout pour le silence.

On le redit : c'est super. Grâce à la mise en scène nerveuse et pas chichiteuse pour trois sous de Laurent Heynemann ; grâce, aussi, à la performance étonnante de Christine Boisson et Christophe Malavoy. Grâce, enfin, à l'apparition géniale de Jean-Paul Roussillon en vieil anar revenu de tout sauf de ses colères. Une « série noire » à ne manquer sous aucun prétexte.



Christine Boisson et Christophe Malavoy dans « Meurtres pour mémoire ».

Laurent Heynemann : « l'Histoire ? Le meilleur des polars... »



Laurent Heynemann avec Didier Daeninckx.

■ « J'ai toujours eu envie de parler de politique à travers mes films. Mais le message le plus important, c'est peut-être ici, avec « Meurtres pour mémoire », que je l'ai trouvé. Dire non à l'oubli. Ça va vite, l'histoire. » Laurent Heynemann soupire. Envie qu'une image dise quelque chose, tire les gens de leur ronron béat. La guerre d'Algérie, les années soixante... Une génération, déjà, qui est née après et pour qui ça ne veut pas dire grand-chose... Alors Vichy, le drame juif, le Vel-d'Hiv, Drancy, pensez...

Un pari, en quelque sorte, que ce troisième téléfilm pour un réalisateur dont le parcours, de « la Question » à « Stella », a souvent côtoyé les années migraineuses de la France. Un double pari. Sur le politique et le policier. Deux plans dangereux et difficiles. On se répète parfois, on bégaie beaucoup. Qui a choisi le bouquin de Didier Daeninckx pour figurer dans le planning « Série noire » de T.f.1 ? Laurent Heynemann ne sait plus trop. Il avait certes adoré le livre, mais trouvait le sujet peut-être un peu trop proche de ses préoccupations habituelles.

Pourtant il a foncé. Avec un objectif bien défini : ne pas faire un « petit » polar. Et une condition sine qua non : dénicher des acteurs « rares ». « Avant toute chose, explique-t-il, je suis allé voir Christine Boisson pour lui parler du projet. C'est une comédienne qui m'épate depuis toujours. Elle apparaît et il se passe quelque chose. On peut appeler ça une « présence ». C'est miraculeux... En pariant T.v., je voulais parier comédiens. Au cinéma, tout est figé et, recettes obligent, on ne fait des films qu'avec des stars. Le petit écran, avec ses règles différentes, vous permet d'apporter Malavoy et Boisson en vedettes. »

Mais, dans le roman de Daeninckx, Christine Boisson peut toujours chercher : elle ne se trouvera pas. Il n'y a pas – ou si mince – de rôle féminin. Second aspect du problème, la réécriture du scénario : « Je n'ai pas trahi le livre, précise Laurent Heynemann. J'ai cherché à transformer une enquête policière, qui passait admirablement en littérature mais aurait été par trop convenue en images, en une enquête psychologique. Pour ce faire, j'ai gommé la personnalité de l'inspecteur Cadin en allant jusqu'à le faire mourir – au grand dam de Daeninckx, je sais ! – afin d'introduire au premier plan le personnage de Claudine, le personnage d'une historienne dont le problème n'est pas de découvrir la vérité au sens Agatha Christie du terme, mais bien plus de comprendre les mécanismes extérieurs qui font de l'histoire ce qu'elle est et de sa vie à elle ce qu'elle est devenue. »

Au bout du compte, un tournage enchanteur. Malgré les difficultés, la nécessaire rapidité, les budgets serrés. A l'arrivée, une belle réussite. Pour aider la France et les Français à se sortir de leur traditionnelle amnésie ? « Allez savoir, se lamente Heynemann, si nous sommes capables de comprendre la moindre leçon ! En repensant aux événements d'Algérie à la faveur de ce téléfilm, j'ai brutalement vu, en surimpression, le marécage de la Nouvelle-Calédonie. Rebelote. De quoi frémir. »



Seweryn Blumsztajn: "J'ai droit à un retour digne sans renier ce que j'ai fait"

Juif de la République populaire de Pologne, Seweryn Blumsztajn, figure éminente du Kor et de Solidarnosc nous livre dans un entretien exclusif une saisissante radiographie du régime polonais, alors qu'il s'apprête à rentrer au pays après trois ans d'exil en France.

PAR JEAN LIBERMAN

« QUAND je doute, quand la peur me prend, je me dis que je suis un honnête homme, et qu'il y aura toujours une place pour moi en Pologne, ne serait-ce qu'en prison »... C'est par ces mots que conclut son autobiographie, « Je rentre au pays » (1), Seweryn Blumsztajn, 39 ans, né à Wroclaw (Pologne), qui dirige depuis trois ans à Paris – après y avoir été « coincé » par le coup de force de Jaruszelski – le Bulletin d'information de Solidarité... Et a décidé effectivement de retourner à Varsovie dès février prochain.

Il y a dans les yeux sombres de celui qui s'est livré gentiment à nous au cours de cet entretien – à la veille de la parution de son livre et de son départ –, dans le regard de cet homme « ordinaire », aux contours un peu flous avec sa courte tignasse flottant sur les traits déjà burinés du dissident, la clé peut-être de son destin d'opposant démocrate : la flamme insistante de l'irréductible. Car on ne sort pas indemne de la lecture du livre de Blumsztajn, véritable antidote à la langue de bois, sorte de confession brûlante et de radiographie extralucide. Itinéraire relativement « courant » peut-être que celui de l'ancien militant-journaliste fondateur de l'Agence de presse de Solidarnosc, après avoir été l'homme de proue clandestin de l'organe du Kor aux côtés des Kuron et Michnik, de Gomulka à Jaruszelski... A la différence que ce tout désigné « juif de la République populaire de Pologne », trois fois incarcéré, a été le bouc émissaire idéal du régime ! Cet ex-communiste de l'Est nous dévoile ainsi comment, et à travers quels méandres spécifiques de l'antisémitisme polonais, il a finalement retrouvé ses racines juives. Il nous révèle ici et dans son document explosif la véritable originalité de Solidarité, celle qui rend le mouvement irréversible à ses yeux et donc décisif pour l'avenir, comme le seront les effets du jugement des assassins du père Popielusko.

La témérité qu'implique au surplus la sortie de ce réquisitoire implacable, à l'heure de la rentrée effective au pays de son auteur, et qui se veut un appel à la conscience de tous pour l'exercice du droit imprescriptible au retour, ne saurait laisser passif aucun homme de cœur aujourd'hui, et surtout demain.

« L'UNITE » : Seweryn Blumsztajn, quelle est en bref votre équation personnelle ? Qui rentre en Pologne ?

– SWERYN BLUMSZTAJN : je suis juif, polonais, et quelqu'un qui a touché à tous les événements politiques depuis le milieu des années 60. Ce qui est peu fréquent pour la génération d'après-guerre, de même que le fait d'avoir un passé authentiquement de gauche ; je suis ainsi l'héritier de la génération des « révisionnistes », avec longtemps pour maître à penser Kolakovski : ces gens qui ont quitté progressivement le communisme et pour qui mars 1968, avec ses révoltes étudiantes (dont j'ai été un organisateur) suivies d'une grande vague antisémite, a été le moment décisif de la coupure. Cofondateur et rédacteur de l'Agence de Solidarnosc (pendant son existence légale) après la cessation du Kor, mon autodéfinition idéologique se situe mal dans un strict partage occidental entre droite et gauche, de même que Solidarnosc. Disons que j'ai gardé beaucoup d'attachement pour l'ensemble des valeurs de gauche.

– Quel a été au fond le propos de ce livre sans concession, et si révélateur qu'il risque de vous conduire plus directement en prison en Pologne ?

– Si je me trouve en prison en Pologne, ce ne sera pas à cause de ce livre, mais en raison de mon activité en Occident. Bien au contraire, cet ouvrage est une tentative d'autodéfense, qui pourrait représenter ma parole dans une salle de justice.

– Et non être considéré comme une provocation ?

– Non, car si l'on rentre, comme c'est mon cas, avec dignité et sans s'assujettir aux règles de l'amnistie, c'est-à-dire sans renier son activité et son autobiographie, la seule façon de se défendre c'est de faire « monter les enchères ».

– Vous retracez votre itinéraire depuis le tout jeune non-conformiste du « club des chercheurs de contradictions » à la rupture, au « tournant philosophique », des années 66-68, avec incarcération. Qu'est-ce qui a déterminé cet itinéraire, du « rénovateur » au « dissident » ?

– C'est une voie courante chez nous. Tous ceux qui avaient un peu d'idéalisme se sont trouvés en contradiction avec le Système. Pour évoquer un exemple, quand je suis sorti en 1969 de prison après un an et demi (suite aux révoltes étudiantes), j'ai lu ce qu'avait déclaré Adam Michnik*, lui-même emprisonné, devant le tribunal. Il s'était défendu en disant qu'« il était un vrai communiste ». Je me suis alors rendu compte qu'à sa place je n'aurais jamais pu le dire. J'ai ressenti comme un empêchement physique devant ces propos. Un processus s'était produit par lequel j'ai compris qu'il n'y a pas d'autre communisme que celui que l'on vit, que l'on expérimente.

– Les causes de votre emprisonnement d'alors n'ont-elles pas constitué un déclic pour le juif communisant ?...

– La révolte étudiante de 68 n'a été au départ qu'une revendication de liberté, de libre parole ; a joué, par contre, l'importance ensuite de la campagne antisémite. Dans la tradition de gauche polonaise, l'antisémitisme était une sorte de point de divergence entre ce qui est progressiste et ce qui ne l'est pas. Et pour bien des gens de gauche, le fait que le pouvoir ait montré un visage réactionnaire a été, en effet, un moment décisif pour rompre avec lui.

En ce qui me concerne, mon évolution a été continue, car je faisais l'expérience quasi quotidienne que ce système était opposé aux valeurs sociales, humanitaires : à la démocratie, au libéralisme, à tout ce qui m'est cher.

Une judaïcité catholisante...

– A propos d'antisémitisme et de votre affirmation juive, vous écrivez : « Il arrive un moment où il faut s'accepter. » Qu'est-ce qu'y a conduit ledit « juif de la République populaire de Pologne » ?

– C'est très difficile d'être juif en Pologne tant qu'on ne finit pas par l'accepter, et l'aimer finalement. Pour moi, la judaïcité, c'est un problème de recherche de ses propres racines et il y a un âge où on commence à les rechercher. Pour ma part je les ai retrouvées à la fois dans ma polonité et dans ma judaïcité. Mes amis catholiques m'y ont aidé...

– On peut justement se demander si cette judaïcité n'est pas un peu le reflet du philosémitisme de milieux polono-catholiques progressistes...

– Le lien existe : il est vrai que je ne sais si j'aurais retrouvé ma voie et mes racines sans eux. Je n'avais en effet, personnellement, aucun lien culturel avec la judaïcité, alors qu'eux étudiaient cette vision de la Pologne avec les juifs, les Ukrainiens, les Biélorussiens... Et avant tout avec les juifs, car ils ne font pas seulement partie de l'histoire de la Pologne, mais de celle du catholicisme, avec la Bible et l'Ancien Testament.

– De plus, votre absence de culture juive tient aussi au fait que vos propres parents ne voulaient pas parler yiddish devant vous et que la culture comme le monde juifs ont été plus ou moins détruits en Pologne...

– C'est évidemment vrai, mais c'est aussi le drame de tous les juifs qui s'assimilent.

Ce n'est pas seulement un fait de répression culturelle ; de nombreux juifs survivants ont quitté la Pologne après la guerre et pour ceux qui sont restés, c'était un cimetière. Beaucoup avaient un passé communiste et personne ne se défait vite de sa judaïcité que les communistes. Ç'a été un peu le cas de mes parents. Donc ceux qui sont restés désiraient, pour la plupart, s'assimiler.

– Vous notez à la fois qu'il y a dans l'Eglise catholique polonaise un aspect antisémite – le juif « déïcide » – et que les Polonais sont porteurs d'un antisémitisme « irrationnel », tout en « n'étant pas collectivement antisémites ». Où est la vérité ?

– Comme toujours, il est difficile de trouver la vérité d'un peuple

---

(1) Qui paraît aujourd'hui chez Calmann-Lévy.

Collection Jean Liberman

entier. Il existe, certes, en Pologne de très grandes traditions antisémites, mais elles ont été reprises par le pouvoir communiste. Non seulement en 68 lors du mini-pogrome, mais par une action de terreur consciente consistant à pointer les juifs, à les mettre sur l'avant-scène, sous Staline et après. Et le système totalitaire a tendance à renforcer les tendances xénophobes. Mais l'antisémitisme polonais est né d'authentiques problèmes économiques et culturels dans l'histoire, entre deux communautés. Il n'avait cependant pas de caractère ni de théoriciens racistes ; et c'est pourquoi le dialogue s'arrête toujours quand on accuse les Polonais d'avoir participé à l'extermination des juifs en Pologne. Les Allemands s'y sont livrés sans grande tradition antisémite, en Pologne par contre il y a un fond de préventions et de blagues antisémites qui fonctionne, mais non et jamais d'idéologues de l'extermination physique. Aujourd'hui, il n'y a pratiquement plus de juifs en Pologne, et l'antisémitisme est une sorte de maladie de la conscience sociale.



Gamma

Andrzej Gwiazda, ex-vice président de Solidarnosc et Jacek Kuron, ex-président du Kor toujours emprisonnés.



Sipa-presse

Polonais défilant devant la voiture qui contenait le corps du père Popieluszko.

– Cependant, quand vous dites que Solidarité n'est pas antisémite, certains ici le contestent à partir de quelques écrits...

– Dans Solidarnosc il y avait dix millions de Polonais et non dix millions d'anges. Tout ce qu'il y avait de mauvais dans cette nation existait aussi dans Solidarnosc. Par contre, ce qui s'y trouvait d'encourageant c'est son aspect moralisant : des choses ne « se faisaient pas ». On y était plus honnête qu'ailleurs. Et pour la première fois la question de l'antisémitisme a été posée au grand jour.

– Par exemple ?

– Ainsi le chef en second de l'Insurrection du ghetto de Varsovie, Marek Edelman, était délégué de Lodz au congrès de Solidarnosc. A son arrivée, la salle lui a fait des applaudissements scandés durant cinq minutes. Il y a eu la commémoration du pogrome de Kielce (en 1946).

Solidarnosc a recréé la société polonaise

– En quoi votre situation si dure de marginal dans la société polonaise, de « bricoleur au noir », pendant des années, a-t-elle pu contribuer à votre mûrissement ?

– Lorsqu'on n'a plus peur de perdre son travail parce que mis en marge, situation quotidienne pour beaucoup de gens en Pologne, on échappe à l'une des forces de ce système qui est précisément d'étatiser la vie des gens. La rupture entraîne une certaine indépendantisation, une liberté, mais elle suppose pour sa réalisation des amis, autrement on se noie.

– Vous étiez l'une des figures éditoriales du Kor (Comité de défense des ouvriers), fondé en 1976 par des intellectuels comme Kuron et Michnik, et autodissous en 1980 ; vous notez qu'il a été une prise de conscience par ces derniers du pouvoir des ouvriers et a préfiguré Solidarité. Comment cela ?

– Beaucoup d'éléments idéologiques que le Kor a « conscientisés » sont devenus plus tard ceux de Solidarnosc... Ainsi du mot d'ordre de Kuron : « N'incendiez pas les comités, fondez vos propres comités » ; ou, parmi les « canons » idéologiques de Solidarnosc, l'un prescrivait : « Il ne faut pas laisser prendre un seul homme par la police, car nous serions les suivants. » Sans compter l'essentiel : « L'auto-organisation sociale ». Et effectivement, quatre ans après le début en 1980, cette société s'est auto-organisée.

– Avec la création de « S » (Solidarnosc) le Kor, marginalisé à son tour, va se dissoudre... En quoi « S » le dépassait-il complètement ?

– En tout. « S » est un mouvement ouvrier de masse, nous étions une intelligentsia qui prenait l'initiative de certaines actions. « S » était tout simplement une société organisée qui reprenait toutes les aspirations sociales. Et qui n'a pu se créer qu'en capitalisant des centaines d'expériences sociales et historiques. Sans compter le fait que le Kor avait pu nouer des contacts avec un groupe de Gdansk où se trouvait Walesa (dont je fais le portrait).

– Avec votre fondation de l'Agence de presse de Solidarité (A.S.) informant sur « S », vous avez, notez-vous, acquis un nouveau regard sur cette société polonaise forgeant son « mythe » de syndicat-nation luttant contre un système totalitaire... Quel regard ?

– On peut dire qu'avant « S » il n'y avait pas de société comme dans tout système totalitaire, l'atomisation sociale étant la condition de son fonctionnement.

Nous avons découvert une société qui s'auto-organisait, vivait, exprimait ses revendications... La vraie Pologne réapparaissait.

– Vous remarquez, quant au rôle de l'Eglise dans « S », que les objectifs de lutte de « S » ne se confondaient pas avec la foi, et vous prédisez par ailleurs le recours – inutile – du pouvoir à la terreur. Est-ce que l'affaire de l'assassinat du prêtre Popieluszko et le jugement public de ses auteurs n'en sont pas l'illustration ?

– Je pense que le déroulement de ce procès est une grande victoire de la nation. Quelles que soient les volontés du pouvoir d'en tirer les bénéfices au plan de son légalisme, la conséquence la plus importante de ce procès est la mise à nu de ce que sont les gens qui mènent cette terreur dans cet appareil, et la façon dont ils fonctionnent. Cela peut avoir des effets incalculables dans l'avenir. A chaque fois qu'un policier voudra nous taper dessus il réfléchira à deux fois avant de le faire... Bien entendu, les vrais responsables ne sont pas les trois policiers, ce sont ceux qui doivent répondre de cette campagne contre l'Eglise, les auteurs du sentiment d'impunité de la police et de ce qu'on attend d'elle...

– Tendez-vous bien à croire que le mouvement de « S » est irréversible du fait qu'il a créé une « nouvelle éthique de recherche de la vérité », « remodelé la conscience collective »...

– Les seules paroles justes qu'ait prononcées Jaruszelski lors du coup de force du 13 décembre, c'est qu'il n'y avait pas de retour possible à l'avant-août 1980 (fondation de « S »). Pas seulement parce que les gens de retour de Pologne l'affirmaient, mais parce qu'il y en existe les preuves objectives.

Ainsi des initiatives actuelles, qu'elles soient d'édition, culturelles, d'éducation ; ce refus de coopérer avec le pouvoir et le fait de lui tourner le dos sont quelque chose de durable. Cela tient depuis trois ans pendant lesquels on a arraché d'immenses espaces de liberté, tolérés par le pouvoir du fait du caractère massif de « S ». Il est obligé de choisir entre courir après les éditions clandestines de livres et journaux, les conférences et expositions dans les églises avec des artistes indépendants, les clubs de vidéo-cassettes qui diffusent les films occidentaux, etc., donc de réprimer des centaines d'initiatives et de lutter sur autant de fronts. Et dès que le calme revient, des centaines d'opposants se lèvent, des lieux de travail aux universités. C'est un pays où les syndicats nouvellement créés par le pouvoir imitent Solidarnosc ; où la presse officielle polémique avec la presse ou l'édition clandestines dont elle nomme les titres et où ses propres représentants publient ; où la légalité, l'illégalité et la semi-légalité se mêlent. Un pays très pénible au demeurant, avec toutes sortes de pénuries, mais la seule façon d'y vivre pour ceux qui veulent la démocratie est de participer à toutes ces initiatives qui parviennent à élargir ces espaces de liberté. Ce n'est pas qu'on lutte pour une Pologne libre *dans l'avenir*, on la crée ici et maintenant... Une « longue marche », certes, mais ça marche !

Mon retour, un défi au désespoir

– Vous jetez un regard tantôt admirateur, tantôt critique sur l'Ouest, en particulier vous différenciez les journalistes consciencieux et vous pointez comme calomniateur patenté de « S » un Bernard Margueritte du « Figaro »...

– Le phénomène d'un agent, double en l'occurrence, n'a pas besoin d'être expliqué. Et je ne suis pas spécialiste de cette idéologie-là... Je ne partage pas non plus le clivage fait ici entre gauche et droite. Ainsi la critique « de gauche » faite au pape, à nos yeux « grand chef d'Etat » et leader national, à propos des mœurs (interruption de grossesse ou célibat des prêtres) ne nous paraît pas sérieuse. Il a apporté la sensibilité polonaise du danger communiste au Vatican. Le partage d'ici entre droite et gauche ne correspond évidemment pas à notre clivage et, à mes yeux, gauche et droite portent en elles des valeurs sociales communes : si la gauche soutient celles d'égalitarisme et de justice sociale, la société ne peut non plus subsister sans les valeurs libérales individualistes, etc.

– Retournez-vous en Pologne pour des raisons personnelles (refus d'être l'émigré coupé de ses racines) ou politiques (« La Pologne, écrivez-vous, est l'une des clés de l'évolution mondiale ») ?

– Les unes et les autres. J'y ajouterai aussi le droit au retour... Exactement le même que celui de quitter son pays. C'est-à-dire, pour moi, le droit à un retour digne, sans renier ce qu'on a fait. Il faut combattre pour ce droit en l'appliquant. D'autre part, il n'y a pas en Pologne que de la résistance, mais aussi beaucoup de désespoir. Un sentiment de ne pouvoir se sortir de ce tunnel et qui conduit pas mal de gens à se sauver.

J'ai le sentiment, que beaucoup d'amis partagent, que mon retour, en en prenant tous les risques, va donc à contre-courant, qu'il sera encourageant pour ceux qui luttent et les inclinera, comme moi-même, à l'optimisme.

INTERVIEW DE JEAN LIBERMAN

* *Un des animateurs du Kor avec Kuron, etc.*

LA VIE D'ARTISTE

théâtre

PAR FABIAN GASTELLIER



Ariel Garcia-Valdes dans « Richard III ».

Bernand

SHAKESPEARE

Un caprice d'enfant méchant

Le pouvoir. La fin et les moyens pour y parvenir, vieux débat. Shakespeare creuse le chemin, entre le sang, la volupté et les larmes : l'ascension de Richard III ? Un caprice d'enfant qui a besoin de se prouver qu'il existe en détruisant autour de lui. Dans l'Angleterre des York et des Lancastre, il restera le seul à s'effrayer de ses exactions et, plus encore, à s'horrifier du monde qui l'entoure et paraît l'accepter comme un mal nécessaire.

La solitude absolue de Richard « cabotin du crime », c'est ce qu'a cherché à mettre en scène Georges Lavaudant. Une cour de marionnettes hystériques et, au plein centre, cet être difforme qui se venge de son corps sur le corps de ses ennemis, les gens normaux. Vivre, c'est surenchérir. Sans arrêt. Jusqu'à plus soif. Jusqu'à cette aube de mort où le pouvoir s'effondre, mirage entre les mirages, couronne fanée. Richard, un tyran ? Lavaudant, splendide, répond : mieux que cela, un homme.

Fascinant spectacle. Entre le guignol et la tragédie, Lavaudant a imaginé un espace de violence où les tueurs ont des allures de clowns, où les victimes sont peut-être moins à plaindre que les bourreaux parce qu'au moins eux ne se prennent pas au sérieux. La réussite de son « Richard III » du déchirement et de la désespérance, il le doit pour beaucoup à Ariel Garcia-Valdes, rocker cuir aux cheveux paille qui fait de son roi inhumain un miracle d'humanité. Lorsqu'il paraît, sautillant comme un elfe noir sur sa jambe blessée, riant comme un diable, au bord de la grimace, c'est toute l'incroyable modernité de Shakespeare qui saute aux yeux, aux oreilles. Tendre, nerveux, aux aguets, il domine tout le plateau (où se trouvent, pourtant, des petits génies comme Gilles Arbona), toute la pièce, toute la soirée, emportant le monde, son bruit et sa fureur dans une course effrénée. Vivre vite. Pour oublier comme l'on vit mal. Grandiose.

** « Richard III » de William Shakespeare. Traduction de Jean-Michel Déprats – Mise en scène de Georges Lavaudant. Avec Ariel Garcia-Valdes, Gilles Arbona, Charles Schmitt, Marie-Paule Trystam, Annie Perret, Philippe Morier-Genoud... Théâtre de la Ville : 274.22.77 jusqu'au 10 février – 20 h 30.*

Ludmila Mikaël dans « Bérénice ».



Bernand

RACINE

La tragédie ça se chuchote

Au fin fond de l'Antiquité, quelque part dans la mémoire du temps, les amours impossibles de Titus, futur empereur romain, et de Bérénice, reine étrangère. Racine met à nu les douleurs en une pièce sublime où il ne se passe rien. Rien que le long chemin vers la séparation, rien que l'apprentissage de la raison d'Etat.

Pour le metteur en scène allemand Klaus-Michaël Grüber, « Bérénice » est une œuvre de mort et de souvenir. Comme si les fantômes des héros qui ont vécu les blessures du cœur revenaient raconter leur destin. Dans un décor sublime de Gilles Aillaud qui mêle le pourpre de la villa des Mystères de Pompéi à la pâle clarté d'une quelconque salle de catacombes, les personnages se figent et l'histoire s'arrête. Jamais Ludmilla Mikaël n'a été si bouleversante, déchirée entre la sagesse et la passion, Bérénice qui comptera dans l'histoire du théâtre. Grâce à elle, on écoute comme jamais encore on ne l'avait entendue la musique du malheur, de l'inéluctable, du tragique. Et l'on s'aperçoit enfin que la tragédie, justement, ça se chuchote comme une confidence trop lourde à porter. Que ça ne se crie pas. Du très grand théâtre.

** « Bérénice », de Jean Racine. Mise en scène de Klaus-Michaël Grüber. Avec Ludmilla Mikaël, Richard Fontana, Marcel Bozonnet, Catherine Samie. Comédie-Française : 296.10.20. En alternance – 20 h 30.*

PORTRAIT

Ariel Garcia-Valdes : du théâtre à haut risque

Imaginez le Petit Prince qui aurait un peu grandi. Le regard immense et bleu, la chevelure blonde, un zeste de candeur entre humour et fantaisie ; nonchalance et bouffonnerie. Aérien, Ariel. Charmeur, Garcia-Valdes. Un comédien d'exception, hors normes, discret jusqu'à l'effacement, mais véritable bête de scène quand il se paye ses « tunnels » littéraires qui ont pour noms Lorenzaccio, Hamlet ou Richard III. Il faut le voir pour y croire. Et, pour le voir, « descendre » à Grenoble, du côté des montagnes où il partage depuis toujours l'aventure théâtrale de « Jo » Lavaudant au Centre dramatique national des Alpes.

Une affaire de hasard. Du théâtre par hasard, comme ça, avec des copains de la même génération, celle de 1947 qui a eu vingt ans en 1968. Au Conservatoire, d'abord, où se tissent des liens d'amitié indéfectibles, Ariel attrape le virus de la scène. Vient la province « où il fallait bien faire quelque chose pour survivre ». Une troupe. Des improvisations. Ecrites généralement par Jo et lui. Une vie où « tout était sujet à jeu théâtral et où il faisait bon être ensemble... »

Fidèle, Ariel. Exigeant aussi. Qu'il soit comédien ou metteur en scène – deux coups d'essai, coups de maître : un « one-man show » habillé d'un titre qui lui ressemble « la Victoire à l'ombre des ailes » et, plus classique, « les Trois Sœurs » de Tchekhov – il a des rêves d'éternelle reconquête ; des désirs de théâtre à haut risque qu'il affronte en sportif en faisant le vide en lui, en marchant des heures dans les rues, en oubliant tout pour mieux se retrouver, le soir venu, sur le plateau. « Rigueur, rigueur, confie-t-il. Si tu déconnes un jour, tu paies le lendemain. Trop lourde, l'addition... Faut vivre la solitude du coureur de fond dans ce métier-là. »

Le théâtre c'est sa vie. Sans overdose. Sans angoisser outre mesure. Par un hystérique de la scène, Garcia-Valdes. Entre deux répétitions, il va chercher ailleurs. Fouiller dans les livres, se baigner dans la musique et la peinture. Profondément. Puis revient au théâtre parce que le cinéma, somme toute, c'est autre chose, pour plus tard, on verra. En dix années d'inventions grenobloises, il a touché à tout, participé à plus de quinze spectacles. Un jour au premier plan, le lendemain anonyme dans le chœur d'« Œdipe Roi ». Présent, toujours. Besoin physique. Un premier bilan à deux années de la quarantaine ? Certainement pas. « Mine de rien, je suis le plus vieux, le plus ancien de la troupe. Mais j'ai l'air de me ficher de tout, alors on ne s'en aperçoit pas. C'est bien : je ne veux pas trop penser au passé. Je revendique la volonté naïve de continuellement avancer. »

Il avance, Ariel. Et nous, on le suit.

NO

Un miracle signé Yourcenar et Béjart

Le nô : théâtre incantatoire entre chant, déclamation, danse, légendes et mythologies. Nô modernes selon Mishima le grand : fables contemporaines qui ont gardé le souvenir de la culture ancestrale ; carrefour littéraire entre ombres du passé et lumière du présent. Délicat. Mais Yourcenar et Béjart ont compris et affronté les difficultés ; évité les pièges. La première par une tradition splendide qui parvient à ne jamais « dater » le texte et le second par une mise en scène – chorégraphie, où le corps est roi et le jeu toujours poétique. Dans le cadre de bois blond où nous sont contées les cinq histoires, tout exotisme a été banni au profit d'une épure exemplaire, proche du rituel, et les comédiens ou danseurs racontent en quatre heures l'amour et la mort jusqu'à nous ensorceler. Magique.

** « Cinq Nô modernes », de Yukio Mishima. Adaptation de Marguerite Yourcenar. Mise en scène de Maurice Béjart. Avec Mireille Darc, Natasha Parry, Pietro Pirruti, Eiji Mihara... Théâtre du Rond-Point : 256.60.70. Jusqu'au 15 février – 19 heures.*

Mireille Darc dans «Chapitre 2 ».



Bernand

BOULEVARD

Darc, une merveille de sincérité

Il est veuf et inconsolable ; elle est divorcée et déboussolée. Un quiproquo dans leur réseau P.t.t. et, télécom bonjour, ils font connaissance. Un premier rendez-vous ; si elle dit oui, il ne dit pas non. Deux semaines plus tard, monsieur le maire. Mais voilà son passé (à lui : les hommes sont de ces immatures !) qui refait surface. Hésitations, grognements, culpabilisation... En trois scènes tout est réglé, qu'on se rassure, il l'aime quand même. Happy end.

Et alors ? Et alors « Chapitre 2 » dont on doit la V.o. à Neil Simon et la V.f. au tandem Barillet et Grédy est tout sauf une pièce. Disons, à peine un argument de théâtre qui tient au bas mot trois quarts d'heure. Sur deux heures trente, et face à un décor hideux, on patine. Restent les comédiens, bien mis en place par Pierre Mondy. Si Florence Giorgetti est cent fois meilleure dans un autre registre que le Boulevard, si Jean-Jacques Moreau défend comme il peut un second rôle de faire-valoir et si Jean Piat joue figé, Mireille Darc se montre en revanche une petite (non, grande) merveille de sincérité, de naturel et de charme. On y croit, à sa Jennie Malone au cœur tendre. Et c'est vous dire !

** « Chapitre 2 » de Neil Simon. Adaptation de Barillet et Grédy. Mise en scène de Pierre Mondy. Avec Mireille Darc, Jean Piat, Florence Giorgetti ; Jean-Jacques Moreau. Théâtre Edouard-VII : 742.57.49 - 20 h 30.*

N'OUBLIEZ PAS...

SHEPARD : Devant le succès, comme on dit, Jean-Michel Ribes et Luc Béraud ont décidé de reprendre « l'Ouest, le vrai » de Sam Shepard au Théâtre de la Madeleine (265.06.28) pour cinquante représentations de plus. Bohringer + Roland Blanche + les mornes plaines du Far West + une leçon pour voler des grille-pain = le bonheur absolu. Précipitez-vous.

HUMOUR NOIR

Mais qui va tuer Harry ?

Harry a tout vécu et ne croit plus à rien sauf à la nécessité de se foutre à l'eau. Son vieux pote Milt, lui, a tout réussi et pourrait vivre le nirvana si on le débarrassait de sa femme, irréductible adepte du mariage qui l'empêche de ronronner avec une autre. Alors, justement, si Harry et Hélène... Ça ne pourrait que faire du bien à Harry...

« Love » ou l'amour c'est noir. De déclaration en déclaration, de soupirs en serments, le trio de Murray Schisgal déraille vers la nécessité du crime. Car si Harry est bel et bien tombé dans les bras d'Hélène, cette dernière et Milt finissent par réaliser qu'ils n'ont jamais cessé de s'adorer.

C'est là le tour de force de cette pièce délirante jadis créée par Laurent Terzieff et Bernard Noël : faire hurler de rire en face d'un meurtre, en face de la mort ; manier au plus haut point l'humour anthracite et la dérision. Michel Fagadau l'a parfaitement compris, qui mène tambour battant cette clownerie macabre, mais ce sont sans doute les trois protagonistes qui font de cette soirée l'une des plus réussies de la saison théâtrale.

Catherine Rich d'abord, d'une totale drôlerie sous sa respectable silhouette b.c.b.g. ; André Dussollier ensuite, superbe cœur d'artichaut irresponsable. Pourtant c'est Patrick Chesnais, comédien-marsupilami s'il en est, dont on se souviendra longtemps. Chesnais qui, comme à chacune de ses apparitions, est tout bonnement génial. Ce type-là ne joue pas, il existe. Une sorte de vrai fou sublime, attendrissant, exceptionnel. Le syndicat de la critique dramatique l'avait sacré « meilleur comédien » en 1982. Je me demande s'il n'aurait pas dû recevoir ce prix à perpétuité.

** « Love », de Murray Schisgal. Adaptation de Pascale de Boysson et Maurice Garrel. Mise en scène de Michel Fagadau. Avec Patrick Chesnais, André Dussollier, Catherine Rich. Théâtre de la Gaité-Montparnasse : 322.16.18, 20 h 45.*

Et s'il fallait aujourd'hui, découvrir le vrai, le Grand Jaurès ?

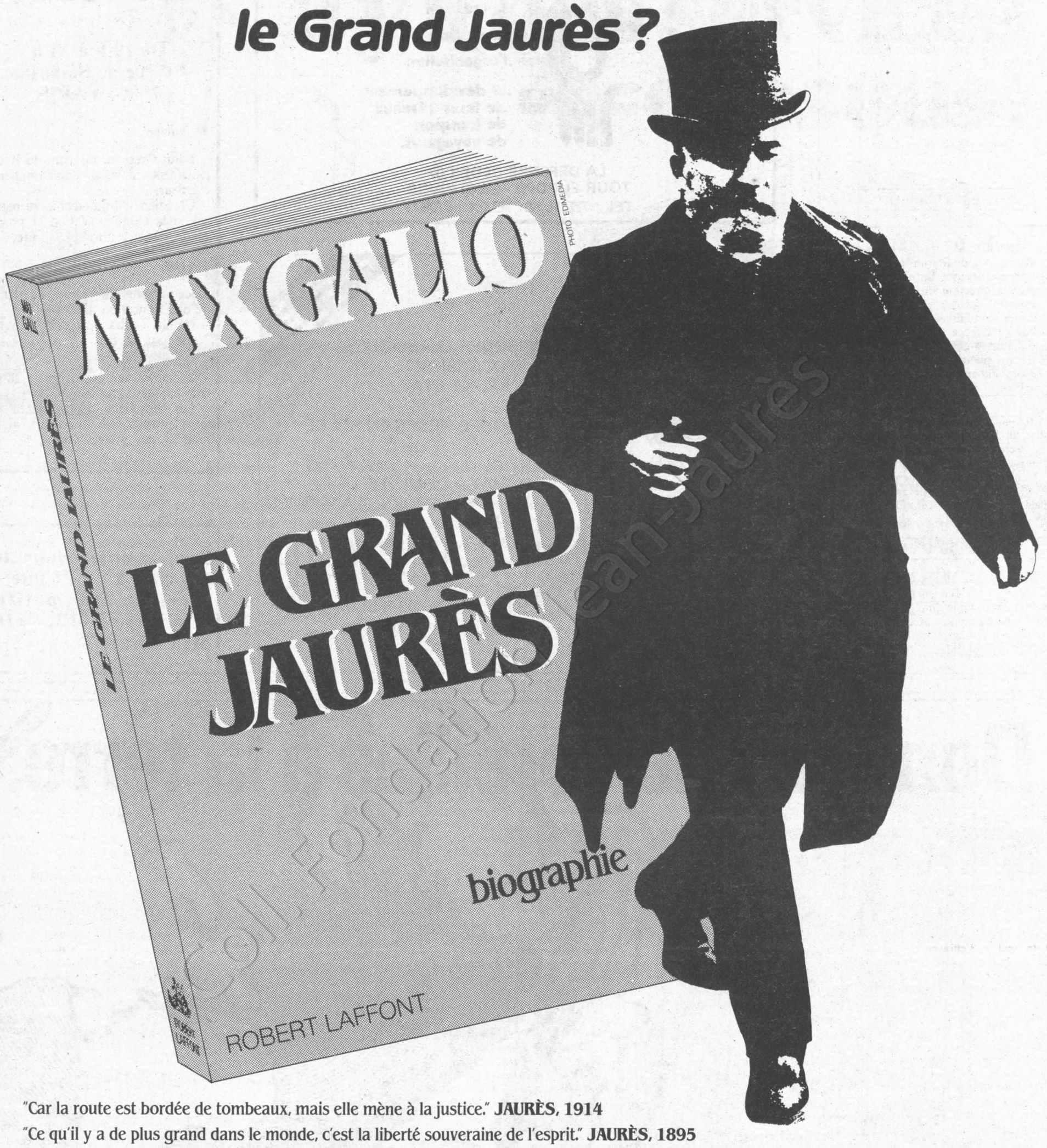

"Car la route est bordée de tombeaux, mais elle mène à la justice." **JAURÈS, 1914**

"Ce qu'il y a de plus grand dans le monde, c'est la liberté souveraine de l'esprit." **JAURÈS, 1895**

"Est-ce que l'Europe va continuer ainsi ? L'Europe comprendra-t-elle enfin qu'elle ne peut se passer d'une conscience ?" **JAURÈS, 1914**

"Le premier des droits de l'homme, c'est la liberté individuelle, la liberté de la propriété, la liberté de la pensée, la liberté du travail." **JAURÈS, 1902**

"Plutôt la solitude avec tous ses périls que la contrainte sociale. Plutôt l'anarchie que le despotisme, quel qu'il soit." **JAURÈS, 1905**

"Votre doctrine de l'individualisme absolu, c'est la négation de tous les mouvements de progrès qui ont déterminé l'Histoire." **JAURÈS, 1906**

MAX GALLO / LE GRAND JAURÈS

Une biographie rigoureuse écrite comme un roman
Une biographie qui n'ignore aucun des aspects d'une vie de passion
Une biographie qui rend à Jaurès sa jeunesse et son actualité

ROBERT LAFFONT

FONDATION Jean-Jaurès

petites annonces

TARIFS

Trois lignes minimum, 28 signes par ligne, blancs compris.

	H.T.
Offres d'emploi	*30 F*
Demandes d'emploi	*20 F*
Immobilier	*25 F*
Divers	*25 F*

Ajouter 18,60 % de T.v.a.

OFFRES D'EMPLOI

Réf. 401. Mairie de Villiers-sur-Marne, Val-de-Marne (22 000 h), recrute d'urgence un(e) attaché(e) pour la direction du service enseignement enfance plus caisse des écoles, conditions statutaires et solide expérience exigées.

Adressez candidature manuscrite + C.v. + photo à Monsieur le Maire, 94350 Villiers-sur-Marne.

Réf. 402. La délégation socialiste française au Parlement européen recherche une secrétaire sténo-dactylo bilingue ou trilingue pour un poste à Bruxelles.

Contacter le plus rapidement possible Muriel Rieu, 288, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. 705.26.63 ou 550.34.11 poste 432.

DEMANDE D'EMPLOI

Réf. 403. J.F. 19 ans C.a.p. arboriculture fruitière niv. B.e.p.a. pépin. ornement et fruitière cherche emploi. Accepte emploi vente en rapport avec son métier.

Ecrire à Grangier Joëlle, impasse rue Boitant, 16700 Ruffec.

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création

.la gestion

.l'organisation

.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

LA DEFENSE CEDEX 07
TOUR EUROPE - 92080 PARIS
TEL : 778.16.60 TELEX : 610579

Conditions spéciales aux discothèques de prêt

VENTE PAR CORRESPONDANCE DE DISQUES CLASSIQUES D'OCCASION PARFAIT ETAT

Demandez l'envoi gratuit de nos listes mensuelles

DISQUES NEUFS EN SOLDE

ACHAT A DOMICILE DE VOS DISQUES CLASSIQUES

EUPHONIE

B.P. 123 - 77003 MELUN CEDEX

Téléphone (6) 068.73.05

LES ENTRETIENS DU JEUDI

De 19 h à 21 h
10, rue de Solferino
75007 PARIS

31 janvier

Edith Cresson, ministre du Redéploiement industriel et du Commerce extérieur.

Christiane Mora, secrétaire nationale à la Communication et propagande, députée d'Indre-et-Loire.

7 février

Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Education nationale.

Gérard Fuchs, secrétaire national adjoint aux Etudes.

Ils auront lieu également le 28 février et les 21 et 28 mars.

Les entretiens sont particulièrement ouverts aux nouveaux adhérents et aux sympathisants.

Tout courrier doit être envoyé à « l'Unité », service des petites annonces, 12, cité Malesherbes.

Donnons des oreilles à la terre.



Souscrire aux emprunts de la C.N.T., c'est participer à la modernisation de notre réseau téléphonique et au maintien de l'avance technologique des télécommunications françaises.

C'est donner des oreilles à la terre.

CNT

20, av. Rapp 75341 Paris Cedex 07 - Tél. : (1) 705.94.39.

L'argent qui rapproche les hommes.

Télévision. Magnétoscope. Il y a des services là-dessous!

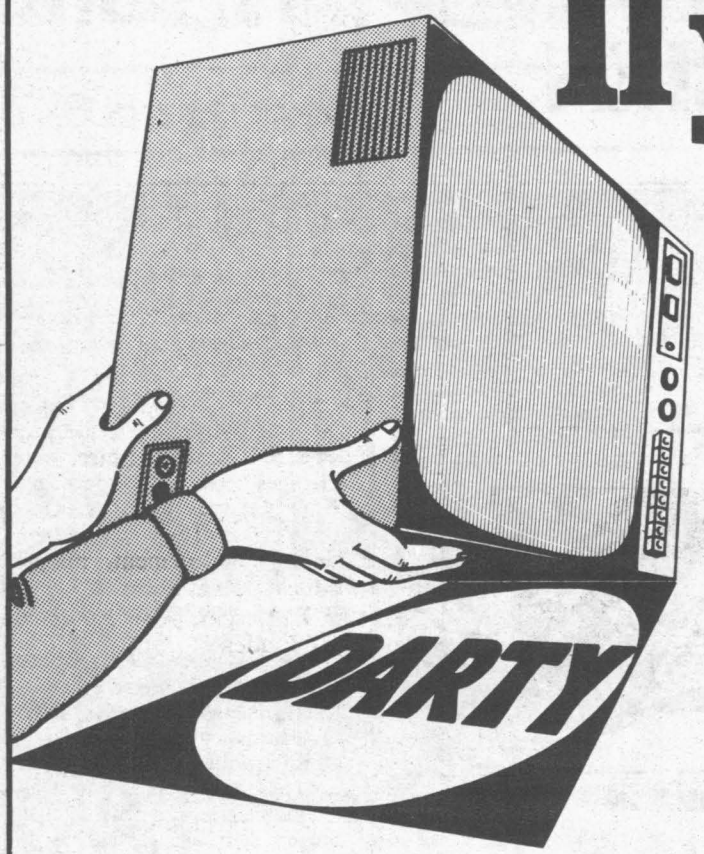



HCM

Le prix : Pour votre téléviseur comme pour votre magnétoscope, Darty vous garantit ses prix par le remboursement de la différence dans les conditions de l'article 1 du Contrat de Confiance.

Le choix : Pour votre téléviseur comme pour votre magnétoscope, Darty vous garantit un choix des plus grandes marques dans les conditions de l'article 8 du Contrat de Confiance.

Le service : Pour votre téléviseur comme pour votre magnétoscope, Darty vous garantit : la livraison et la mise en service gratuites dans les conditions de l'article 4 du Contrat de Confiance et ses interventions 7 jours sur 7 et en télévision le jour même sur simple appel avant 10 h dans les conditions de l'article 5 du Contrat de Confiance.

PARIS

8e : DARTY-sous-la-Madeleine
11e : 1, avenue de la République
11e : 25 à 35, boulevard de Belleville
13e : Centre "Galaxie" - Niveau 3 - 30, avenue d'Italie
14e : Centre Commercial "Gaîté-Montparnasse" - 68-80, avenue du Maine
15e : Front de Seine - Centre Commercial "Beaugrenelle" - 71, quai de Grenelle
17e : 8, avenue des Ternes
18e : 128, avenue de Saint-Ouen

RÉGION PARISIENNE

78 : **Orgeval** : Centre Commercial "Art de Vivre" - Sortie Poissy - Autoroute de l'Ouest
78 : **Parly 2** : Centre Commercial "Parly 2" - Le Chesnay
78 : **Vélizy** : Centre Commercial Vélizy II
91 : **Les Ulis** : Centre Commercial "Les Ulis 2"
91 : **Morsang-sur-Orge** : 51, rue de Monthléry (Autoroute du Sud - Sortie Savigny - Direction Sainte-Geneviève-des-Bois)
92 : **Asnières** : "Carrefour des 4 Routes" - 384, avenue d'Argenteuil - R.N. 309
93 : **Noisy-le-Grand** : Centre Commercial "Les Arcades" Marne-la-Vallée
92 : **Châtillon** : 151, avenue Marcel-Cachin - R.N. 306
92 : **Boulogne** : Pont de Sèvres - 122 bis, avenue du Général-Leclerc
92 : **Puteaux** : Centre Commercial "Les 4 Temps" - Niveau 1 - "Grand-Place"
93 : **Bagnolet** : Porte de Bagnolet - Au pied du Novotel - 40, avenue Gallieni
93 : **Bondy** : 123-155, avenue Gallieni - R.N. 3
93 : **Aubervilliers** : Centre "Parifériс" - Porte de la Villette - 6 bis, rue Émile-Raynaud
93 : **Pierrefitte** : 102-114, avenue Lénine - R.N. 1
93 : **Rosny-sous-Bois** : Centre Commercial Rosny II
94 : **Champigny** : 10-12, avenue Roger-Salengro - La Fourchette - R.N. 4
94 : **Créteil** : Centre Commercial Régional "Créteil Soleil"
94 : **Fresnes** : Zone Sofilic - Rue de l'Abreuvoir - R.N. 186
94 : **Ivry** : Centre Commercial "Ivry bords-de-Seine" - 16, rue Westermeyer
94 : **Thiais-Rungis** : C. Cial Régional "Belle-Épine" - R.N. 7
95 : **Cergy-Pontoise** : Centre Régional "3 Fontaines"

ET 44 AUTRES MAGASINS EN PROVINCE.

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de « l'Unité » 10, rue de Solferino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » et vous adresse la somme correspondante.

★ ***abonnement de six mois (195 F)***

★ ***abonnement d'un an (290 F)***

☐ par chèque bancaire

☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35. J. Paris

Date

Signature



Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Collage / PYM

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin ; Révision : Nadine Berger. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

RENAULT : LE REBOUTEUX ET LE CHIRURGIEN

Certes 9 milliards de pertes condamnaient Bernard Hanon. Mais les perspectives — marché, gamme, Etats-Unis — sont loin d'être mauvaises pour son successeur Georges Besse. De plus il a les mains libres.

PAR STEPHEN GERE

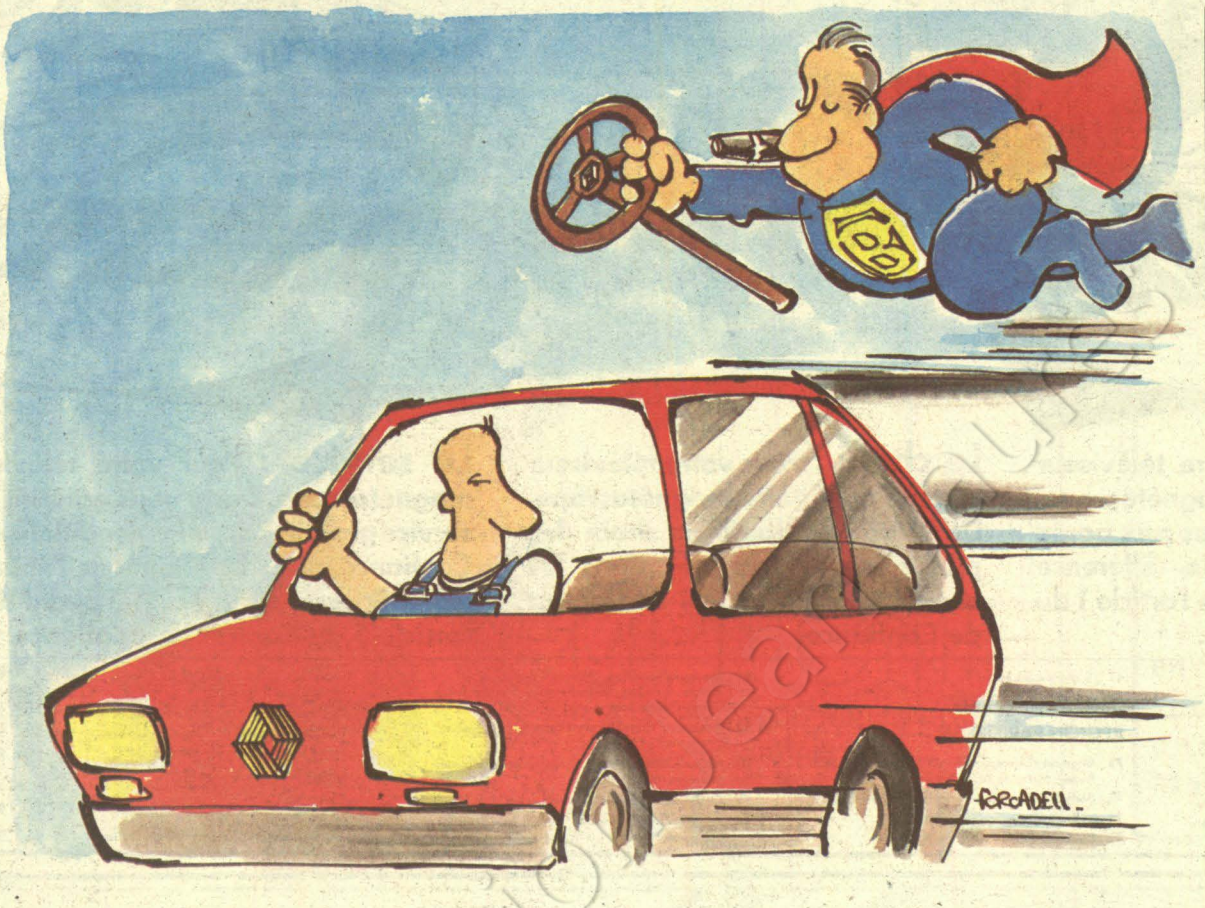

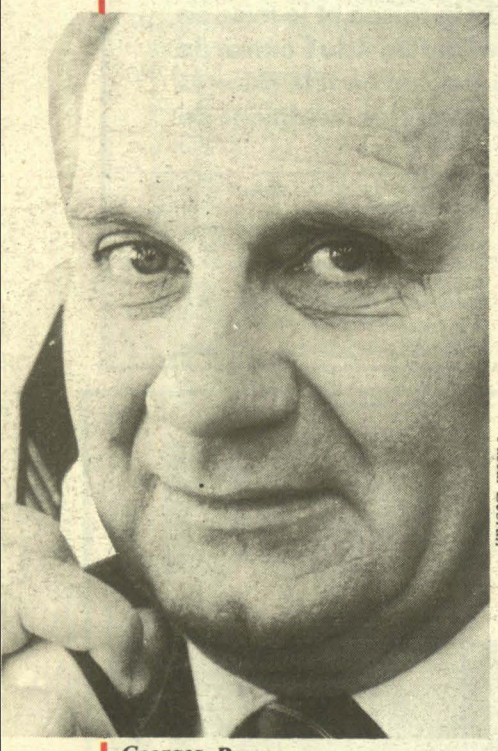

Georges Besse.

Pascal Lebrun

C'EST son déficit de 1984 – 9 milliards selon « Libération » – qui a coulé Bernard Hanon. Il reste qu'avec son départ c'est toute la stratégie du groupe qui risque de se trouver modifiée : Georges Besse ne vient pas dans l'intention de poursuivre la politique de son prédécesseur.

D'abord, la Régie n'a jamais confirmé les 9 milliards de « Libé », prétextant que l'état actuel des travaux comptables n'était pas suffisamment avancé pour déterminer l'importance du déficit consolidé de 1984. A la Régie, on laissait entendre que le journaliste de « Libération » ne pouvait donc pas tenir son tuyau de l'intérieur de la « maison ». Et si ça venait d'ailleurs ? Edith Cresson ne venait-elle pas de déclarer à « l'Usine nouvelle » que Peugeot était bien géré. Une manière de dire que Renault ne l'était pas. Le ministère de l'Industrie en savait-il plus que Renault même sur les résultats du groupe automobile ? Et la fuite dont a bénéficié « Libé » venait-elle de là-bas ?

En tout cas, mercredi 17 janvier à la télévision, la petite phrase de François Mitterrand – « grave problème auquel il faudra répondre dans les jours qui viennent » – confirmait indiscutablement la gravité de la situation, alors même que Renault n'avait toujours pas terminé de faire ses comptes. Le président, lui, les avait faits et il remerciait Bernard Hanon. Un peu brutalement, certes. Mais il faut avouer, à la charge de l'ancien p.-d.g. de Renault, que le gouffre était lui-même assez abrupt. On s'attendait bien à un déficit puisque Laurent Fabius, alors ministre de l'Industrie, avait exempté Renault et la sidérurgie, de retour à l'équilibre en 1985. Mais tout de même pas 9 milliards ! A elle seule « l'entreprise vitrine » de la gauche risquait d'éclipser les efforts louables de toutes les autres nationalisées pour revenir à l'équilibre en 1985. Bénéfice politique nul, voire négatif. Car l'un des paris que la gauche de 1981 est en train de gagner en 1985, c'est celui du rétablissement de l'industrie française. Le gouvernement sera, il le sait, aussi jugé là-dessus. Que toutes les nationalisées présentent des bilans satisfaisants – positifs ou au moins de convalescence pour la sidérurgie – et les socialistes pourront arguer de leur réussite industrielle, tandis que la droite perdra l'un de ses arguments de bataille essentiels.



Bernard Hanon.

Sipa-presse

L'autre aspect de la disgrâce de Hanon – on l'a souvent dit – c'est une condamnation possible de sa stratégie « mondialiste », contestée par beaucoup de monde, par la C.g.t. bien sûr mais aussi, et ce n'est un secret pour personne, par une partie du P.s. Sur le thème, « il faut investir en France et non à l'étranger pour reconquérir le marché intérieur », la centrale syndicale, qui a fait un score aux dernières élections de délégués du personnel, s'en est violemment prise à « l'américain ». La conquête de l'Amérique a coûté cher, c'est vrai, 500 millions de dollars en cinq ans, et le dollar a doublé, mais l'aventure est loin d'être négative, puisque l'American Motors Corporation a gagné 15 millions de dollars en 1984, tandis que Mack, le géant du poids lourd, lui aussi racheté par Renault en gagnait 70 millions. Le marché français absorbe 2 millions de véhicules les bonnes années, ce qui est le poids de Renault : il faut donc exporter. Et Renault a battu en 1984 son record d'exportation avec plus de 58 % de sa production, soit un peu plus d'un million de véhicules.

Non, l'Amérique n'est pas une mauvaise affaire, même si A.m.c. souffre actuellement d'un regain de préférence des consommateurs pour les grosses américaines. Alors, faut-il vraiment couper quelques tentacules à Renault ? En revanche, il paraît davantage légitime de reprocher à Hanon la chute de 20 % en un an de ses ventes en France. Certes, le marché a baissé dans la même période de 15 %, mais surtout Renault est passé de 39 à 31 % du marché en deux ans. Eh oui ! Le fameux problème du retard de renouvellement de gamme. Et de cela Bernard Hanon est indiscutablement le premier responsable puisque patron du groupe depuis 1981 et directeur de l'automobile depuis 1976. Reste que 8 % en deux ans, c'est une baisse qui prend des allures de déclin. La reconquête du marché intérieur est un impératif pour Renault.

Georges Besse va s'y employer. Ce polytechnicien de 58 ans s'est taillé une solide réputation de redresseur de comptes. C'est exactement ce qui lui vaut d'avoir été choisi, et réciproquement ce choix ne laisse plus guère de doute, sur les intentions du gouvernement : un redressement financier nettement amorcé fin 1985. Coûte que coûte. Et ça risque de coûter gros.

« Quand on s'attaque aux têtes plutôt qu'aux problèmes, on n'est jamais gagnant », commente un membre de cabinet ministériel. Cette appréciation s'adresse à la C.g.t. et à son acharnement contre Bernard Hanon. Car il n'est pas sûr que le syndicat ait gagné à « toucher » Georges Besse. Le problème des sureffectifs était évident chez Renault. De l'avis des spécialistes, le plan Hanon, qui prévoyait 15 300 suppressions d'emplois, était un plan plutôt favorable aux syndicats. Les syndicats l'ont refusé. « Dans la succession Hanon-Besse, commente toujours ce même interlocuteur, il y a comme un contrat tacite entre le gouvernement et la C.g.t. : d'accord, on se replie sur le marché intérieur mais, en contrepartie, vous nous laissez licencier. » Avec Georges Besse, les « dégraissages » risquent d'être plus brutaux. On ne parle plus de 15 000 suppressions de postes, mais de beaucoup plus. Les préretraites et départs volontaires ne suffiront plus, il faudra licencier.

Georges Besse, c'est surtout la remise à flot de Péchiney-Ugine-Kuhlmann. Mais à quel prix ! En se débarrassant d'emblée d'Ugine et de Kuhlmann – l'acier aux aciéristes et la chimie aux chimistes – Georges Besse a ramené à l'équilibre en deux ans (après 2,8 milliards de pertes en 82 !) l'aluminium de Péchiney. Cela s'appelle un rééquilibrage par le repli stratégique : on désinvestit, on coupe les branches mortes. Autre groupe automobile naguère mal en point, c'est en se repliant prioritairement sur le marché italien – et en supprimant 30 000 emplois – que Fiat a renoué avec les bénéfices. En période de crise, la conquête des marchés étrangers coûte cher...

Mais avant d'amputer, en gestionnaire rigoureux, Georges Besse va d'abord se pencher sur les comptes du groupe. Il est sans doute vrai que la gestion de Renault avait grand besoin de voir resserrer ses boulons. Tout le monde s'accorde pour dire que, sur le déficit 1984, il y a bien 5 milliards de pertes dans l'automobile et 2 milliards pour R.v.i. Si l'on prend l'exemple de la sous-traitance, Renault était autrefois une entreprise remarquablement intégrée. Depuis, il semblerait que l'on ait mal géré la sous-traitance des activités propres qui ont été supprimées. Et puis il y a encore des unités de production à moderniser, des usines qui coûtent trop cher (on cite Billancourt), des problèmes de gestion courante. Et puis il y a R.v.i., le machinisme agricole, la fabrication des robots, encore déficitaire...

« Redresser dans l'année, ce n'est pas très compliqué ; si Besse y met les moyens, il y arrivera », commente un autre ministère. Certes, en désinvestissant beaucoup. Mais il est peu vraisemblable que le nouveau p.-d.g. de l'empire Renault se contente de faire de la chirurgie. D'abord parce que les perspectives pour 1985 sont nettement meilleures que celles de l'an passé et vont beaucoup l'aider. Le marché a perdu 15 % l'an dernier ? Les intentions d'achat pour 1985 montrent un redressement équivalent. Ce n'est pas rien ? Renault a perdu 8 % en deux ans ? En 1985, sa gamme sera complète et contrairement à ce qui se dit, la Supercinq risque de marcher très fort. En décembre, soit trois mois après son lancement, elle a fait 7,7 % du marché. Ce que la 205 a mis un an à réaliser. Cette gamme rajeunie pourrait déjà beaucoup aider à la reconquête du marché intérieur et donc à la remise en état des comptes. Ajoutez à cela l'Amérique, un verger en pleine floraison qui commence à donner et qu'il serait étonnant de voir transformer en bois de chauffe. La tâche de Georges Besse ne sera pas aisée, mais il arrive au meilleur moment, aussi paradoxal que cela puisse paraître. Et avec les mains libres...

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325